



**Conseil économique
et social**

Distr.
GENERALE

E/C.2/1989/2
16 décembre 1988

ORIGINAL : ANGLAIS/ESPAGNOL/
FRANCAIS

COMITE CHARGE DES ORGANISATIONS NON
GOUVERNEMENTALES
23 janvier-3 février 1989
Point 4 de l'ordre du jour provisoire*

RAPPORTS QUADRIENNAUX SUR LES ACTIVITES DES ORGANISATIONS
NON GOUVERNEMENTALES DOTEES DU STATUT CONSULTATIF
(CATEGORIES I ET II) AUPRES DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Rapports quadriennaux, 1984-1987

Rapport établi par le Secrétaire général en application de la résolution
1296 (XLIV) du 23 mai 1968 du Conseil économique et social

NOTE

Conformément à l'alinéa b) du paragraphe 40 de la résolution 1296 (XLIV) du Conseil, les organisations des catégories I et II dotées du statut consultatif sont tenues de soumettre tous les quatre ans au Comité chargé des organisations non gouvernementales, par l'intermédiaire du Secrétaire général, un bref rapport sur leurs activités, notamment en ce qui concerne l'appui qu'elles ont apporté aux travaux de l'Organisation des Nations Unies.

Les éléments contenus dans cet ensemble de documents ont été reproduits tels qu'ils ont été reçus et dans la langue fournie par les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif (catégories I et II) auprès du Conseil économique et social et ils reflètent de ce fait leur politique et leur terminologie, qui ne coïncident pas nécessairement avec celles de l'Organisation des Nations Unies.

Les appellations employées dans le présent rapport et la présentation des données qui y figurent n'impliquent, de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

* E/C.2/1989/1.

E/C.2/1989/2
Français
Page 2

On pourra obtenir une documentation supplémentaire (rapports annuels et exemplaires des publications énumérées en annexe à ces rapports) auprès du Service des organisations non gouvernementales du Département des affaires économiques et sociales internationales.

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
NOTE	2
1. Académie des sciences de criminologie	5
2. AFS Intercultural Programs	5
3. Conseil de coordination des associations aéroportuaires	8
4. Conférence des femmes de l'Inde	10
5. Alliance baptiste mondiale	12
6. Conférence chrétienne pour la paix	14
7. Organisation mondiale des personnes handicapées	17
8. Expérience de vie internationale	20
9. Fédération interaméricaine de touring et des automobile-clubs (FITAC)	22
10. Fédération internationale de l'automobile (FIA)	24
11. Fédération des associations d'anciens fonctionnaires internationaux (FAAFI)	28
12. Réunion informelle de Genève des organisations non gouvernementales internationales de jeunesse	31
13. Greenpeace International	36
14. Human Rights Internet (HRI)	39
15. Institut d'études politiques (sociétés transnationales)	41
16. Institut ibéro-américain du droit aéronautique et de l'espace et de l'aviation commerciale	44
17. Association interaméricaine de la presse	46
18. Comité international pour la sécurité et la coopération européennes	48
19. Conseil international d'éducation des adultes (CIEA)	51
20. Conseil international des monuments et des sites	54

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Pages</u>
21. Commission électrotechnique internationale (CEI)	56
22. Fédération internationale pour l'économie familiale (FIEF)	58
23. Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA)	61
24. Fédération internationale des associations de personnes âgées (FIAPA)	64
25. Fédération internationale des mutilés, des invalides du travail et des invalides civils (FIMITIC)	67
26. Fédération internationale des petits frères des pauvres	71
27. Fédération internationale de la vieillesse (FIV)	73
28. Mouvement international de la réconciliation (MIR)	76
29. Association internationale de l'industrie pétrolière pour la sauvegarde de l'environnement	78
30. Association internationale de la sécurité sociale (AISS)	80
31. Union interparlementaire (UIP)	82
32. Mouvement international ATD Quart Monde	86

1. ACADEMIE DES SCIENCES DE CRIMINOLOGIE

(Catégorie II)

L'Académie des sciences de criminologie, de concert avec l'Association internationale des chefs de police, a organisé une session subsidiaire au septième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants qui s'est tenu du 26 août au 6 septembre 1985 à Milan (Italie). Cette session, qui avait pour titre "Maintenir l'intégrité des services de police", a été financée grâce à la généreuse assistance de la Fondation Ford.

De hauts fonctionnaires de police des pays suivants : Belgique, Bolivie, Danemark, Etats-Unis, Hong-kong, Japon, Pays-Bas et Suède, ont parlé des problèmes que posent les manquements de policiers à la déontologie de leur profession et des moyens utilisés par leurs pays respectifs pour tenter de les prévenir.

Les communications préparées pour cette session ont été publiées dans Police Studies: The International Review of Police Development (vol. 9, No 1, 1986). Elles ont été réimprimées dans Managing Police Corruption: International Perspectives.

L'Académie était représentée à la Conférence internationale sur l'abus et le trafic illicite des drogues qui s'est tenue en juin 1987 à Vienne (Autriche). Elle envoie régulièrement des représentants à l'Alliance des organisations non gouvernementales s'occupant de la prévention du crime et de la justice criminelle.

2. AFS INTERCULTURAL PROGRAMS

(Catégorie II)

L'AFS Intercultural Programs (antérieurement dénommée AFS International/Intercultural Programs) est une organisation internationale, non gouvernementale et à but non lucratif qui favorise la compénétration culturelle en organisant des programmes d'échange à l'échelle mondiale à l'intention des étudiants, des membres de professions libérales, des travailleurs et de leur famille. L'AFS est une organisation qui met en rapport les particuliers par-delà les barrières nationales, sociales, raciales, politiques et religieuses. Il étend ses activités à 70 pays et met en rapport plus de 100 000 volontaires et de 30 000 participants de toutes les régions du monde sur le terrain des idées, de l'expérience et des idéaux humanitaires. Grâce à un large éventail de programmes d'échange et de programmes linguistiques dans le cadre desquels les participants vivent, travaillent ou étudient ensemble, l'AFS place les individus en présence d'un monde plus vaste qu'eux-mêmes. Les participants acquièrent aussi une compréhension culturelle plus profonde d'autres sociétés, condition essentielle à la réalisation de la justice sociale, de la paix et de l'harmonie dans un monde infiniment divers.

L'AFS a montré qu'il souscrit entièrement aux objectifs énoncés dans la Charte des Nations Unies par les programmes d'échange qu'il anime et par ses contributions aux activités du Conseil économique et social et du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies. Au cours de la période 1984-1987, une coopération particulièrement intense a vu le jour entre l'AFS et l'Organisation des

/...

Nations Unies, notamment dans le cadre de la préparation et de la célébration de l'Année internationale de la jeunesse : participation, développement, paix (1985).

Les contributions de l'AFS aux activités de l'ONU ont été axées sur les domaines suivants : a) renforcement des voies de communication entre l'ONU, d'une part, et la jeunesse et les organisations de jeunes, d'autre part; et b) développement de la coordination et de l'information dans le domaine des questions concernant la jeunesse. A cet égard, l'AFS a sensiblement contribué au programme de travail du Secrétariat de l'ONU et à l'application des résolutions de l'Assemblée générale.

La principale contribution de l'AFS aux activités de l'ONU durant la période considérée a consisté à fournir des stagiaires et des volontaires au secrétariat de l'Année internationale de la jeunesse mis en place au Centre pour le développement social et les affaires humanitaires. De 1983 à 1985, l'AFS a recruté, choisi, formé et rétribué huit volontaires pleinement qualifiés qui ont prêté à plein temps leur concours au secrétariat de l'Année internationale de la jeunesse dans le cadre des préparatifs de l'Année. Cette contribution de l'AFS est conforme au paragraphe 9 de la section C de l'annexe de la résolution 36/17 de l'Assemblée générale, qui porte sur la pratique des stages pour les jeunes auprès des organes et organisations du système des Nations Unies et en représente une application.

Ouvrant sous la supervision directe de fonctionnaires des Nations Unies, les volontaires ont fourni une aide capitale au secrétariat de l'Année internationale de la jeunesse, surtout dans les domaines de l'information et du renforcement des voies de communication avec les organisations de jeunes. Ils ont aidé notamment à introduire une perspective juvénile dans les activités du secrétariat et à lui permettre de communiquer à un plus large public des informations sur l'Année internationale de la jeunesse, dans la limite des ressources allouées pour la célébration de l'Année. Le Secrétaire général (par. 49 du document A/40/631), le Conseil économique et social (alinéa h) du paragraphe 71 du document E/1985/42) et la réunion d'un groupe d'experts, qui s'est tenue à Vienne du 9 au 13 janvier 1984 avec mission de recenser les mesures à prendre pour renforcer les voies de communication entre l'ONU, d'une part, et la jeunesse et les organisations de jeunes, d'autre part (par. 102 du rapport de la réunion du groupe d'experts), ont déjà noté et consigné les importantes contributions des volontaires et de l'AFS.

L'AFS et les organisations nationales qui le composent ont participé ou se sont fait représenter aux réunions ci-après, qui se sont tenues dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse : deux réunions préparatoires régionales, l'une organisée à Bangkok par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et l'autre à San José (Costa Rica) par la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC); le Congrès mondial de l'Unesco sur la jeunesse, organisé à Barcelone (Espagne); et les sessions du Comité consultatif pour l'Année internationale de la jeunesse, tenues à Vienne. Ses représentants ont participé en outre à de nombreuses réunions et manifestations qui se sont déroulées sous l'égide d'organisations gouvernementales et non gouvernementales, entre autres la Semaine de la jeunesse européenne, qui s'est tenue à Strasbourg (France), la Conférence internationale de la jeunesse et le Festival mondial des arts, qui se sont tenus à Kingston (Jamaïque).

A l'échelon national, les organisations nationales de l'AFS ont participé dans le monde entier à leurs comités nationaux de coordination respectifs pour l'Année. De nombreuses organisations nationales ont mis sur pied des activités et des manifestations, entre autres : un camp pour des animateurs de groupes de jeunes à Costa da Caparica (Portugal); une rencontre internationale de représentants d'organisations de jeunes à Albufeira (Portugal); un camp de travail international pour la jeunesse, à Esh-Shebba (Tunisie); un concours artistique organisé aux Etats-Unis sous le titre "Building Bridges"; une campagne pour le don du sang à Sri Lanka; un festival de la jeunesse de tous les pays à Caracas (Venezuela); un séminaire sur la compénétration culturelle organisé à Jakarta (Indonésie); un concours de rédactions en Italie; et un programme d'échanges organisé entre la Turquie et les Pays-Bas qui avait pour thème essentiel le rôle des jeunes migrantes. Toutes ces activités ont permis non seulement de célébrer l'Année internationale de la jeunesse, mais aussi de faire participer directement les jeunes à la planification et à l'exécution des programmes et des activités.

L'AFS a constitué un important organe de communication entre l'ONU, la jeunesse et les animateurs de jeunesse, surtout dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse. Aux échelons tant national qu'international, les publications et les bulletins de l'AFS ont consacré une très large attention à la préparation et à la célébration de l'Année internationale de la jeunesse. A cet égard, l'International Newsletter d'AFS, diffusé dans les pays du monde entier, a comporté une section spéciale portant sur les activités de l'Année.

De plus, il convient de noter l'activité déployée dans le monde entier par les volontaires de l'AFS pour faire connaître l'Année internationale de la jeunesse dans des langues autres que les langues officielles de l'ONU, dans lesquelles on a souvent affirmé la nécessité de fournir les documents d'information. Les volontaires de l'AFS, travaillant de concert avec le secrétariat de l'Année, ont traduit en allemand divers documents, qui ont été largement diffusés.

Dans ses activités en cours relatives aux échanges de jeunes et à la promotion de la compréhension internationale et de la compénétration culturelle, l'AFS reste à l'avant-garde de toutes les organisations non gouvernementales. Durant les années 1984-1987, l'AFS a organisé des programmes et des échanges dans les pays et territoires ci-après : Allemagne, République fédérale d', Argentine, Australie, Autriche, Barbade, Belgique, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Costa Rica, Danemark, Equateur, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Fidji, Finlande, France, Ghana, Grèce, Groenland, Guatemala, Honduras, Hong-kong, Hongrie, Iles Mariannes septentrionales, Inde, Indonésie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kenya, Libéria, Luxembourg, Malaisie, Malte, Maroc, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Porto Rico, Portugal, République arabe unie, République dominicaine, République de Corée, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-Grenadines, Singapour, Sri Lanka, Suède, Suisse, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Uruguay, Venezuela et Yougoslavie. Cette liste représente de loin la participation la plus large à une organisation internationale d'échanges et témoigne d'un ferme attachement au principe de la diversité tant géographique que socio-économique, ainsi qu'à l'objectif qui consiste à offrir aux jeunes des pays en développement des possibilités de connaître la culture les uns des autres.

L'AFS souscrit aux objectifs énoncés par l'Assemblée générale des Nations Unies dans les principes directeurs concernant la poursuite de la planification et des activités de suivi appropriées dans le domaine de la jeunesse. Parmi celles-ci figurent des propositions tendant à accroître et encourager les échanges interculturels de jeunes (par. 58 du document A/40/256). L'AFS espère bien élargir sa coopération avec les organes et organisations du système des Nations Unies, avec les ministères de chaque pays et avec d'autres organisations non gouvernementales actives dans le secteur de la jeunesse, afin de mettre à profit les immenses ressources latentes des jeunes aux fins de la croissance et du développement, comme il est proposé dans les directives.

3. CONSEIL DE COORDINATION DES ASSOCIATIONS AEROPORTUAIRES

(Catégorie II)

Introduction

Le Conseil de coordination des associations aéroportuaires (AACC) est une organisation à but non lucratif constituée en décembre 1970 par les trois associations internationales aéroportuaires : le Conseil international d'exploitants d'aéroports, l'Association internationale des aéroports civils (AIAC) et l'Association des aéroports de l'Europe de l'Ouest. Après la dissolution de cette dernière organisation à la fin de 1985, le Conseil est devenu bipartite, au lieu de tripartite, à dater du 1er janvier 1986. L'AACC se donne pour objectif de favoriser la coopération entre les associations qui le constituent, de mettre au point des politiques unifiées approuvées par ces associations et de présenter ces politiques à l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et à certaines autres organisations internationales qui s'occupent de questions d'intérêt mutuel.

Le Conseil s'occupe des grands secteurs d'activités suivants : planification, conception et exploitation des aéroports; sécurité de l'aviation; paramètres économiques des aéroports; facilitation et protection de l'environnement. Le Conseil est doté du statut d'observateur auprès de l'OACI et du statut consultatif auprès du Conseil économique et social. Il entretient également d'actives relations de travail avec de nombreuses organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales. A l'heure actuelle, l'AACC compte parmi ses membres dans le monde entier quelque 420 aéroports internationaux, autorités aéroportuaires et associations aéroportuaires nationales de 105 Etats. Ces aéroports situés sur les cinq continents embarquent la plus grande partie des passagers et du fret des aéroports civils du monde.

Coopération avec l'ONU et ses institutions spécialisées

L'AACC collabore étroitement avec l'OACI. Au cours de la période 1984-1987, elle a participé activement à plus de 70 réunions mondiales et régionales de l'OACI et a contribué par l'intermédiaire de ses experts aux travaux d'une vingtaine de groupes d'experts, comités et groupes d'étude de l'OACI. Depuis le début de 1987, le Conseil a assisté à la Conférence internationale de l'OACI sur le droit aérien (Montréal), à la réunion du Comité de l'intervention illicite de l'OACI (Montréal), aux journées d'étude sur l'entretien des aérodromes organisées par l'OACI (Dakar) et à la Réunion régionale africaine sur la navigation aérienne organisée par l'OACI

(Lomé). Le Conseil est représenté dans les organes suivants de l'OACI : Comité de la protection de l'environnement en aviation, Comité de l'intervention illicite et Comité spécial des futurs systèmes de navigation aérienne; groupes d'experts sur les aides visuelles, de la sûreté de l'aviation, en statistiques, sur la gestion économique des aéroports, sur les marchandises dangereuses et sur la réglementation des services de transport aérien; groupes d'étude sur le sauvetage et la lutte contre l'incendie, sur l'état de la surface des pistes, sur les systèmes de guidage et de contrôle de la circulation à la surface, des nouveaux avions de plus grandes dimensions, sur l'aspect économique des limitations de bruits et sur les aides frangibles. Le Conseil informe régulièrement des activités de l'OACI les associations qui le constituent et les aéroports qui en sont membres. On trouvera un compte rendu plus détaillé de la coopération entre le Conseil et l'OACI dans les rapports annuels du Conseil. En dehors de l'OACI, l'AACC maintient des contacts avec d'autres institutions spécialisées et organisations du système des Nations Unies à propos de questions d'intérêt mutuel, notamment l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation mondiale du tourisme (OMT). Durant la période considérée, le Conseil a envoyé des représentants à la Conférence internationale sur la population (Mexico, août 1984), à la Commission de l'OMM sur la météorologie aéronautique (Genève, novembre 1986) et à la Conférence internationale sur l'abus et le trafic illicite de drogues (Vienne, juin 1987). Depuis 1974, le Conseil est représenté de façon permanente au Siège des Nations Unies à New York et aux Offices des Nations Unies à Genève et à Vienne.

A l'occasion de ses réunions semestrielles, le Conseil de l'AACC examine les activités du Conseil économique et social qui intéressent directement les exploitants d'aéroports. Les renseignements pertinents sont transmis aux membres chaque fois qu'il le faut. La représentation de l'AACC dans des enceintes internationales est assurée par le personnel du secrétariat et par des experts appartenant aux aéroports membres des associations constituantes. Ces experts sont choisis parmi divers aéroports des pays développés ou en développement, ce qui permet d'utiles échanges d'expériences.

Coopération avec d'autres organisations internationales

En dehors des organisations du système des Nations Unies, l'AACC coopère avec un grand nombre d'autres organisations internationales. Au premier rang viennent l'Association du transport aérien international (IATA) et la Fédération internationale des associations de pilotes de ligne. Il maintient également des relations avec l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), le Conseil de coopération douanière (CCD), le Conseil international des associations de pilotes et propriétaires d'aéronefs, la Fédération internationale des associations de contrôleurs du trafic aérien et l'Organisation internationale de normalisation. Le Conseil est l'un des membres fondateurs du Groupe de travail international de l'industrie. Ce groupe, qui réunit des représentants de l'AACC, de l'IATA, du ICCAIA et du secrétariat de l'OACI, est chargé d'effectuer des études interindustries portant sur toute une série de questions techniques en vue d'aborder des problèmes communs et d'améliorer ainsi la conception et la réalisation des aéronefs et des aéroports.

Publications

Le Conseil publie des rapports annuels, un manuel d'information générale, qui est régulièrement mis à jour, des documents techniques, des notes d'information et des communiqués de presse. Les rapports annuels de l'AACC pour la période 1984-1986 et l'Accord portant création de l'AACC, y compris les Statuts du Conseil, ont été communiqués au Secrétariat de l'ONU.

Conclusions

Pendant la période étudiée, l'AACC a défendu les vues communes de ses associations constituantes et des aéroports membres, au plan international, et oeuvré pour un développement harmonieux et méthodique de l'aviation civile internationale.

4. CONFERENCE DES FEMMES DE L'INDE

(Catégorie II)

La Conférence des femmes de l'Inde est une organisation féminine créée en 1927, qui a joué un rôle pionnier. Elle se consacre à la cause de l'amélioration de la condition féminine, de la justice sociale, de l'égalité des droits et des chances pour tous. Elle soutient le droit de tout être humain à jouir des libertés et des droits civils fondamentaux et porte un très vif intérêt à toutes les questions concernant l'égalité, le développement et la paix.

La Conférence est dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social et associée à l'UNICEF. Elle a des représentants à New York, à Genève et à Vienne. Ses représentants assistent aux réunions du Conseil économique et social et de la Commission de la condition de la femme.

Activités communes de la Conférence et de l'Organisation des Nations Unies durant la période 1984-1987

Déclarations écrites et orales

Une déclaration écrite a été présentée sur le thème du désarmement et du développement à la Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement (24 août-11 septembre 1987); une autre déclaration a été présentée au Comité préparatoire de la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement.

Participation à des conférences

La Conférence a participé aux conférences suivantes :

a) Huitième session extraordinaire du Comité sur les stupéfiants et l'abus des substances psychotropes (Centre international de Vienne);

b) Conférence des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social (Vienne);

c) Troisième réunion du Comité de planification des ONG pour la Conférence mondiale de 1985 chargée d'examiner et d'évaluer les résultats de la Décennie des Nations Unies pour la femme (Vienne);

d) Institutions spécialisées du système des Nations Unies-Organisations non gouvernementales intéressées aux questions familiales (Vienne);

e) Conférence des organisations non gouvernementales pour l'indépendance de la Namibie et l'élimination de l'apartheid (Genève);

f) Conférence internationale sur la population (Mexico);

Forum asiatique de parlementaires sur la population et le développement.
(New Delhi);

g) Rôle économique des femmes dans la région de la Communauté économique européenne (Vienne);

h) Conférence mondiale chargée d'examiner et d'évaluer les résultats de la Décennie des Nations Unies pour la femme (Nairobi);

i) Rôle des jeunes femmes dans le développement socio-économique;

j) Conférence des organisations non gouvernementales sur le statut consultatif auprès du Conseil économique et social;

k) Formation de la jeunesse aux tâches de la paix et du développement (Delhi et Poona);

l) Conférence des Nations Unies sur la Déclaration de solidarité avec les femmes d'Afrique du Sud (Delhi);

m) Congrès mondial des femmes (Moscou);

n) Recherche de nouvelles stratégies en matière de gestion de la population (Inde).

Application de résolutions des Nations Unies

		<u>1984</u>	<u>1985</u>	<u>1986</u>	<u>1987</u>
Janvier	Journée internationale de la jeunesse		X		
Mars	Journée internationale de la femme	X	X	X	X
Avril	Journée de la santé du monde	X	X	X	X
Octobre	Journée mondiale de l'alimentation	X	X	X	X
	Journée des Nations Unies	X	X	X	X
	Journée mondiale de l'habitat				X

1985 Année internationale de la jeunesse

La Conférence a organisé un séminaire national de la jeunesse.

1986 Année internationale de la paix

La Conférence a organisé des séminaires nationaux sur divers aspects de la paix (à Poona et Delhi).

1987 Année internationale du logement des sans-abri

La Conférence a organisé une coopérative du logement pour les femmes économiquement défavorisées en collaboration avec HUDCO, DDA Slum Wing et le Ministère du développement urbain;

et un séminaire national sur le thème "Le logement et les femmes" où plusieurs experts ont parlé de divers aspects de la question du logement.

1986 Abus des drogues

La Conférence a mené diverses activités dans le domaine de la réadaptation des toxicomanes. Des volontaires ont reçu une formation qui les habilite à donner des conseils aux toxicomanes. Un camp a été organisé à Delhi, où plusieurs jeunes drogués ont suivi une cure de désintoxication et reçu des conseils. Un centre d'accueil a été créé à l'intention des toxicomanes, qui y reçoivent l'aide d'un personnel qualifié. La police locale a répondu à l'appel de la Conférence en créant des centres où les toxicomanes peuvent recevoir des conseils. Un séminaire a été organisé avec la participation de jeunes venus de divers collèges, qui ont examiné le thème "Problèmes et réadaptation des toxicomanes".

La Conférence prend également l'initiative d'organiser des séminaires sur d'importantes questions qui intéressent l'organisation, par exemple : Eléments de droit utiles aux femmes, Lois récentes intéressant les femmes et les enfants, Tendances nouvelles du mouvement féministe sur le thème "Les femmes indiennes et la religion", Femmes aujourd'hui et demain, Tribunaux de la famille, Les femmes et le logement, Etat de la protection sociale en Inde, et La lèpre : prise de conscience.

5. ALLIANCE BAPTISTE MONDIALE

(Catégorie II)

Identité

L'Alliance baptiste mondiale est une fédération internationale formée de 134 organismes (à l'échelon national) chrétiens autonomes de tradition baptiste, constituée sur la base du bénévolat. Les organismes membres ("affiliés") ont leur siège dans 109 pays différents; le nombre des membres qui pratiquent leur religion dépasse 35 millions et le nombre total, si l'on ajoute celui des non-pratiquants, 60 millions.

Par ordre d'importance numérique, les groupes les plus nombreux de membres de l'Alliance baptiste mondiale se trouvent dans les pays suivants : Etats-Unis d'Amérique, Inde, Brésil, Union des Républiques socialistes soviétiques, Nigéria et Birmanie.

L'organisation porte un vif intérêt aux questions ci-après : paix et désarmement, droits de l'homme (y compris la liberté religieuse), secours et développement, réfugiés, lutte contre la maladie et les drogues créant un état de dépendance, exploitation de la terre et de ses ressources, amélioration de la condition de la femme et de l'enfant et satisfaction des besoins de la jeunesse.

Activités consultatives dans les villes sièges d'organisations
du système des Nations Unies

Les représentants de l'Alliance à New York et à Vienne et le représentant qui dessert Genève à partir d'une autre ville suisse sont en contact avec le secrétariat du Conseil économique et social, ainsi qu'avec certaines délégations d'Etats Membres de l'ONU. Il est procédé à des consultations mutuelles.

Les représentants de l'Alliance participent à des consultations avec des organismes apparentés, comme l'UNICEF et le groupe d'appui de l'Université pour la paix.

Coopération sur le terrain avec des organisations du
système des Nations Unies

Les affiliés de l'Alliance s'efforcent de coordonner leurs activités de secours aux victimes de catastrophes avec celles du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe. Dans l'exécution de leurs programmes de développement, l'Alliance et ses affiliés tirent parti de l'expérience acquise par le Programme des Nations Unies pour le développement, le Bureau du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés et d'autres organes du système des Nations Unies. Les affiliés de l'Alliance enseignent aux jeunes à s'abstenir des drogues et de tout comportement susceptible de contribuer à la prorogation du syndrome d'immunodéficience acquise (SIDA), en utilisant les informations techniques mises au point et diffusées par des organisations du système des Nations Unies. Dans leurs activités de développement agricole, les affiliés de l'Alliance encouragent le remplacement de la culture du pavot, du coca et du chanvre indien par d'autres cultures commerciales, en accord avec les objectifs de l'ONU visant à diminuer l'offre de drogues illicites.

Activités d'information au service de l'Organisation des Nations Unies

Divers affiliés de l'Alliance diffusent dans leurs périodiques hebdomadaires ou mensuels des informations sur l'ONU et les organisations du système des Nations Unies. Ce sont les rédacteurs en chef de chaque périodique qui les choisissent parmi les documents envoyés par les représentants de l'Alliance à New York et les diffusent auprès du Bureau et du secrétariat de l'Alliance, ainsi que de la presse baptiste de plusieurs continents. Ces nouvelles brèves sont diffusées 50 à 60 fois par an, ce qui représente un total annuel de 50 000 à 60 000 mots, chaque rapport comprenant environ 1 000 mots.

Un rapport récapitulatif des activités de l'ONU est adressé en mars à un bureau du comité exécutif de l'Alliance et, en juillet, à une réunion du Conseil général de l'Organisation. C'est également en juillet qu'un rapport oral est adressé au Conseil général.

Les documents de l'ONU sont diffusés auprès des membres des commissions d'étude de l'Alliance et, de temps à autre, l'une d'entre elles coordonne son programme d'étude en mettant l'accent sur les activités de l'Organisation. Par exemple, la Commission d'étude sur les droits de l'homme prépare actuellement des études sur les droits de l'enfant, parallèlement au traitement de cette question au sein du système des Nations Unies.

Les résolutions du Conseil général de l'Alliance ont fait expressément mention, chaque année, de l'exercice quadriennal, de l'Organisation et de ses travaux. Le texte de ses résolutions est régulièrement communiqué au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies.

Application des résolutions des organes de l'ONU

Les affiliés de l'Alliance s'efforcent d'appliquer les résolutions des organes de l'ONU de la manière et dans la mesure compatibles avec leurs propres points de vue et méthodes de travail. Un affilié d'Amérique du Nord a récemment invité ses membres à boycotter une société pétrolière internationale qui est l'un des principaux fournisseurs du régime sud-africain. Un affilié d'Ouganda a lancé une campagne de soutien aux efforts que déploie l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour combattre le SIDA. Certaines églises membres ont mis l'accent sur l'exploitation de la planète, dans le cadre de l'importance attachée par le Programme des Nations Unies pour l'environnement au thème "Sabbat de l'environnement".

6. CONFERENCE CHRETIENNE POUR LA PAIX

Consultations avec les organismes des Nations Unies

Le 30 octobre 1985, le Président du Continuation Committee de la Conférence chrétienne pour la paix a été reçu par le Secrétaire général des Nations Unies. A la même date, le Secrétaire général de la Conférence chrétienne pour la paix et le représentant de la Conférence au Siège des Nations Unies ont été reçus par le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques et aux affaires du Conseil de sécurité, le Directeur de la Division des relations extérieures du Département de l'information et d'autres hauts fonctionnaires. Les entretiens ont essentiellement porté sur la participation de la Conférence chrétienne pour la paix aux activités prévues dans le cadre de l'Année internationale de la paix et aux cérémonies du quarantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies.

Coopération avec l'Organisation des Nations Unies et participation
à des conférences et autres réunions de l'Organisation

La Conférence chrétienne pour la paix a participé aux réunions suivantes :

- a) Séminaire régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes concernant la préparation de l'Année internationale de la paix, organisé par le Département des affaires politiques et des affaires du Conseil de sécurité de l'ONU (New York, février 1985);
- b) Le représentant au Siège de la Conférence chrétienne pour la paix prend régulièrement la parole devant les organes de l'Assemblée générale et d'autres organismes des Nations Unies. Il s'est notamment adressé, en novembre 1984, à la Commission politique spéciale de l'Assemblée générale au sujet de la politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain;
- c) Réunion de représentants d'organisations non gouvernementales et de hauts fonctionnaires de l'ONU en vue de la préparation de l'Année internationale de la paix, tenue à Bucarest (Roumanie) du 3 au 5 juillet 1984. La Conférence chrétienne pour la paix a proposé, en 1986, la création d'une Assemblée mondiale de toutes les forces religieuses afin de mobiliser l'appui de ces forces pour la Campagne mondiale des Nations Unies pour le désarmement;
- d) Conférence internationale sur la population (Mexico, 6-13 août 1984);
- e) Réunion préparatoire de la Conférence mondiale chargée d'examiner et d'évaluer les résultats de la Décennie des Nations Unies pour la femme (Vienne, 22-26 octobre 1984);
- f) Réunion internationale des ONG sur "La lutte contre le colonialisme et le racisme - l'action de l'ONU depuis 40 ans", organisée en coopération avec le Comité spécial contre l'apartheid et le Comité spécial de la décolonisation (Genève, 4-5 juin 1985);
- g) Forum des ONG pour la Conférence mondiale chargée d'examiner et d'évaluer les résultats de la Décennie des Nations Unies pour la femme (Nairobi, 10 au 19 juillet 1985);
- h) Conférence des ONG sur l'Année internationale de la paix, intitulée "Together for Peace" (Ouvrons ensemble pour la paix), parrainée par l'Organisation des Nations Unies (Genève, 20 au 24 janvier 1986);
- i) Conférence régionale sur l'Organisation des Nations Unies et la sécurité mondiale, organisée par le Département de l'information de l'ONU (Vienne, 24 au 27 juin 1986);
- j) Quarante-troisième session de la Commission des droits de l'homme (Genève, 2 février au 13 mars 1987);

k) Quatrième réunion des organisations non gouvernementales organisée par l'ONU sur la question de Palestine (Genève, 7 au 9 septembre 1987);

l) Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement (New York, septembre 1987).

Préparation d'études et d'autres documents demandés par le Conseil économique et social ou par ses organes subsidiaires

Une étude relative aux activités de la Conférence chrétienne pour la paix dans le cadre de l'Année internationale de la paix (1986) a été présentée au Groupe des études sur la paix du Département des affaires politiques et des affaires du Conseil de sécurité de l'ONU.

Autres exemples d'activités consultatives et techniques

La Conférence chrétienne pour la paix participe, au Siège de l'Organisation des Nations Unies et à l'Office des Nations Unies à Genève et à Vienne, aux travaux de la Conférence des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, de ses comités et sous-comités, et aux activités des organisations non gouvernementales associées au Département de l'information de l'ONU. La Conférence chrétienne pour la paix est membre du Conseil de la Conférence des organisations non gouvernementales. La Conférence chrétienne pour la paix à New York participe aux travaux du Comité des publications du Comité du désarmement des organisations non gouvernementales, au Siège de l'Organisation des Nations Unies, du Comité des ONG sur les droits du peuple palestinien et du Comité des ONG pour la paix et l'enseignement de la vie dans la paix.

Diffusion d'informations relatives aux activités de l'ONU

La Conférence chrétienne pour la paix publie un rapport mensuel détaillé intitulé "News from the United Nations" (Nouvelles de l'ONU), qui est distribué dans le monde entier aux églises et aux comités régionaux membres de la Conférence chrétienne pour la paix. Tous les numéros de cette publication ont été déposés à la section des organisations non gouvernementales de la Division des relations extérieures du Département de l'information. La Conférence chrétienne distribue les publications des Nations Unies à ces réunions et conférences et à celles des organisations qui la constituent.

Depuis 1974, la Conférence chrétienne pour la paix appelle ses adhérents ainsi que d'autres organisations chrétiennes à faire du dimanche le plus rapproché de la Journée des Nations Unies, le 24 octobre, le Dimanche des Nations Unies. Elle publie régulièrement une lettre de ses dirigeants ainsi que des informations concernant les activités de l'ONU, dans lesquelles elle attire l'attention de ses membres sur des questions particulières.

Du 2 au 9 juillet 1985, l'Assemblée de tous les chrétiens pour la paix - la plus haute instance de la Conférence chrétienne pour la paix - s'est réunie à Prague (Tchécoslovaquie). Y ont participé environ 600 représentants venant

d'Eglises chrétiennes de toutes les parties du monde. L'un des buts de l'Assemblée était d'affirmer l'appui apporté par la Conférence chrétienne pour la paix à l'ONU pour les questions dont l'Organisation s'occupe, notamment la Campagne mondiale pour le désarmement et l'Année internationale de la paix. Un représentant de la Section des ONG du Département des affaires économiques et sociales internationales s'est adressé à l'Assemblée.

Pendant l'Année internationale de la paix, la Conférence chrétienne pour la paix a mené les activités suivantes :

a) Séminaire pour les femmes de la Conférence chrétienne pour la paix, à Brême (République fédérale d'Allemagne), en avril 1986 (un dépliant a été publié à cette occasion);

b) Colloque de la filiale asiatique de la Conférence chrétienne pour la paix, à Bombay (Inde), du 26 au 30 mai 1986 (un dépliant a été publié);

c) Conférence de la filiale africaine de la Conférence chrétienne pour la paix, à Dar es-Salam (République-Unie de Tanzanie), du 23 au 27 juin 1986 (un dépliant a été publié);

d) Rencontre oecuménique internationale de la filiale d'Amérique latine et des Caraïbes de la Conférence chrétienne pour la paix, à Quito (Equateur), du 11 au 17 août 1986 (un dépliant a été publié);

e) Consultation de la Conférence chrétienne pour la paix dans les pays de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, à Hanovre (République fédérale d'Allemagne), du 20 au 24 octobre 1986 (le Directeur des relations publiques de l'ONU a fait une déclaration à cette occasion);

f) Conférence de presse de la Conférence chrétienne pour la paix à propos de l'observation de l'Année internationale de la paix des Nations Unies, à Prague, le 18 novembre 1986.

La Conférence chrétienne pour la paix comprend une commission d'étude spéciale qui a pour mission de promouvoir et d'étudier les questions dont s'occupe l'ONU. Elle s'est réunie à Varsovie (Pologne), du 2 au 6 novembre 1987.

7. ORGANISATION MONDIALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

(Catégorie II)

Depuis sa création en 1981, l'Organisation mondiale des personnes handicapées collabore étroitement avec l'Organisation des Nations Unies et ses divers organismes. Ses activités ont été axées sur la Décennie des Nations Unies pour les personnes handicapées. La Décennie est mentionnée et mise en relief dans presque toutes les publications de l'Organisation. Au cours de la période considérée, la Décennie a également figuré à l'ordre du jour de toutes les réunions du Conseil mondial de l'Organisation.

Le Conseil mondial de l'Organisation mondiale des personnes handicapées a décidé de créer un comité composé des présidents régionaux qui sera chargé d'élaborer un programme d'action en vue de l'application du Programme d'action mondial des Nations Unies concernant les personnes handicapées définissant sa stratégie et ses principales priorités. Il a également décidé que les organisations qui s'occupent des personnes handicapées et leurs représentants devraient prendre connaissance du Programme d'action mondial des Nations Unies afin d'être à même d'influencer les gouvernements.

L'Organisation mondiale des personnes handicapées a activement participé aux réunions interorganisations des Nations Unies tenues au Centre pour le développement social et les affaires humanitaires à Vienne. En 1984, elle a organisé à l'intention des organisations non gouvernementales qui s'occupent des personnes handicapées, avant la réunion interorganisations, un séminaire dans le but de proposer des mesures concrètes dans le cadre de la Décennie des Nations Unies.

Le Président de l'Organisation mondiale des personnes handicapées s'est entretenu avec le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies à New York, et des consultations ont eu lieu à plusieurs reprises entre des membres et employés de l'Organisation et des fonctionnaires de l'ONU, notamment au Centre pour le développement social et les affaires humanitaires.

Au Congrès mondial de l'Organisation tenu en 1985, dont les travaux ont été largement axés sur les activités de l'Organisation des Nations Unies, des représentants du Centre pour le développement social et les affaires humanitaires, de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), de l'Organisation internationale du Travail (OIT) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) ont pris la parole et participé activement aux débats. Le Congrès était financé par le Fonds de contributions volontaires pour la Décennie des Nations Unies pour les personnes handicapées.

Des représentants de l'Organisation mondiale des personnes handicapées ont suivi les travaux de la Troisième Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies. L'Organisation a également incité les gouvernements, par l'intermédiaire des organisations nationales qui lui sont affiliées, à promouvoir les buts du Programme d'action mondial des Nations Unies concernant les personnes handicapées.

Avant la réunion mondiale d'experts tenue en 1987 à Stockholm, l'Organisation mondiale des personnes handicapées et le Conseil international sur l'invalidité ont organisé un colloque pour l'évaluation de la Décennie pour les personnes handicapées, 1983-1992. Le colloque a présenté 13 recommandations à la réunion mondiale d'experts, à laquelle les représentants de l'Organisation mondiale des personnes handicapées ont joué un rôle majeur.

A la suite de la réunion mondiale d'experts, l'Organisation mondiale des personnes handicapées et le Conseil international sur l'invalidité ont organisé, à l'intention des représentants des missions permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies, un colloque afin d'examiner les résultats de ladite réunion ainsi

que ceux du colloque organisé préalablement par l'Organisation mondiale des personnes handicapées.

Dans le cadre du Programme de développement de l'Organisation, plusieurs séminaires ont eu lieu dans les régions de l'Amérique du Nord et des Caraïbes, de l'Asie et du Pacifique, de l'Afrique et de l'Amérique latine. Certains d'entre eux ont été financés par le Fonds de contributions volontaires pour la Décennie des Nations Unies pour les personnes handicapées et des représentants du Centre pour le développement social et les affaires humanitaires de l'Organisation des Nations Unies et des bureaux régionaux de l'ONU y ont activement participé.

Dans certaines régions, la relation entre l'ONU et l'Organisation mondiale des personnes handicapées est devenue plus imaginative et plus active, surtout entre le bureau régional de l'Asie et du Pacifique de l'Organisation mondiale des personnes handicapées et la CESAP.

L'Organisation a tenu à plusieurs reprises des consultations avec le Chef du Service de la réadaptation professionnelle de l'OIT. Elle s'est également activement employée, par l'intermédiaire de ses organisations membres, à faire connaître la Convention 159 et la recommandation 168.

La coopération entre l'Organisation mondiale des personnes handicapées et l'OMS a essentiellement porté sur deux domaines : la réadaptation au sein de la collectivité et la terminologie. Le Président de l'Organisation pour la région de l'Europe a participé au séminaire organisé par l'OMS à Sri Lanka en 1987. Des consultations ont eu lieu à plusieurs reprises entre le siège de l'Organisation mondiale des personnes handicapées et le Chef du Service de la réadaptation de l'OMS à Genève.

Le Directeur administratif de l'organisation a assisté à la Conférence générale de l'Unesco en 1986, et des consultations ont eu lieu, notamment avec le Chef de la Section des programmes éducatifs pour les personnes handicapées.

En 1987, le Président de l'Organisation a rencontré le Directeur du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), et des contacts ont été établis entre les organismes membres de l'Organisation mondiale des personnes handicapées et les bureaux locaux du PNUD.

Le Directeur administratif de l'Organisation a rencontré, en 1987, des représentants de la Banque mondiale, et noué avec cette organisation des relations plus étroites, notamment au niveau national.

L'Organisation mondiale des personnes handicapées a également collaboré avec la Commission des droits de l'homme de l'ONU. Elle s'est notamment employée à faire inclure, par la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, les personnes handicapées dans les groupes dont il est reconnu que les droits de l'homme doivent faire l'objet d'une protection spéciale. En 1984, la Sous-Commission a nommé un rapporteur spécial chargé d'établir un rapport sur la mesure dans laquelle les droits de l'homme des personnes handicapées sont reconnus, et l'Organisation mondiale des personnes handicapées a activement participé à l'établissement de ce rapport.

8. EXPERIENCE DE VIE INTERNATIONALE

(Catégorie II)

"Expérience de vie internationale" est une Organisation à but non lucratif qui, depuis sa fondation en 1932, joue un rôle de premier plan dans le domaine de l'éducation et des échanges internationaux. L'Organisation est maintenant une fédération, constituée en société conformément à la législation suisse, de bureaux nationaux situés dans le monde entier. Sa mission, ainsi qu'il est indiqué dans ses statuts, est de faire participer des particuliers à des programmes interculturels qui contribuent à développer la compréhension et le respect mutuel entre les peuples du monde entier. Ses membres, en assumant leur part des responsabilités internationales de l'Organisation, s'efforcent de contribuer à l'instauration d'une paix durable. Cette mission est inextricablement liée à l'oeuvre de l'Organisation des Nations Unies.

Coopération avec les organes et les institutions de l'ONU

Au nombre des activités entreprises par la filiale américaine de l'Organisation dans le domaine du développement et de la formation, il convient de signaler les activités suivantes :

Cameroun. Renforcement des services de vulgarisation et de perfectionnement du personnel du Département du développement communautaire, ce programme étant financé par le Programme des Nations Unies pour le développement et la République du Cameroun.

Soudan. Evaluation des besoins en matière de formation et de réadaptation des réfugiés handicapés, le financement étant assuré par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

Balouchistan (Pakistan). Projet (enseignement) à l'intention des réfugiés afghans, sous les auspices du HCR et du Bureau of Refugee Affairs du Département d'Etat des Etats-Unis.

Indonésie. Programme d'enseignement de l'anglais à Palau Galang, à l'intention des réfugiés en attente de placement, financé par le HCR et organisé conjointement avec Save the Children.

Costa Rica. "Adelante", cours intensif de cinq semaines, organisé en coopération avec l'Université pour la paix. Ce programme, destiné aux agents de développement communautaire, a mis l'accent sur la formation pratique.

Célébration d'années ou de journées consacrées par l'Organisation des Nations Unies à des thèmes particuliers

Année internationale de la jeunesse - 1985. Deux jeunes ont représenté l'organisation à une assemblée qui s'est tenue au Siège de l'Organisation des Nations Unies. L'un a pris la parole sur le thème "Les jeunes pour un monde meilleur" et l'autre a exécuté une danse.

Année internationale de la paix - 1986. La filiale indienne de l'Organisation a organisé un concours d'éloquence sur le thème "Les jeunes et la paix". Dans le cadre de cette initiative, le Directeur du Centre d'information des Nations Unies en Inde a été prié de présider à une réunion de participants et d'employés de l'Organisation "Expérience de vie internationale". Par l'intermédiaire de ses représentants auprès de l'Organisation des Nations Unies, "Expérience de vie internationale" a parrainé "Un million de minutes de paix" et elle a prodigué des conseils et une assistance pour la création de la "Première course autour du monde".

Journée des droits de l'homme - 10 décembre. Un séminaire, intitulé "Le rôle des jeunes dans la protection des droits de l'homme", a été organisé au Centre indien de l'Organisation en 1986.

Journée des Nations Unies - 24 octobre. La Journée des Nations Unies est célébrée chaque année dans le cadre de diverses réunions de l'Organisation "Expérience de vie internationale" dans le monde entier.

Médailles

Médaille de la paix des Nations Unies - 1987. Le 1er juin 1987, la Médaille de la paix a été remise par le Secrétaire général des Nations Unies à un membre du Conseil d'administration de la filiale indienne de l'Organisation "Expérience de vie internationale" pour l'oeuvre importante accomplie dans les domaines de la population et du développement.

Conférences

Des représentants de l'Organisation ont participé aux conférences suivantes :

Conférence internationale sur la population (Mexico, 1984);

Conférence internationale de la jeunesse, parrainée par la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (Uruguay, août 1985);

Conférence de l'Unesco consacrée aux échanges de jeunes (Rome, juin 1987);

Consultation collective d'organisations internationales non gouvernementales de jeunes auprès de l'Unesco (Rhodes (Grèce) 1985; Paris, 1986; et Madrid, 1987).

Parmi les autres conférences auxquelles des représentants de l'Organisation ont participé sont à signaler la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement et au développement, la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à l'Afrique, le forum sur la Convention relative aux armes chimiques, le forum des ONG relatif à l'interdiction des armes chimiques et biologiques, le forum consacré à la Convention relative aux armes chimiques : progrès réalisés et problèmes en suspens, organisé par le Département des affaires de désarmement, la conférence annuelle du Département de l'information à l'intention des organisations non gouvernementales consacrée au thème de l'amélioration de la condition humaine - un ordre du jour pour l'action, et la réunion des organisations non gouvernementales convoquée par l'UNICEF au Siège de l'ONU à New York.

Fonctions occupées par l'Organisation "Expérience de vie internationale"

Des représentants de l'Organisation auprès de l'Organisation des Nations Unies ont été élus à de nombreux postes, notamment aux postes ci-après :

Membre du Comité exécutif du Comité des ONG pour la jeunesse au Siège de l'Organisation des Nations Unies;

Vice-Président du Comité exécutif Département de l'information/ONG en 1984.

L'Organisation a également participé aux activités des comités suivants au Siège de l'Organisation des Nations Unies :

Comité des ONG pour la jeunesse;

Comité des ONG pour l'Université pour la paix;

Comité des droits de l'homme des ONG;

Comité d'organisations non gouvernementales pour le désarmement;

Comité spécial pour le développement des organisations non gouvernementales;

Comité d'organisations non gouvernementales auprès de l'UNICEF (participation entre autres aux activités d'un sous-comité qui s'occupe des problèmes des enfants des rues et des enfants vivant dans la détresse);

Comité des ONG sur "The Trees Project" de l'Année internationale de la jeunesse, 1985 (l'Organisation est l'un des fondateurs du Comité).

9. FEDERATION INTERAMERICAINE DE TOURING ET DES AUTOMOBILE-CLUBS (FITAC)

(Catégorie II)

Les activités des quatre dernières années ont eu pour objet d'assurer l'unité des associations affiliées à la Fédération interaméricaine de touring et des automobile-clubs (FITAC), de défendre leurs intérêts et de coordonner leurs efforts afin de favoriser le développement du tourisme et de l'automobilisme et l'existence de son réseau routier; ces activités ont pris les formes les plus diverses; elles ont consisté en particulier à organiser des voyages et manifestations automobiles pour intensifier l'expansion du tourisme dans les pays respectifs des associations, de même qu'à perfectionner davantage les normes de sécurité routière. Ainsi, la Fédération contribue à la construction et à l'entretien des routes et des voies urbaines, de stations de service bien équipées, d'hôtels, motels et campings, ainsi qu'aux autres types de services favorisant le développement du tourisme national et international.

Au cours des quatre dernières années, le Conseil de direction de la Fédération s'est réuni chaque année pour examiner les opérations et élaborer les futurs plans d'action.

De même, les membres du Comité exécutif de la Fédération se sont rendus une fois par an auprès des associations membres pour en connaître les préoccupations et les problèmes.

La Fédération a également prêté une aide économique à plusieurs associations affiliées, qui le lui ont demandé pour améliorer la qualité des services qu'elles offrent à leurs membres.

La Fédération s'est fait représenter aux XXIIe réunion du Comité directeur permanent et VIe réunion des Commissions techniques des Congrès panaméricains des routes, qui se sont tenues à Montevideo (Uruguay) du 18 au 22 novembre 1985.

Elle a répondu aux demandes d'information concernant la création de nouveaux automobile-clubs en Amérique centrale.

Elle a compilé une liste des services fournis par les associations affiliées aux touristes originaires d'autres pays en vue de faciliter l'organisation de leurs voyages (une copie de cette liste a été adressée au Département des affaires économiques et sociales internationales).

Les associations ont mené à bien dans leurs pays respectifs des activités qui, comme dans le cas du programme d'épreuves de sport automobile organisé en Bolivie, facilitent le développement et l'amélioration des routes et grandes voies de communication de ces pays.

En Equateur, l'association affiliée à la Fédération aide en permanence les pouvoirs publics à élaborer les règlements et politiques concernant l'automobilisme, la circulation et la sécurité.

L'association chilienne déploie une activité analogue, participant aux activités des commissions chargées par le Gouvernement chilien d'étudier la réglementation de la circulation. Elle a d'autre part élaboré diverses études techniques concernant des travaux routiers.

Il convient de noter qu'en raison des graves difficultés économiques que connaissent la majorité des pays du continent, seules la Commission du statut et des questions juridiques et la Commission des assurances, parmi les cinq commissions de travail permanentes de la FITAC, ont pu se réunir ces dernières années. La Commission des assurances a étudié les critères à adopter pour faciliter l'approbation par les autorités compétentes de normes interdisant l'accès des pays respectifs aux véhicules automobiles qui ne sont pas assurés en matière de responsabilité civile. La Fédération a également fait connaître à tous les clubs membres la réglementation en vigueur à cet égard dans les différents pays d'Amérique, afin que celle-ci soit uniformisée.

Un exemplaire de chaque édition de l'annuaire de la Fédération, qui contient des informations sur les associations en faisant partie, a été adressé à l'Organisation des Nations Unies.

La FITAC a consulté et diffusé auprès de ses membres les documents du Conseil économique et social sur les sujets suivants : Sanctions frappant les infractions aux règles de la circulation; Amendements qui pourraient être apportés à la Convention de 1968 sur la circulation routière et à la Convention de 1968 sur la signalisation routière, ainsi qu'aux accords européens les complétant; Examen du degré d'application des résolutions récapitulatives sur la circulation et la signalisation routières.

10. FEDERATION INTERNATIONALE DE L'AUTOMOBILE (FIA)

(Catégorie II)

Les activités se rapportant aux Nations Unies menées au cours des années 1984, 1985, 1986 et 1987 par la Fédération internationale de l'automobile (FIA) en tant qu'organisation non gouvernementale internationale dotée du statut consultatif (catégorie II) auprès du Conseil économique et social de l'ONU, ont consisté pour l'essentiel :

- a) A collaborer en permanence aux travaux planifiés par le Comité des transports intérieurs de la Commission économique pour l'Europe, notamment dans les domaines de la sécurité routière, de la construction des véhicules et des douanes;
- b) A participer régulièrement aux réunions de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) en Europe et en Extrême-Orient;
- c) A assister à de nombreuses rencontres organisées par différents organismes des Nations Unies dans plusieurs pays.

La FIA, fédération qui groupe 105 associations et/ou clubs automobiles appartenant à 95 pays des cinq continents, cherche avant tout à contribuer à l'amélioration de la circulation routière sous tous ses aspects et à promouvoir un tourisme de qualité, dans l'intérêt non seulement des automobilistes qu'elle représente, mais aussi de tous les usagers de la route. Ces objectifs expliquent notre présence active dans les groupes de travail directement responsables de l'élaboration des règlements internationaux dont l'application sera déterminante dans les domaines précités; nos représentants assistent de même à différentes réunions pour nous informer dans d'autres domaines qui, sans concerner aussi directement l'usager de la route, n'en constituent pas moins son environnement immédiat.

Notre rapport présentera donc successivement pour chacun des domaines prioritaires retenus, sous la forme d'un bilan synthétique, les principales activités menées par notre Fédération au sein des différentes commissions et/ou institutions spécialisées de l'Organisation des Nations Unies pendant la période considérée.

Circulation routière

Le domaine de la circulation routière, au sens large, est le domaine dans lequel nos activités avec l'ONU sont les plus développées. Elle s'exercent principalement dans le cadre du Comité des transports intérieurs de la Commission économique pour l'Europe sous la forme suivante :

Comité des transports intérieurs (ECE/TRANS). La FIA participe à la session plénière organisée par ce comité au début de chaque année : pour dresser le bilan des travaux effectués, préciser les actions à mener à court terme (programme de l'année à venir) et réorienter, si besoin en est, les programmes ultérieurs à moyen et à long terme. Au cours de ces sessions, le représentant de la FIA précise l'intérêt que porte notre organisation aux questions du programme qui la concernent et rappelle sa volonté de continuer à collaborer activement aux travaux des groupes d'experts et/ou de travail chargés de ces questions. En 1987, le Secrétaire exécutif de la Commission a tout particulièrement souligné le rôle joué par les organisations non gouvernementales participant à ces travaux, notamment ceux qui portent sur la révision, en cours, de certaines conventions internationales.

Groupe de travail des transports routiers (SC1). Les représentants de la FIA assistent aux sessions de ce groupe (qui se réunit une à deux fois par an), notamment à celle de fin d'année qui prépare la séance annuelle plénière du Comité des transports intérieurs et au cours de laquelle les programmes de travail des différents groupes d'experts et/ou de travail relevant du SC1 pour l'année écoulée et l'année suivante sont examinés en détail.

La FIA intervient au cours de ces sessions pour donner son avis sur les orientations des travaux futurs; elle présente aussi à cette occasion, éventuellement, des recommandations écrites concernant la manière de traiter des questions particulières. Ainsi, par exemple, lors de la soixante-dix-neuvième session du SC1 (11-13 novembre 1987), la FIA a remis une note témoignant qu'elle s'associait aux propositions présentées antérieurement par la Fédération routière internationale (FRI) et la Fédération internationale pour l'habitation, l'urbanisme et l'aménagement du territoire (FIHUAT) au sujet de la nécessité d'élargir la portée de l'accord AGR (grandes routes de trafic international - Europe) récemment révisé. A l'issue du débat, les propositions suivantes ont été acceptées :

"... Le groupe de travail a décidé : 1) de prendre acte avec reconnaissance des propositions de l'IRF, de la FIHUAT et de la FIA, 2) d'inviter ces organisations à élaborer pour la prochaine session du groupe un document détaillé..." (Voir TRANS/SG1/331 du 14 décembre 1987.)

Groupes d'experts de la sécurité de la circulation (GE20), de la construction des véhicules (WP29) et des problèmes douaniers intéressant les transports (GE30). La FIA collabore étroitement aux travaux de ces trois groupes d'experts. Ses représentants qui assistent à toutes les sessions (ordinaires et extraordinaires) de ces groupes interviennent directement au cours des réunions ou adressent auparavant au secrétariat du Comité des transports intérieurs le texte des propositions et/ou recommandations élaborées au sein des commissions internationales (technique, circulation, douanes) de notre Fédération, qui sont composées d'experts de nos clubs affiliés.

Nous indiquerons particulièrement pour chacun de ces trois groupes les questions sur lesquelles ont porté nos principales interventions écrites ou orales pendant la période considérée, et qui ont été ensuite prises en considération.

GE 20 (Sécurité de la circulation)

- a) Dispositifs de présignalisation de danger (TRANS/SC1/GE/R.218 - 20 avril 1984);
- b) Utilisation des feux de détresse (TRANS/SC1/GE20/R.243 - 19 mars 1986);
- c) Conduite des "deux roues" (TRANS/SC1/GE20/R.242 - 13 janvier 1986);
- d) Conduite sous l'influence de médicaments (TRANS/SC1/GE20/R.266 - 7 juillet 1987);
- e) Contrôle a posteriori d'alcoolémie (Lettre MF/GP 144/cic/87 - FIA - 21 octobre 1987);
- f) Révision des Conventions internationales de 1968 sur la circulation et la signalisation;
 - i) Réalisation d'un recueil des signaux en usage dans certains pays, mais non inclus dans la Convention sur la signalisation (TRANS/SC1/GE20/R.214 - 7 mars 1984);
 - ii) Participation au groupe de travail informel composé de représentants du Secrétariat, de la CEMT, de la CEE, et des organisations non gouvernementales préparant les synthèses de recommandations (TRANS/SC1/GE20/R.261 - 15 juillet 1987).

WP 29 (Construction des véhicules)

- a) Révision des règlements internationaux portant sur la construction automobile (1985);
- b) Sécurité active et passive (1984);
- c) Pollution (réduction des taux d'émission par catalyseurs) (1987);
- d) Economie de carburant (1985);
- e) Compte rendu de la septième Table ronde de la FIA sur le thème "L'automobile et son environnement" (juillet 1986).

GE 30 (Problèmes douaniers)

Révision des Conventions internationales sur l'importation temporaire des véhicules privés (1954) et des véhicules commerciaux (1956), commencée sur proposition de la FIA et de l'Alliance internationale de tourisme (AIT) (TRANS/GE 30/R-106 - 2 janvier 1985); les premières recommandations présentées par la FIA et les suivantes (les dernières propositions ont été faites en octobre 1986) ont été retenues; la FIA a participé activement à l'examen des autres propositions.

Réunions diverses

La FIA était représentée aux réunions suivantes :

- a) Réunion du Comité directeur du Projet d'autoroute transeuropéenne (TEM) (Varsovie, 11-13 septembre 1984);
- b) Réunions sur l'application et la révision de l'accord AGR (Genève, octobre 1984, novembre 1985, novembre 1987);
- c) Réunion du Comité permanent pour l'espace méditerranéen et la route (Genève, 29 novembre 1984);
- d) Séminaire sur les aspects du financement des investissements dans l'infrastructure des transports internationaux (Budapest, 26-31 mars 1984);
- e) OMS : réunion globale de liaison sur la prévention des accidents et des blessures (Genève, 7 mai 1985);
- f) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique : cinquième session du Comité de transport maritime et des transports et communications (Bangkok, 10-16 décembre 1985);
- g) Organisation internationale de normalisation (ISO) : atelier sur le thème "L'automobile et le consommateur : l'impact des normes" (Göteborg, 29 mai 1986);
- h) Commission économique pour l'Afrique : quatrième Conférence africaine sur l'entretien routier (Harare, Zimbabwe, 7-11 décembre 1987).

Tourisme

La FIA, membre de l'OMT, a participé de 1984 à 1987, aux réunions suivantes :

- a) Réunions annuelles du Comité des membres affiliés;
- b) Réunions annuelles de la Commission économique pour l'Europe;
- c) Deuxième Séminaire sur les télécommunications et le traitement électronique des informations dans le secteur touristique (La Haye, 27-29 novembre 1984); Réunion de la Commission de l'OMT pour l'Asie du Sud-Est (Waikkal, Sri Lanka, 26-27 avril 1985); Séminaire sur les risques de saturation dans les destinations touristiques en Europe (Athènes, 27-28 mai 1985); dix-huitième Réunion de la Commission pour l'Asie du Sud (Dacca, 18-19 septembre 1986); seizième Réunion de la Commission pour la région de l'Extrême-Orient et du Pacifique (Pékin, 17-18 octobre 1986); Séminaire sur le développement du tourisme international en Europe d'ici à l'an 2000 (Madrid, 2-3 juin 1987).

En ce qui concerne les travaux inscrits au programme de l'OMT, nous signalerons la participation de la FIA à l'élaboration de la Convention internationale visant à faciliter les voyages et les séjours touristiques, conformément à la décision prise par le Conseil exécutif de l'OMT lors de sa vingt-neuvième session, tenue à Madrid du 1er au 4 décembre 1986.

Au cours de ces quatre années, la FIA a donc poursuivi sa collaboration active avec l'Organisation des Nations Unies, ses représentants ayant passé en moyenne 40 jours par an au sein des différentes instances de l'Organisation.

Cette collaboration a permis :

a) De communiquer aux représentants des gouvernements le point de vue des usagers de la route et les conclusions des études menées par les commissions internationales de notre Fédération;

b) D'informer nos clubs et associations affiliées des travaux réalisés au sein de l'Organisation des Nations Unies et des effets à en attendre aux échelons national et international (projets d'harmonisation, règlements, conventions).

Il faut enfin souligner que les contacts établis entre les différents participants (secrétariats, représentants, des gouvernements et des organisations non gouvernementales) lors de ces travaux, ont permis le plus souvent, en créant un climat de compréhension réciproque, d'aboutir à des décisions "équilibrées" conformes à l'intérêt de toutes les parties. Des rencontres extérieures portant sur des sujets d'intérêt commun, où se sont de nouveau rencontrés certains de ces mêmes participants, ont fourni l'occasion de reprendre ces contacts. C'est ainsi que la septième Table ronde organisée par la FIA à Bournemouth (Royaume-Uni) en 1986 sur le thème "L'homme et l'automobile : économie, environnement, efficacité" était présidée par le Directeur de la Division des transports de la Commission économique pour l'Europe.

11. FEDERATION DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS FONCTIONNAIRES INTERNATIONAUX (FAAFI)

(Catégorie II)

La Fédération des associations d'anciens fonctionnaires internationaux (FAAFI) se compose actuellement de 11 associations membres ayant leur siège à New York, Genève, Rome, Paris, Copenhague, Londres, Bangalore, Santiago, Mexico, Montréal et Buenos Aires. Il s'agit d'une organisation en expansion rapide dans la mesure où de plus en plus de fonctionnaires prennent leur retraite et s'affilient à l'une des associations membres de la Fédération ou se réunissent pour en constituer une nouvelle.

En tant qu'organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif (catégorie II) auprès du Conseil économique et social, la FAAFI est, à certains égards, un organe unique en son genre. La plupart des membres des 11 associations membres sont d'anciens fonctionnaires internationaux qui ont travaillé pour un organisme des Nations Unies; certains sont encore employés et d'autres sont des conjoints survivants d'anciens fonctionnaires internationaux. Ces personnes

/...

représentent un large éventail de professions et de compétences et sont exceptionnellement qualifiées du fait des connaissances et de l'expérience professionnelle qu'elles ont acquises dans les organisations où elles ont travaillé. Elles ont également un intérêt tout à fait particulier à promouvoir auprès du grand public la connaissance et l'acceptation des activités des organismes des Nations Unies.

La Fédération a interprété son rôle d'organisation non gouvernementale comme consistant à encourager les initiatives de ses associations membres et, par leur intermédiaire, de leurs membres, et à coordonner leurs activités. Aux termes de ses statuts, la Fédération s'engage à soutenir "les buts et principes inhérents au système des Nations Unies et à appuyer l'oeuvre des organisations et organes de ce système, à la fois directement et par le truchement de ses organisations membres conformément à leurs compétences". Les activités de la Fédération sont gérées par son organe suprême - le Conseil de la FAAFI - où toutes les associations membres sont représentées. Le Conseil se réunit normalement une fois par an et, à chaque session, depuis que la FAAFI bénéficie du statut consultatif, il a examiné la question du rôle de la Fédération en tant qu'organisation non gouvernementale.

Contribution concrète de la FAAFI

La FAAFI a été admise au statut consultatif (catégorie II) auprès du Conseil économique et social en 1983. Elle a demandé à être admise et a été admise à la Conférence des organisations non gouvernementales la même année. Initialement, le Conseil a décidé qu'il lui faudrait élaborer des principes directeurs pour régir les activités de la Fédération en tant qu'organisation non gouvernementale et a convenu qu'en un premier temps ces activités devraient être limitées quant à leur portée et porter essentiellement sur trois domaines techniques : le vieillissement, la santé et le logement. Les associations membres ont été informées en conséquence et invitées à participer aux activités pertinentes. Elles ont également été instamment priées de participer aux programmes organisés à l'occasion de la célébration du quarantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies en 1985.

La Fédération s'est bornée à encourager les initiatives de ses associations membres et à coordonner leurs activités par l'intermédiaire du Conseil de la FAAFI. Elle a elle-même assumé certaines fonctions de représentation à diverses réunions dont il est question plus loin. La mesure dans laquelle la Fédération participe à ces activités est toutefois limitée par des contraintes d'ordre financier étant donné que son budget est limité et qu'elle compte beaucoup sur les activités bénévoles de ses membres. Au cours des dernières années, des membres du Conseil de la FAAFI ont tenu des consultations avec des fonctionnaires du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies concernant les questions du vieillissement et avec des fonctionnaires de l'Organisation mondiale de la santé à propos des questions de santé intéressant les personnes âgées.

Plusieurs associations membres de la FAAFI s'occupent activement des questions intéressant le vieillissement. Certaines ont créé des groupes de travail spéciaux chargés d'étudier les questions qui se posent et d'élaborer des programmes en faveur non seulement de leurs propres membres mais également de l'ensemble de la société. Les associations membres ont également cherché à établir des relations de

/...

travail avec des associations nationales exécutant des programmes de développement en faveur des personnes âgées (par exemple, Help the Aged (Royaume-Uni) et l'American Association of Retired Persons (Etats-Unis d'Amérique). Une association (Royaume-Uni) parraine un projet agricole au Zimbabwe : l'exploitation agricole a donné à d'anciens réfugiés, squatters et personnes démunies les moyens de cultiver et de vendre leurs récoltes dans le cadre d'une coopérative. D'autres associations membres de la FAAFI étudient les moyens de contribuer à des projets précis des Nations Unies destinés à aider les personnes âgées dans les pays du tiers monde.

Participation à des conférences et autres réunions

La FAAFI était représentée à la Conférence internationale sur l'abus et le trafic illicite des drogues tenue en 1987. Depuis qu'elle a obtenu le statut consultatif, la Fédération a, en tant qu'organisation non gouvernementale, désigné des représentants au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York, à Genève et à Vienne. Des représentants de la FAAFI ont assisté à nombre de réunions de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et ses organes subsidiaires, en particulier lorsque les problèmes du vieillissement et du logement et certaines questions de développement étaient examinés (par exemple les sessions de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes).

Au sein de la communauté des organisations non gouvernementales, la FAAFI a été représentée aux réunions du Conseil de la Conférence des organisations non gouvernementales tenues à New York et à Genève. Ses représentants ont également participé à l'Assemblée générale de la Conférence des organisations non gouvernementales tenue à Genève en 1985. Des représentants de la FAAFI ont en outre pris part à diverses consultations d'organisations non gouvernementales sur le vieillissement et les questions connexes tenues à New York, à Genève et à Vienne, ainsi qu'à des consultations consacrées à des questions plus générales (par exemple la consultation sur "un nouvel ordre humanitaire", au cours de laquelle l'accent a porté essentiellement sur le vieillissement, les sans-abri et la jeunesse).

Autres activités concrètes et consultatives

La Fédération n'a pas été invitée à établir des rapports à l'intention du Conseil économique et social ou de ses organes subsidiaires. Elle a pris des mesures d'ordre général pour appliquer les résolutions adoptées par ces organes et exécuter des plans mondiaux d'action intéressant les domaines d'intérêt retenus par le Conseil de la FAAFI. Les différents membres des associations membres de la FAAFI appuient les activités du système des Nations Unies de diverses façons et les associations membres se sont déclarées disposées à faire de même. Les anciens fonctionnaires membres des associations représentent une somme de connaissances et de talents auxquels font appel les organisations du système. C'est ainsi que bon nombre d'anciens fonctionnaires sont engagés en tant que consultants pour établir des études et fournir des avis d'experts à des organes de l'Organisation des Nations Unies; certains d'entre eux ont fourni une assistance en tant qu'experts dans un certain nombre de domaines techniques (par exemple le développement économique et social, l'éducation, la santé, l'administration publique, les télécommunications, la sécurité sociale et la législation du travail).

Diffusion d'informations sur les activités du système des Nations Unies

Bon nombre d'anciens fonctionnaires membres d'associations membres de la FAAFI appuient activement les organisations où ils étaient employés ainsi que l'ensemble du système. Au cours des cinq dernières années, ils ont notamment entrepris les activités ci-après : cours, organisation de stages ou de séminaires, publication d'ouvrages et d'articles, diverses conférences ainsi qu'un appui actif aux programmes des sections nationales et locales des associations pour les Nations Unies affiliées à la Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies. Une association membre de la FAAFI (à Santiago) a coopéré à l'organisation d'une exposition de publications établies par la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) à l'occasion de son quarantième anniversaire.

Certaines associations membres tiennent des listes de personnes disposées à donner des conférences et prennent des dispositions pour diffuser de la documentation pour aider leurs membres à se tenir au courant des faits nouveaux survenus dans le système des Nations Unies. La plupart des organisations publient des bulletins dont certains contiennent des renseignements d'actualité sur le système, et rendent compte des activités pertinentes de leurs différents membres. Dans ce domaine ce sont les associations membres et, plus particulièrement, leurs différents membres plutôt que la Fédération elle-même qui jouent le rôle le plus actif et le plus efficace en matière de diffusion de renseignements sur le système des Nations Unies et d'information du grand public à propos des activités de la Fédération dans les pays où ils résident.

12. REUNION INFORMELLE DE GENEVE DES ORGANISATIONS NON
GOUVERNEMENTALES INTERNATIONALES DE JEUNESSE

(Catégorie II)

La Réunion informelle de Genève des organisations non gouvernementales internationales de jeunesse fonctionne activement depuis juillet 1968 en tant qu'organe de liaison entre les organisations de jeunes et l'Organisation des Nations Unies, informant les organisations non gouvernementales de jeunesse sur les questions intéressant l'Organisation des Nations Unies et prenant la parole à l'Organisation, en particulier sur les questions relatives à la jeunesse et les questions connexes. Le Conseil économique et social lui a accordé le statut consultatif (catégorie II) le 10 mai 1983.

La Réunion informelle de Genève tient trois sessions par an, une à Vienne, une à Genève et une troisième à l'occasion de la Consultation collective des organisations non gouvernementales de jeunesse organisée par l'Unesco. Chaque année, un certain nombre de journées d'étude se tiennent dans le cadre des sessions de la Réunion informelle de Genève. Les rapports des sessions sont envoyés non seulement aux organisations membres mais également aux organes de l'Organisation des Nations Unies et aux institutions spécialisées, notamment au Groupe des organisations non gouvernementales du Département des affaires économiques et sociales internationales à New York et au Bureau de liaison des organisations non gouvernementales à Genève. Le Groupe de la jeunesse du Centre pour le

développement social et les affaires humanitaires de l'Organisation des Nations Unies aide la Réunion informelle de Genève à établir et à communiquer des documents intéressant l'Organisation des Nations Unies et les rapports de la Réunion.

Principales activités au cours de la période 1984-1987

L'Année internationale de la jeunesse, proclamée par l'Organisation des Nations Unies (1985), tant au cours de la période préparatoire que dans le cadre des activités de suivi, a fourni d'importants apports pour le Plan d'action de la Réunion informelle de Genève pour la période 1983-1985, notamment pendant les sessions et les journées d'étude de la Réunion. Diverses déclarations et notes d'information ont été rédigées et présentées par les représentants de la Réunion informelle de Genève à diverses réunions d'organismes des Nations Unies ouvertes aux organisations non gouvernementales.

Activités en 1984

La cinquante-huitième session de la Réunion informelle de Genève, qui s'est tenue à Vienne du 21 au 23 février 1984, a porté notamment sur les points suivants :

Déclaration à la troisième session du Comité consultatif pour l'Année internationale de la jeunesse;

Déclaration sur les droits et les responsabilités des jeunes;

Rapport sur la Réunion d'experts sur la jeunesse à laquelle ont participé des représentants de la Réunion informelle de Genève;

Evaluation de la Réunion régionale de 1983 sur l'Année internationale de la jeunesse.

La cinquante-neuvième session de la Réunion informelle de Genève, qui s'est tenue à Genève du 28 au 30 mai 1984, a porté notamment sur les points suivants :

Evaluation, par la Réunion informelle de Genève, de la troisième session du Comité consultatif pour l'Année internationale de la jeunesse;

Journées d'étude préparatoires sur l'éducation pour la paix et le désarmement.

En novembre 1984, la Réunion informelle de Genève a contribué aux activités suivantes :

Rapport du Centre pour le développement social et les affaires humanitaires sur l'Année internationale de la jeunesse; recommandations à la trente-neuvième session de l'Assemblée générale;

Rapports des organisations membres sur les activités qu'elles ont menées au titre de l'Année internationale de la jeunesse;

/...

Rapport du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) sur ses programmes relatifs à la jeunesse;

Informations sur les programmes de l'Office des Nations Unies à Genève;

Etude sur la situation des jeunes au cours des années 80 et Plan mondial d'action.

Activités en 1985

La Réunion informelle de Genève a contribué aux activités suivantes :

Mars 1985

Déclaration à la quatrième session du Comité consultatif pour l'Année internationale de la jeunesse;

Contribution à la quarantième session de l'Assemblée générale et à la Conférence mondiale sur la jeunesse;

Rapport des organisations membres sur les activités qu'elles ont menées au titre de l'Année internationale de la jeunesse;

Echange de vues sur les activités de la Réunion informelle de Genève après 1985.

Juin 1985

Evaluation de la quatrième session du Comité consultatif pour l'Année internationale de la jeunesse;

Quarantième session de l'Assemblée générale et Conférence mondiale sur la jeunesse;

Examen du rapport du Secrétaire général à l'Assemblée générale;

Congrès de l'Unesco sur la jeunesse et la Réunion informelle de Genève;

Déclaration au Congrès de l'Unesco sur la jeunesse;

Echange d'informations sur diverses activités des organisations membres au cours de l'Année internationale de la jeunesse;

Conférence mondiale chargée d'examiner et d'évaluer les résultats de la Décennie des Nations Unies pour la femme (Nairobi, 1985);

Contribution du Centre pour les droits de l'homme (ONU);

Activités préparatoires de la Réunion informelle de Genève au titre de l'Année internationale de la paix.

Septembre 1985

Préparatifs de l'Année internationale de la jeunesse;

Congrès mondial de l'Unesco sur la jeunesse;

Echange d'informations sur les activités des organisations membres pendant l'Année internationale de la jeunesse;

Déclaration sur la situation actuelle en Afrique du Sud.

Activités en 1986

La Réunion informelle de Genève a contribué aux activités suivantes :

Février 1986

Evaluation de l'Année internationale de la jeunesse;

Conférence mondiale sur la jeunesse;

Programme d'activités de la Réunion informelle de Genève après 1985;

Participation des organisations non gouvernementales à la célébration de l'Année internationale de la paix;

Echange d'informations sur les activités des organisations membres;

Déclaration sur l'Année internationale de la paix.

Juin 1986

Rôle des organisations non gouvernementales dans l'application des principes directeurs régissant la planification et les activités consécutives dans le domaine de la jeunesse;

Voies de communication entre l'Organisation des Nations Unies, les jeunes et les organisations de jeunesse;

Relations entre la Réunion informelle de Genève et les organes de l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées;

Journées d'étude sur l'éducation par la vie familiale.

Octobre 1986

Informations sur la Consultation collective de l'Unesco;

Participation des organisations non gouvernementales de jeunesse à la célébration de l'Année internationale de la paix;

/...

Voies de communication entre les jeunes, les organisations de jeunesse et l'Organisation des Nations Unies.

Activités en 1987

La Réunion informelle de Genève a contribué aux activités suivantes :

Février 1987

Plan d'action de la Réunion informelle de Genève pour 1987-1988;

Journées d'étude sur la jeunesse et la lutte contre l'apartheid;

Diffusion de renseignements sur l'Organisation des Nations Unies par le Centre pour le développement social et les affaires humanitaires;

Activités de la Réunion informelle de Genève intéressant l'Organisation des Nations Unies.

Juin 1987

Echange de vues des organisations membres sur la situation des jeunes;

Rapports des organisations membres sur leurs activités contre l'apartheid;

Présentation par le Centre contre l'apartheid (ONU);

Diffusion de renseignements sur Organisation des Nations Unies par le Centre pour le développement social et les affaires humanitaires;

Rapport de l'Organisation internationale du Travail (OIT);

Journées d'étude sur le logement : question intéressant tout particulièrement les jeunes;

Déclaration relative à l'Année internationale du logement des sans-abri.

Septembre 1987

Principes directeurs régissant les activités consécutives dans le domaine de la jeunesse;

Consultation collective de l'Unesco avec les organisations non gouvernementales de jeunesse;

Plan d'action de la Réunion informelle de Genève pour 1987-1988.

/...

13. GREENPEACE INTERNATIONAL

(Catégorie II)

ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES

Antarctique

Greenpeace International oeuvre très activement depuis plusieurs années pour la protection et la conservation du continent antarctique et des océans environnants. Elle a notamment travaillé à l'établissement de la première base permanente d'ONG sur ce continent (World Park Base).

Greenpeace suit tous les ans depuis 1983, en qualité d'observateur, les débats de l'Assemblée générale sur la question de l'Antarctique. Des rapports et des documents de référence ont été distribués, avant et durant ces débats, aux délégués de divers pays (des exemplaires des rapports ont été déposés aux archives du Secrétariat de l'ONU).

Désarmement

Greenpeace consulte en permanence les représentants à l'ONU qui s'occupent des questions de désarmement.

Troisième session extraordinaire consacrée au désarmement

Une délégation de Greenpeace a suivi cette session en cherchant tout particulièrement à faire progresser la question d'un traité d'interdiction complète des essais et à obtenir que celle des armes nucléaires navales soit abordée à la table de négociations. Dans l'immédiat, Greenpeace essaie d'obtenir que les armes tactiques de cette catégorie soient interdites.

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT (PNUE)

Conseil d'administration

Greenpeace a suivi en qualité d'observateur la quatorzième session du Conseil d'administration du PNUE (juin 1987). Parmi les questions examinées, elle s'est particulièrement intéressée aux sujets suivants :

- a) Les perspectives en matière d'environnement jusqu'à l'an 2000 et au-delà;
- b) Le rapport de la Commission mondiale de l'environnement et du développement;
- c) L'exportation des produits chimiques dangereux et strictement réglementés.

/...

Déchets dangereux

Greenpeace suit en qualité d'observateur les négociations en vue de l'élaboration d'une convention mondiale sur le contrôle des transports transfrontière de déchets dangereux.

Produits chimiques

Greenpeace assiste en qualité d'observateur aux travaux menés par le Groupe de travail spécial d'experts du PNUE chargé de mettre au point les modalités du consentement préalable en connaissance de cause et d'autres méthodes pour compléter les directives de Londres applicables à l'échange de renseignements sur les produits chimiques qui font l'objet du commerce international; Greenpeace essaie d'obtenir qu'une autorisation préalable appuyée sur une information réelle soit requise en ce qui concerne les pesticides.

Programmes régionaux du PNUE relatifs aux mers et océans

Greenpeace participe activement aux travaux menés sous l'égide du PNUE dans le cadre des programmes régionaux suivants :

- a) Convention de Barcelone pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution;
- b) Convention de Cartagena pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes;
- c) Programme régional du Pacifique Sud pour l'environnement;
- d) Programme relatif aux mers d'Asie de l'Est, par le canal de l'organe de coordination de ce programme.

On peut citer comme exemples de cette activité :

- a) Participation aux réunions tenues respectivement à Gênes en 1985 et à Athènes en 1987 dans le cadre de la Convention de Barcelone;
- b) Participation à la quatrième réunion intergouvernementale sur le programme pour la protection de l'environnement dans les Caraïbes et à la première réunion des Parties à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes, tenue en octobre 1987 à la Guadeloupe;
- c) Préparation d'une étude d'évaluation de l'environnement de la région des Caraïbes.

AUTRES ORGANISATIONS

Commission économique pour l'Europe

Les travaux de Greenpeace se rapportant à la Commission économique pour l'Europe ont jusqu'à présent été concentrés sur la Convention de Genève sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance.

/...

Greenpeace a assisté en qualité d'observateur aux réunions que l'organe exécutif de la Convention précitée a tenues à Genève en 1984, 1986 et 1987, ainsi qu'à celle qu'il a tenue au niveau ministériel à Helsinki en 1985, notamment à la conclusion du Protocole prévoyant la réduction de 30 % des émissions de soufre.

Greenpeace a par ailleurs participé aux travaux du Groupe spécial chargé d'élaborer un protocole concernant la réduction des émissions d'oxyde d'azote.

Organisation maritime internationale (OMI), Convention de Londres sur la prévention de la pollution des mers résultant de l'immersion de déchets et autres matières

Greenpeace fait campagne sur deux sujets qui relèvent très précisément de la Convention de Londres : l'immersion des déchets radioactifs et l'incinération des déchets en mer.

Greenpeace s'est très activement associée aux travaux se rapportant à la Convention précitée, notamment aux réunions consultatives organisées en 1984 et 1986, au cours desquelles elle a présenté des rapports scientifiques et techniques détaillés sur les deux sujets susmentionnés

Traité sur la non-prolifération

Greenpeace a envoyé à la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération tenue à Genève en 1985, une délégation qui s'est efforcée d'obtenir que le traité interdisant partiellement les essais soit renégocié et devienne un traité d'interdiction complète. Un dossier d'information détaillé a été remis aux délégués. Des investigations sont en cours sur le plan juridique pour déterminer ce qu'il serait possible de faire lors des conférences d'examen de 1990 et 1995.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

La question de l'autorisation préalable fondée sur une information réelle (voir la section relative au PNUE) a été approfondie avec la FAO. L'examen a tout particulièrement porté sur les modifications qui devraient être apportées à une disposition de l'article 9 du Code international de conduite concernant les pesticides.

Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone

Greenpeace a suivi en qualité d'observateur la réunion consacrée aux moyens de préserver la couche d'ozone organisée en septembre 1987 à Montréal, au cours de laquelle a été signé, dans le cadre de la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone, le Protocole de Montréal restreignant l'utilisation des chlorofluorocarbones.

14. HUMAN RIGHTS INTERNET (HRI)

(Catégorie II)

Human Rights Internet est un réseau international de communication qui regroupe près de 1 500 membres (organisations et particuliers) disséminés dans 90 pays. L'organisation informe tous ceux qui, dans le monde, portent attention aux droits fondamentaux - auteurs d'ouvrages de réflexion, militants ou responsables de politiques - des questions intéressant la protection et la promotion de ces droits tels qu'il sont définis dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et les autres instruments adoptés par l'ONU et les diverses organisations internationales. Elle encourage également l'éducation et les travaux d'étude dans ce domaine et possède un centre de documentation et une base informatique de données.

La principale activité d'Internet consiste à publier chaque trimestre le HRI Reporter, aujourd'hui considéré comme une source bibliographique faisant autorité. Cette publication contient des informations et des analyses sur des questions se rapportant aux droits de l'homme, ainsi que des centaines de condensés de rapports récents d'organismes intergouvernementaux et non gouvernementaux. Le Reporter s'est toujours beaucoup intéressé aux travaux de l'ONU, auxquels il a fait une place toujours plus importante durant les quatre années sur lesquelles porte le présent rapport (1984-1987). C'est ainsi que les représentants d'Internet se sont tenus au courant, soit en y assistant, soit en les suivant de près, de presque toutes les réunions de la Commission des droits de l'homme, de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, entre autres des travaux des groupes de travail sur l'esclavage et les populations autochtones, et du Comité des droits de l'homme. Internet a également suivi les travaux concernant la création du Comité contre la torture et du Comité des droits économiques, sociaux et culturels. Elle a régulièrement rendu compte de ces réunions dans le Reporter.

Un représentant d'Internet a par ailleurs participé activement à toutes les réunions du Groupe spécial des ONG qui s'occupe du projet de convention sur les droits de l'enfant. Internet a suivi de très près les travaux d'élaboration de cet instrument et en a rendu compte. L'un de ses représentants a assisté au Forum des ONG et à la Conférence mondiale chargée d'examiner et d'évaluer les résultats de la Décennie des Nations Unies pour la femme, tenue en juillet 1985 à Nairobi. Internet a également suivi et relaté les travaux du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes.

Elle a été représentée à la deuxième Conférence mondiale de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale (Genève, 1er-12 août 1983). Durant les quatre années considérées, elle a suivi en permanence l'action menée contre le racisme, en particulier contre l'apartheid en Afrique du Sud, et elle a suivi et fait connaître les travaux du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale.

Le numéro du Reporter de décembre 1985 contient un document spécial consacré aux Nations Unies, avec un diagramme des organes de l'ONU qui s'occupent des droits

/...

de l'homme. Internet a donné son autorisation pour que ce diagramme, qu'elle est en train de mettre à jour, soit reproduit dans deux manuels scolaires. Ce document spécial est largement utilisé pour enseigner en quoi consistent les travaux de l'ONU concernant les droits de l'homme.

Internet a commencé en 1987 de préparer la publication d'un supplément spécial du Reporter consacré aux travaux de l'ONU. Le premier numéro de ce supplément, un rapport de 62 pages consacré à la quarante-quatrième session de la Commission des droits de l'homme, a été publié dans le cadre des manifestations destinées à marquer le quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Les numéros à venir, qui doivent être publiés conjointement par le Internet et le Service International pour les droits de l'homme, présenteront les activités de tous les organismes des Nations Unies, notamment l'OIT, l'Unesco, le HCR, l'UNICEF et l'OMS.

Outre les comptes rendus qu'elle a publiés dans le Reporter et sa présence aux réunions, Internet a étroitement coopéré avec l'Unesco dans le domaine de l'éducation et pour la documentation se rapportant aux droits de l'homme. Un guide d'enseignement préparé par la Directrice exécutive d'Internet a été publié en 1986 par l'Unesco en tant que volume V (1986) de sa publication l'Enseignement des droits de l'homme. La Directrice exécutive a également établi pour l'Unesco une bibliographie sur la question des droits de l'homme et l'anthropologie.

Internet renseigne régulièrement ses membres, qui lui adressent des questions sur des sujets divers, par exemple comment procéder pour demander le statut consultatif, se procurer des documents de l'ONU ou présenter des communications aux rapporteurs spéciaux conformément aux procédures de pétition de l'Organisation. Elle informe également son réseau lorsque des rapporteurs ou des organes de l'ONU ont besoin d'une information particulière, étant elle-même informée à ce sujet notamment par le Centre pour les droits de l'homme.

Enfin, parmi les activités d'Internet se rapportant à l'ONU, il convient de citer la publication de répertoires des organismes qui s'occupent des droits de l'homme dans différentes régions du monde, y compris les organismes des Nations Unies. Ces ouvrages, qui indiquent les buts, programmes, coordonnées et principaux responsables de chaque organisation, sont les seuls répertoires complets de cette nature. La troisième édition du répertoire concernant l'Amérique du Nord (North American Human Rights Directory) est parue en 1984; les autres volumes sont consacrés aux organisations d'Europe et du tiers monde. En 1987 ont été mis en chantier un répertoire bilingue (anglais/espagnol) des organisations qui s'occupent des droits de l'homme dans la région Amérique latine et Caraïbes, un autre concernant l'Afrique et un troisième concernant l'Asie.

15. INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES (SOCIETES TRANSNATIONALES)

(Catégorie II)

L'Institut d'études politiques a parrainé des réunions d'intellectuels américains et soviétiques qui ont lieu tous les 18 mois, alternativement aux Etats-Unis et en Union soviétique. La dernière réunion a eu lieu en février 1987 à Moscou et abouti à l'élaboration d'un programme de désarmement de remplacement; des membres de l'Académie des sciences de l'Union soviétique y ont pris part. La première rencontre a eu lieu en 1982 et avait pour but de mettre au point un cadre de recherche et d'analyse de politiques favorisant la détente entre les Etats-Unis et l'Union soviétique ainsi qu'un traité de désarmement global. La dernière réunion en date aux Etats-Unis s'est tenue à Washington en décembre 1986.

Un représentant de l'Institut a participé aux débats des intellectuels américains et soviétiques sur le désarmement et la détente, qui ont eu lieu à Washington les 1er et 2 décembre 1986. En 1985, un représentant de l'Institut a participé à un Séminaire sur l'ordre économique international, tenu à Washington et y a fait un exposé intitulé "The Magic of the Market". Il a présenté des documents sur le contrôle des armements intitulés "4 Propositions About Arms Control", dans le cadre de la rencontre des intellectuels américains et soviétiques en septembre 1985 et a écrit pour le Harvard Education Review de mars 1985 un article intitulé "The Arms Race and Democracy". En 1986, l'Institut a écrit deux articles, le premier intitulé "Nuke-Free World: A practical Vision" pour le Los Angeles Times du 17 octobre 1986 et le second intitulé "Plotting a Course for Soviet Relations" pour le San Francisco Chronicle du 12 février 1986. Sur la guerre et le déploiement des armes, un représentant de l'Institut a fait une déposition devant le Groupe chargé d'examiner les questions de partage des coûts de la dépense nationale au Comité des forces armées de la Chambre des représentants des Etats-Unis, le 2 mars 1988. Le même représentant a participé à la rédaction d'un article pour The New Yorker du 11 avril 1988, intitulé "A reporter at Large: Bloody Games" (sur l'Afghanistan). En 1987, un représentant de l'Institut a prononcé une allocution au cours d'un colloque tenu à San Francisco le 24 octobre 1987 sur le thème "Global Development and Security". L'Institut a publié un document intitulé "The Four Pillars", qui porte sur la sécurité réelle et les fondements de la politique étrangère des Etats-Unis après la deuxième guerre mondiale. Ce document a été distribué lors de la Conférence internationale sur le désarmement et le développement tenue en septembre 1987 à New York.

Un chercheur de l'Institut, ancien sénateur et candidat à la présidence des Etats-Unis, M. George McGovern, a été invité à prendre la parole au cours de la réunion marquant le vingt-cinquième anniversaire du Programme alimentaire mondial tenue à Rome le 30 mai 1988. Son allocution était intitulée "The World Food Program: Success Story of 25 Years and Challenge of the Future" (Le Programme alimentaire mondial : 25 ans de succès et défis à venir). Lors de la réunion, il a été rendu hommage à M. George McGovern pour l'oeuvre qu'il avait accomplie lorsqu'il était Directeur du Food for Peace Program du gouvernement Kennedy; en 1961, sous sa direction, ce programme avait fourni des denrées alimentaires d'une valeur de 40 millions de dollars pour aider au lancement du Programme alimentaire mondial de la FAO.

/...

L'ancien directeur de l'Institut et Directeur de recherche a organisé une rencontre entre Américains et Cubains, "U.S.-Cuba Dialogue", à laquelle il a personnellement participé. Une délégation de personnalités américaines, dont la Présidente du Conseil d'administration de l'Institut, s'est rendue à Cuba pour y rencontrer des personnalités cubaines et définir des directives de politique générale permettant la reprise des relations diplomatiques et commerciales entre les Etats-Unis et Cuba. L'équipe mixte a enquêté sur la situation de six prisons cubaines et il est prévu durant la prochaine année des rencontres d'experts des droits de l'homme, de l'environnement, de la biotechnique et de la santé, pour examiner des sujets d'intérêt commun.

Un chercheur de l'Institut va bientôt publier un livre intitulé Southern African Conflict: Collected Essays 1974-1985, qui porte sur la situation en Angola, au Mozambique, en Namibie et au Zimbabwe. Ce livre traitera également de la politique des grandes puissances en Afrique australe. Le même chercheur a travaillé comme consultant pour le Comité de la décolonisation, le Comité contre l'apartheid, le Comité du Conseil de sécurité sur les sanctions contre la Rhodésie du Sud et le Bureau du Commissaire pour la Namibie.

En août et septembre 1987, six représentants de l'Institut ont participé à la Conférence internationale sur les relations entre le désarmement et le développement et ont présenté à la réunion de travail des représentants des organisations non gouvernementales, le document intitulé "The Effect on the World's Children of An Effective Disarmament Process" (Conséquences d'un désarmement effectif sur la situation des enfants dans le monde).

Une représentante de l'Institut a participé à la Conférence mondiale chargée d'examiner et d'évaluer les résultats de la Décennie des Nations Unies pour la femme, tenue en 1985, et y a présenté une exposition d'art chilien des tapisseries illustrant l'histoire politique et sociale du Chili faites par des femmes des bidonvilles. Toujours en 1985, la même représentante de l'Institut a organisé des tournées aux Etats-Unis de femmes du tiers monde, dont une journaliste sud-africaine et la Présidente de la Fédération des paysannes boliviennes. En 1986, le Third World Women's Project, sous la direction de l'Institut, a produit un film fixe intitulé "Arpilleras: Newspapers on Cloth", auxiliaire audio-visuel sur les violations des droits de l'homme en Amérique. Toujours en 1986, dans le cadre de son programme d'échanges, ce projet a organisé la tournée aux Etats-Unis d'une journaliste féministe tanzanienne et d'une cinéaste argentine ayant mis en scène et produit le film Las Madres. En 1987, la même représentante de l'Institut s'est vu attribuer le "Gamaliel Chair", parrainé par le Lutheran Campus Ministry de l'Université du Wisconsin à Milwaukee et a prononcé le discours-programme de la Connecticut League of Women Voters; elle a aussi pris la parole lors d'un colloque de l'Université Yale sur le thème "Linking Destinies in the Americas" (Communauté de destin dans les Amériques). Le projet a, en 1987, publié un ouvrage intitulé Chronology of Chilean History: Politics and Policies, International and Domestic Economy, U.S. Relations, et a financé les tournées effectuées par le Directeur du Social Science Research Center de l'Université de Porto Rico et par le Directeur du Women and Development Department de l'Université des Indes occidentales. Cette année a marqué le dixième anniversaire des prix Letelier-Moffitt des droits de l'homme, attribués à Pete Seeger des Etats-Unis et au Vicariat de Solidarité du Chili. En 1988, le projet a financé des tournées effectuées par des militants des

droits de l'homme, notamment Mirna Anaya d'El Salvador, Zenaida Velasquez du Honduras et Clara Lopez Obregon, Présidente du Conseil municipal de Bogota (Colombie) et membre du Comité permanent colombien des droits de l'homme (automne 1988). Il est prévu pour l'automne 1988 une série de conférences sur la situation des femmes réfugiées ainsi que sur d'autres questions internationales et de développement, et une série de conférences intitulée "Féminisme et éthique".

Un chercheur de l'Institut, dont les activités portaient principalement sur les armes nucléaires et conventionnelles et sur les stratégies et politiques militaires, a participé à des analyses et commentaires quotidiens sur les pourparlers au sommet entre les Etats-Unis et l'URSS, tenus à Washington en décembre 1987. Il a participé à des émissions de télévision et de radio et a organisé tous les jours des réunions d'information à l'intention des journalistes sur le déroulement des entretiens entre MM. Gorbatchev et Reagan. Un membre de l'équipe affectée au projet sur les armes nucléaires a publié un ouvrage indiquant les déploiements de navires de guerre nucléaires par les Etats-Unis, l'URSS et d'autres pays du monde entier en 1988. Le Directeur du National Security Program de l'Institut a écrit de nombreux articles sur la politique et la planification militaires, notamment "General Nutting and the Invaders" (Bulletin of Atomic Scientists, janvier-février 1987), "U.S. Seen Shifting to Strategic Arms" (Washington Post, 23 avril 1987) et "Nuclear Battlefields" (Ballinger, 1986) ainsi qu'un article sur les armes nucléaires au SIPRI Yearbook de 1985.

Un chargé de recherche de l'Institut a produit des films dont un sur Cuba et Fidel Castro intitulé The Uncompromising Revolution, sorti en 1988. Il a également écrit des ouvrages, notamment The Dangerous Doctrine: National Security and U.S. Foreign Policy, ainsi que de nombreux poèmes et articles, dont "A Breath of Stale Air at the FBI: Was National Security a Cover probing Central America Protestors" (Washington Post, 7 février 1988), "Time to End the Cold War in the Carribean" (The Sun, 23 décembre 1987), "Our Double Standard on Terrorism" (The Tribune, 22 janvier 1985) ainsi qu'un discours sur l'idéologie américaine de la guerre froide, prononcé au Channel City Women's Forum à Santa Barbara (Californie) le 11 août 1987.

Un chargé de recherche et un collaborateur de l'Institut mènent des travaux sur le nouvel ordre économique international et la dette du tiers monde ainsi que sur l'analyse de la situation actuelle aux Philippines. Ils ont publié de nombreux articles et ouvrages, notamment A Journey Through the Global Debt Crisis, 1987, et The Merchants of Drink, 1988.

L'Institut des sociétés transnationales d'Amsterdam (Pays-Bas) est affilié à l'Institut d'études politiques et a financé de nombreux projets. Ainsi, les chargés de recherche Jorge Sol, Marcos Arruda et Susan George ont travaillé sur la crise de l'endettement international; Howard Wachtel écrit actuellement sur la perestroïka et a publié de nombreux ouvrages au cours des quatre dernières années, notamment un ouvrage sur l'économie internationale intitulé The Money Mandarins; Susan George et Dieter Einst ont analysé le fossé scientifique et technologique qui sépare le nord et le sud et la Division internationale du travail; des chargés de recherche ont produit plusieurs brochures et fait des exposés sur l'Amérique centrale, les Philippines et l'Afrique australe, touchant des sujets tels que la

réforme agraire, la faim, les droits de l'homme, la militarisation, l'endettement, la guerre, la paix et l'agitation civile. Un chargé de recherche a récemment publié un ouvrage intitulé A Fate Worse Than Debt: The World Financial Crisis and the Poor (1988) et plusieurs autres écrits, notamment un éditorial mensuel sur la culture et la société pour AFRICASIA et un essai sur la FAO dans La gestion des ressources naturelles d'origine agricole et des travaux sur l'alimentation et la faim.

Un directeur de recherche de l'Institut et ancien Attorney General adjoint des Etats-Unis a écrit des articles et prononcé des conférences sur le racisme et la discrimination. Un chargé de recherche de l'Institut dirige le Comité des étudiants contre l'apartheid de l'Université de Harvard. Une collaboratrice de l'Institut est la coordonnatrice nationale du programme sur le racisme de la Women's International League for Peace and Freedom; elle prononce des conférences et écrit de nombreux articles sur le racisme et les populations indigènes.

16. INSTITUT IBERO-AMERICAIN DU DROIT AERONAUTIQUE
ET DE L'ESPACE ET DE L'AVIATION COMMERCIALE

(Catégorie II)

L'Institut ibéro-américain du droit aéronautique et de l'espace et de l'aviation commerciale a organisé du 1er au 13 septembre 1984 à Lima ses XIVes Journées, placées sous la conduite de son Président et de son Secrétaire général et auxquelles ont assisté environ 300 représentants d'administrations publiques, d'universités et de compagnies aériennes. A cette occasion ont été formulées des conclusions relatives au principe juridique du "patrimoine commun de l'humanité", consacré par le Traité sur les principes régissant les activités des Etats en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la lune et les autres corps célestes (1967) et par la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (1982). Des recommandations à l'intention des gouvernements ont également été formulées touchant la Convention des Nations Unies sur le transport multimodal international de marchandises, adoptée à Genève le 24 mai 1989. Les actes de ces Journées ont été publiés et très largement diffusés auprès des membres, des gouvernements et des organisations internationales.

L'Institut a organisé du 9 au 12 octobre 1985 à Montevideo ses XVes Journées placées sous la conduite de son Président et de son Secrétaire général et auxquelles ont assisté environ 400 représentants d'administrations publiques, d'universités et de compagnies aériennes. Il y a été recommandé d'effectuer toutes les enquêtes scientifiques et techniques qui permettraient de réduire le bruit des aéronefs et les dommages en résultant, les Etats étant invités à promulguer des règles juridiques inspirées des dispositions de l'annexe 16 de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

L'Institut a organisé du 15 au 18 octobre 1986 à Barcelone ses XVIes Journées, placées sous la conduite de son Président et de son Secrétaire général et auxquelles ont assisté environ 500 représentants d'administrations publiques, d'universités et de compagnies aériennes. Il a été convenu de recommander aux

/...

Etats d'observer les recommandations de l'OACI en appliquant la Convention de Chicago relative à l'aviation civile internationale (1944) et ainsi de ne pas promulguer dans ce domaine de dispositions de droit interne dont l'effet s'étendrait au-delà de leur propre territoire.

Il a été recommandé de mener des travaux préparatoires visant à élaborer un accord international sur la piraterie aérienne.

Il a été recommandé de procéder à une restructuration nécessitée par la réalité présente en modifiant le chapitre III (Responsabilité du transporteur) de la Convention de Varsovie, du 12 octobre 1929, pour l'unification de certaines règles relatives au transport aérien international, les gouvernements étant invités à ratifier les Protocoles 1, 2, 3 et 4 de Montréal et à y adhérer.

Il a été recommandé qu'afin que l'utilisation de l'espace ait réellement des fins pacifiques, aucun Etat n'use des informations obtenues grâce à des appareils de détection spatiale pour mener des activités susceptibles de provoquer un conflit armé.

L'Institut a organisé du 23 au 26 septembre 1987 à Rio de Janeiro ses XVIIes Journées, placées sous la conduite de son Président et de son Secrétaire général et auxquelles ont assisté environ 550 représentants d'administrations publiques, d'universités et de compagnies aériennes. Les participants ont examiné les répercussions éventuelles de la politique de "déréglementation" et la création d'un marché unique européen, de même que la possibilité et l'opportunité d'une coopération entre entreprises ibéro-américaines, d'une part, et entre celles-ci et des entreprises extérieures à la région, d'autre part; il a été décidé de recommander à la Commission latino-américaine de l'aviation civile (CLAC), organe régional de l'OACI, d'étudier ces questions.

Il a été recommandé d'effectuer des études, qui seraient présentées aux Etats, sur les conséquences de la "déréglementation" en cours aux Etats-Unis, sur le mouvement de libéralisation en Europe et sur leurs conséquences pour le transport aérien dans la région ibéro-américaine. On a d'autre part étudié des questions relatives à l'assurance dans l'aviation civile et formulé des conclusions à ce sujet. Il a été décidé d'étudier la question de la limite de l'espace aérien en vue de la porter à l'attention de l'organisme compétent de l'ONU.

L'Institut, qui est doté du statut d'observateur auprès de la Commission latino-américaine de l'aviation civile (CLAC) qui est rattachée à l'OACI, a envoyé des représentants à toutes les réunions de ladite Commission, collaborant avec celle-ci de manière concrète aux congrès qu'elle a tenus à Rio de Janeiro en 1984 et à Lima en 1986.

Au 31 décembre 1987, l'Institut comprenait 510 membres, répartis entre 34 pays et quatre continents, parmi lesquels de nombreuses collectivités (universités, instituts, groupes, associations professionnelles, entreprises et compagnies aériennes).

/...

Afin de faire plus largement connaître la Convention relative aux infractions et à certains autres actes survenant à bord des aéronefs, signée à Tokyo le 14 septembre 1963, des commentaires détaillés ont été publiés sous forme d'un ouvrage de 250 pages, qui a été remis gratuitement à tous les membres et organisations intéressés.

L'envoi d'un bulletin périodique gratuit permet de communiquer à tous les membres de l'Institut des informations sur les réunions de caractère international relatives à l'aviation civile, ainsi que sur les activités de l'OACI en la matière.

17. ASSOCIATION INTERAMERICAINE DE LA PRESSE

(Catégorie II)

Pendant la période 1984-1987, l'Association interaméricaine de la presse a poursuivi et, dans certains cas, intensifié ses activités en vue de promouvoir le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, tel qu'il est consigné dans la Charte des Nations Unies (Chap. I, Art. 1, par. 3 et Chap. X, Art. 62, par. 2) et dans la Déclaration universelle des droits de l'homme (art. 3 à 21).

Des membres ou des représentants délégués de l'Association ont assisté, parfois avec d'autres organisations de presse, en tant qu'observateurs, participants ou orateurs, à des réunions d'organismes des Nations Unies ou d'organes de l'ONU; on mentionnera notamment :

a) Le Comité de l'information de l'ONU - juin, juillet et août 1985, juin et juillet 1986, juin et juillet 1987, à New York;

b) La Commission politique spéciale de l'ONU - décembre 1985, novembre 1986, novembre 1987, à New York;

c) La Commission des droits de l'homme de l'ONU - mars 1987, à Genève;

d) Les conférences générales de l'Unesco - octobre et novembre 1985, à Sofia (Bulgarie); automne 1986, à Paris;

e) Conseil intergouvernemental du Programme international pour le développement de la communication - chaque année de la période quadriennale, à l'Unesco, Paris.

Pendant cette période, l'Association a augmenté le nombre des séminaires parrainés par son centre technique, visant à améliorer et à renforcer les moyens de communication écrite en Amérique latine et dans les Caraïbes, étant convaincue qu'une presse libre et indépendante est indispensable au maintien de la liberté d'expression et d'information dans l'hémisphère occidental, cible principale de ses activités. De 1984 à 1987, 21 séminaires de ce type ont été organisés, auxquels ont assisté au total 1 194 participants venus du Mexique, d'autres pays d'Amérique centrale, d'Amérique du Sud et des Caraïbes. Ils se sont tenus en 1984 à Guadalajara (Mexique); Atlanta, Georgie; Bogotá (Colombie); et Miami, Floride; en 1985 à Guadalajara (Mexique); à la Nouvelle-Orléans, Louisiane; Panama (Panama);

/...

Miami, Floride; et St-Petersburg, Floride; en 1986, à Quito (Equateur); Buenos Aires (Argentine); Atlanta, Georgie; Saltillo (Mexique); St-Petersburg, Floride; en 1987, à Concepción (Chili); Las Vegas, Nevada; Bogotá (Colombie); Miami, Floride; Lima (Pérou); et St-Petersburg, Floride.

Parmi les organisations ayant collaboré à l'organisation des séminaires de l'Association, ou les ayant coparrainés, on mentionnera : l'Associação Brasileira de Jornais do Interior (ABRAJORI), l'Asociación de Entidades Periodísticas Argentinas (ADEPA), l'Asociación Mexicana de Editores (AME), l'Asociación de Diarios Colombianos (ANDIARIOS), l'Asociación Ecuatoriana de Editores de Periódicos, l'Asociación Nacional de la Prensa de Chile (ANP), l'American Newspaper Publishers Association (ANPA), le Bloque de Prensa de Venezuela, le Poynter Institute et le World Press Freedom Committee (WPFC).

En avril 1985, l'Association a participé avec 15 autres organisations internationales spécialisées du monde entier, à une table ronde au Mont-Pélerin (Suisse) organisée par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), afin d'examiner les activités humanitaires à organiser en faveur des journalistes victimes de la guerre ou de perturbations et de tensions internationales.

En août 1986, elle a participé, avec des organisations de journalistes de 16 pays d'Amérique, à un séminaire à Quito (Equateur), sur le droit international humanitaire et les moyens de communication en Amérique latine, parrainé par le CICR et la Croix-Rouge équatorienne.

Par la suite, l'Association a activement appuyé le service du "téléphone rouge" de la Division de la presse du CICR, qui s'occupe de la protection des journalistes et de l'assistance à leur prêter. Elle avait publié en 1984 une brochure, intitulée Surviving Dangerous Assignments, guide à l'intention des journalistes affectés à des missions dangereuses, qui a reçu un prix.

Suivant la pratique habituelle, le Comité de l'Association sur la liberté de la presse et de l'information s'est réuni deux fois par an et a envoyé des exemplaires de ses rapports de pays sur l'état de la presse en Amérique ou, au moins, le texte de ses conclusions et des résolutions adoptées par le Conseil d'administration ou l'Assemblée générale, aux responsables des divers organismes des Nations Unies et autres organisations internationales concernés. L'Association a invité à plusieurs reprises le Secrétaire général de l'ONU à prendre la parole devant son Assemblée générale. Ce dernier a toutefois décliné ces invitations en raison des impératifs de son emploi du temps. Des invitations analogues ont également été adressées au Directeur général de l'Unesco (qui a récemment accepté celle de mars 1989).

Une partie du programme de la quarantième Assemblée générale de l'Association (Los Angeles, 1984) contenait le texte prononcé par M. Gregory J. Newell, Secrétaire d'Etat américain adjoint pour les organisations internationales, à l'ONU et à l'Unesco; ainsi que les commentaires d'Hamdy Kandil, Directeur de la Division de la libre circulation de l'information et des politiques en matière de communication de l'Unesco. La réunion de San Antonio de 1987 comprenait un sujet analogue, intitulé : "Rapport spécial : le nouvel ordre mondial de l'information et

/...

de la communication à l'ONU - Pablo Barrios, représentant de l'Espagne et Président du Comité de l'information de l'ONU, New York - Ambassadeur Ernesto Rodríguez Medina, représentant de la Colombie et Vice-Président du Comité de l'information l'ONU en 1985-1987, ONU, New York". En ce qui concerne les contacts avec l'Organisation des Nations Unies et ses organes subsidiaires, les représentants sont systématiquement invités et toujours bienvenus aux réunions de l'Association.

Les informations concernant les activités des organismes des Nations Unies sont largement diffusées parmi les membres de l'Association et autres entités figurant sur la liste de distribution de ses publications mensuelles en anglais (IAPA News) et en espagnol (Noticiero SIP).

Le Fonds de l'Association pour l'octroi de bourses d'études permettait de financer des échanges de journalistes de l'hémisphère occidental et les études d'étudiants diplômés en journalisme dans d'autres pays de l'hémisphère (au total 339 étudiants ont, depuis sa création, reçu des bourses d'un montant de 1 120 000 dollars, sans compter les frais d'assurance et de voyage) et son programme d'attribution de prix récompense chaque année divers journaux et journalistes pour leurs articles d'information et leur contribution à la promotion de l'amitié et de la compréhension entre les pays d'Amérique.

Les activités de l'Association sont financées uniquement par les redevances et contributions des membres; elle ne reçoit aucune aide financière directe ou indirecte de gouvernements ou d'organismes gouvernementaux.

18. COMITE INTERNATIONAL POUR LA SECURITE ET LA COOPERATION EUROPEENNES

(Catégorie II)

Le Comité international pour la sécurité et la coopération européennes (CISCE) coordonne l'activité des comités nationaux et les divers courants de l'opinion publique dans les 35 Etats qui ont signé l'Acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe à Helsinki, en 1975. Ce document, de même que ceux issus des réunions de suivi organisées dans le cadre du processus d'Helsinki, constitue la base des principes et dispositions que le Comité s'efforce par ses propres moyens d'appliquer et de développer aux fins de la détente, du désarmement et de la coopération mutuellement avantageuse dans des domaines aussi divers que l'économie, la science et la technique, l'écologie, la culture, les réglementations humanitaires et les droits de l'homme. Cet attachement à l'Acte final d'Helsinki lie étroitement les buts et activités du Comité - à l'échelle de l'Europe, des Etats-Unis et du Canada - et les buts et principes universels énoncés par l'Organisation des Nations Unies.

Activités entreprises en 1984

Les 13 et 14 avril, le Comité a tenu des réunions sur le thème de la cessation de la course aux armements (nucléaires et classiques) en Europe. Les participants ont exprimé l'inquiétude de l'opinion publique après le déploiement, à la fin de 1983, des missiles Pershing et Cruise, qui a entraîné la suspension des

/...

négociations de Genève et une accélération de la course aux armements. Deux représentants du Centre d'information des Nations Unies et du Bureau de liaison de Bruxelles ont assisté aux débats.

Les 22 et 23 juin, le Comité a participé activement à un séminaire international organisé par le Comité tchécoslovaque à Prague sur le thème "Comment renforcer la confiance politique et militaire en Europe". Une délégation du CISCE a participé à la Conférence sur les mesures de confiance et de sécurité, et sur le désarmement en Europe généralement connue à l'ouest sous le nom de "Conférence sur le désarmement en Europe" - (CDE) dont la première phase s'est ouverte à Stockholm (Suède). La session que le Comité a tenue à Bruxelles les 16 et 17 novembre avait pour thème "Comment assurer le suivi du processus de Helsinki et renforcer la détente?". Des représentants du Centre d'information des Nations Unies et du Bureau de liaison de Bruxelles y ont assisté, de même qu'un représentant de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR), en tant qu'observateur.

Activités entreprises en 1985

Un colloque international sur la paix et la sécurité en Europe s'est tenu à Bruxelles et Houthalen (Belgique), du 28 février au 3 mars. Il était parrainé par un comité de soutien belge, composé de hautes personnalités des milieux politiques (10 chefs de partis), sociaux (présidents de deux syndicats importants), universitaires (six recteurs), religieux, etc. Le Comité a, souligné à cette occasion, la similarité des objectifs du processus d'Helsinki et de ceux de l'ONU dans le domaine de la limitation des armements et du désarmement nucléaire et classique. Le Groupe d'étude du Comité sur les droits de l'homme, qui s'est réuni le 15 juin, a également insisté sur ce point. A sa session des 21 et 22 juin, le Comité a publié une déclaration pour le dixième anniversaire de l'Acte final d'Helsinki. Il y a rappelé que l'Assemblée générale des Nations Unies avait adopté, à la quasi-unanimité, une résolution demandant l'interdiction des armes spatiales; il a annoncé qu'il participerait aux activités prévues par l'ONU à l'occasion de l'Année internationale de la paix et ajouté qu'en s'associant à la célébration du quarantième anniversaire de la création de cet indispensable instrument de paix et de coopération internationales, il entendait contribuer, dans toute la mesure de ses moyens, à l'application de mesures visant à accroître son autorité et son efficacité. Les 13 et 14 novembre, un séminaire consacré à la sécurité, à la coopération et à la détente en Europe, 10 ans après la signature de l'Acte final d'Helsinki a rassemblé des représentants de 24 organisations internationales. A sa session des 15 et 16 novembre, le Comité a analysé le projet américain relatif à l'Initiative de défense stratégique (IDS) et le projet français - Eurêka - du point de vue de la sécurité européenne.

Activités entreprises en 1986

Au début de 1986, le Comité a déclaré que "cette Année internationale de la paix, organisée sous l'égide de l'ONU, ne devrait pas être considérée dans les livres d'histoire comme un simple rappel de l'autodestruction qui menaçait l'humanité...". Il a participé à la conférence des ONG sur le thème "Lutter ensemble pour la paix", qui s'est tenue à Genève du 20 au 24 janvier. Le Comité a participé à toutes les réunions de cet organe, depuis sa création (Genève), où

/...

l'action concertée des ONG est examinée en coordination avec les principales activités en faveur de la paix, entreprises à l'échelle internationale, c'est-à-dire par l'Organisation des Nations Unies. Une délégation du Comité a participé à la Conférence sur le désarmement en Europe (Stockholm) du 4 au 6 février. Le Comité a tenu une session à Bruxelles, les 30 et 31 mai, sur le thème "La sécurité européenne et les récentes propositions de désarmement". Les participants ont exprimé leur préoccupation devant la détérioration de la situation générale en Europe et présenté diverses propositions concrètes visant à inverser cette tendance. Dans la déclaration qu'il a adoptée, le Comité a appelé l'attention sur le fait que l'ONU, lors de sa session extraordinaire de 1978, avait établi les principes directeurs d'une stratégie du désarmement qui, compte tenu de la situation actuelle, était plus urgente que jamais; à la clôture de la session, les participants ont rappelé les idéaux de l'ONU concernant l'Année internationale de la paix. Les 28 et 29 octobre, le Comité a tenu sa deuxième session à Vienne (Autriche), laquelle a été suivie d'auditions. Il a souligné l'importance de la semaine consacrée au désarmement et de l'Année internationale de la paix sous l'égide desquelles il plaçait son action. Un représentant du Bureau du Directeur général de l'Office des Nations Unies à Vienne a participé à la session. Le Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe a souligné, dans un discours fort remarqué, l'étroite corrélation existant entre la session et la Semaine du désarmement. Le Comité a reçu de l'ONU le certificat de "Messager de la paix" pour l'action qu'il avait entreprise à l'occasion de l'Année internationale de la paix.

Activités entreprises en 1987

Une délégation du Comité a participé aux réunions de suivi de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, organisées à Vienne. Ses membres ont été reçus par les chefs de délégation de 10 pays. Du 24 au 26 avril, le secrétariat du Comité a participé à un séminaire international organisé à Prague par son comité tchécoslovaque sur le thème "La sécurité et la coopération en Europe - problèmes actuels". La participation de divers mouvements pacifistes et de représentants de tendances politiques variées d'Europe, des Etats-Unis et du Canada a permis d'engager un dialogue animé sur la question du désarmement et de la coopération en Europe. La session du Comité tenue les 29 et 30 mai a été consacrée au thème suivant : "Perspectives de la sécurité européenne à la lumière des récentes propositions de désarmement nucléaire et leurs incidences sur l'armement nucléaire et les zones exemptes d'armes nucléaires; les armes chimiques et le projet de création de zones exemptes de telles armes; le niveau des forces armées et des armes classiques et leur réduction". En juin, une délégation a participé aux réunions de suivi de la CSCE, à Vienne. L'ordre du jour des réunions du Secrétariat international du Comité prévoit une étude de la troisième session extraordinaire de l'ONU consacrée au désarmement, de même que la coordination de l'action des ONG et la constitution d'une délégation du Comité à New York.

Rapport quadriennal 1984-1987

19. CONSEIL INTERNATIONAL D'EDUCATION DES ADULTES (CIEA)

I. PARTICIPATION A DES REUNIONS CONVOQUEES PAR DES ORGANISMES
DES NATIONS UNIES

a) Unesco : consultation collective des ONG sur l'alphabétisation, convoquée à Paris du 12 au 14 avril 1986 par le Comité permanent des ONG;

b) L'enseignement et la crise africaine - Leçons de l'enseignement tanzanien, 2-3 septembre 1986, Toronto (UNICEF);

c) Le Directeur des programmes et le représentant spécial du CIEA auprès de l'Unesco ont assisté au Séminaire international des ONG sur l'alphabétisation et la postalphabétisation qui s'est tenu à Arusha (République-Unie de Tanzanie) du 23 au 29 mars 1987 (Unesco);

d) "La sécurité mondiale dans les années 80 - Le rôle de l'ONU dans le règlement des conflits, le maintien de la paix et le désarmement régional", Centre international de Vienne, 25-27 juin 1986 (Centre pour le désarmement de l'ONU);

e) Consultation collective de l'Unesco sur l'alphabétisation en Asie, tenue du 7 au 12 décembre 1986 à Bangkok (Thaïlande). Le Directeur des programmes et le Représentant spécial du CIEA auprès de l'Unesco ont assisté à cette consultation;

f) Première consultation régionale des ONG, tenue à Dakar du 2 au 6 février 1987. Le CIEA était représenté par un membre de l'Association africaine pour l'alphabétisation et l'éducation des adultes (Unesco);

g) Le Représentant spécial du CIEA à Paris a assisté à la 22e Conférence générale de l'Unesco qui s'est tenue du 8 octobre au 12 novembre 1985 à Sofia (Bulgarie);

h) Le Coordonnateur du réseau enseignement et justice pénale du CIEA a assisté aux septième et huitième Congrès de l'ONU sur la prévention du crime et le traitement des délinquants. Le septième congrès s'est tenu à Milan (Italie) en août 1985;

i) Le Président du CIEA a présidé le Forum 85, réunion mondiale des femmes qui s'est tenue du 8 au 17 juillet à Nairobi (Kenya) conjointement avec la Conférence mondiale chargée d'examiner et d'évaluer les résultats de la Décennie des Nations Unies pour la femme. Le Président et Coordonnateur du Programme pour les femmes du CIEA a assisté, à Vienne, à une réunion de planification du Comité de l'ONU chargé des organisations non gouvernementales;

j) Des membres du CIEA ont participé activement à la Conférence internationale sur l'éducation des adultes organisée par l'Unesco en 1985. A cette occasion, le CIEA avait publié une brochure de 34 pages intitulée "Making the Connection: The Adult Education Movement and the Fourth Unesco Conference" (Convergence : l'éducation des adultes et la quatrième Conférence de l'Unesco);

/...

k) Un représentant du CIEA a assisté à la Réunion préparatoire interrégionale d'experts de la formulation et de l'application des normes des Nations Unies en matière de justice pénale qui s'est tenue à Varenne (Italie) en septembre 1984.

II. REUNIONS CONVOQUEES PAR LE CONSEIL INTERNATIONAL

En avril 1987, le Secrétaire général du CIEA s'est rendu au siège de l'Unesco, à Paris, où il s'est entretenu avec le Chef de la Division de l'éducation des adultes, le Coordonnateur des activités relatives aux femmes, le Directeur de la Division de l'égalité des chances et des programmes spéciaux, le Directeur de la Division des droits de l'homme et de la paix, et le Directeur de la Division des sciences sociales et le Directeur général adjoint de l'Unesco.

Le Secrétaire général du CIEA s'est rendu dans sept pays arabes afin de présenter le Conseil à des organismes des Nations Unies des activités dans cette région du monde, à savoir, l'UNICEF à Tunis et le Bureau régional de l'Unesco à Amman (Jordanie). Il a rencontré le Conseiller spécial du Directeur régional de l'UNICEF en Jordanie, le Directeur du Bureau régional de l'Unesco pour les Etats arabes, et les conseillers régionaux pour l'éducation et l'alphabétisation des adultes et l'éducation rurale de l'Unesco et s'est rendu au Bureau régional de l'UNICEF pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. Un conseiller en matière de bidonvilles a été chargé d'assurer la liaison entre le CIEA et le Bureau régional.

Le CIEA a participé à un séminaire de quatre jours sur l'aide internationale et l'éducation des adultes, qui s'est tenu à Kungälv (Suède) du 16 au 19 juin 1986 et auquel avaient été conviés des organismes d'aide au développement, l'Unesco et des ONG internationales; un rapport sur ce séminaire a été publié.

Le CIEA a participé à un séminaire sur l'avenir de l'éducation des adultes et le suivi de la quatrième Conférence internationale de l'Unesco, qui s'est tenu à Montréal (Québec) le 25 octobre 1987.

III. QUESTIONS PRESENTANT UN INTERET PARTICULIER

En 1986, le CIEA a créé le Prix Nabila Breir en l'honneur de Nabila Breir, membre actif du CIEA qui a travaillé avec l'UNICEF à Beyrouth.

Participation du CIEA à des activités en faveur de la paix :

- a) En 1986, Le Fonds pour la paix du Canada et le CIEA ont reçu le prix Peace Messenger pour leurs activités en faveur de la paix;
- b) En 1986, Paolo Freire, Président du CIEA, s'est vu attribuer le prix de l'éducation pour la paix de l'Unesco;
- c) Du 8 au 14 juin 1986, l'Association des organisations finlandaises d'éducation des adultes et le CIEA ont accueilli, en Finlande, le Murikka Peace Seminar;

/...

d) En 1987, un séminaire a eu lieu en Finlande sur le thème "Rôle de l'éducation des adultes pour ce qui est de renforcer la compréhension entre les diverses cultures", à la suite duquel un rapport final a été établi ainsi qu'un document de l'Unesco;

e) L'Assemblée mondiale de l'éducation des adultes s'est tenue du 24 au 30 novembre 1985 sur le thème "Education des adultes, développement et paix" dans le cadre de la préparation de l'Année internationale de la paix de 1986;

f) Les 4 et 5 novembre 1987, le réseau d'éducation pour la paix du CIEA s'est réuni à Aotearoa, à l'issue du Séminaire sur l'éducation pour la paix organisé par le Bureau de l'Asie et du Pacifique Sud en collaboration avec Te Ataarangi et l'Association néo-zélandaise pour l'éducation continue et communautaire;

g) En 1986, le CIEA et deux organisations membres du Canada ont créé le Peace Fund Canada (Fonds pour la paix du Canada) avec pour mission de financer l'éducation pour la paix au Canada et à l'étranger.

Le Représentant spécial du CIEA auprès de l'Unesco a présidé la consultation des ONG sur l'alphabétisation dans les pays en développement, qui s'est tenue au siège de l'Unesco en novembre 1984. Ce dernier a également été élu coprésident de l'Equipe de travail sur l'alphabétisation.

Le CIEA a organisé à Toronto (Canada) du 14 au 15 octobre 1987 un séminaire sur l'alphabétisation dans les pays industrialisés, où l'accent a été mis sur les aspects pratiques.

L'Equipe de travail internationale sur l'alphabétisation, créée par le CIEA pour préparer l'Année internationale de l'alphabétisation, a tenu sa première réunion à Toronto du 16 au 19 octobre 1987 avec la participation de 20 spécialistes de l'alphabétisation provenant de toutes les régions, et représentant d'autres organisations non gouvernementales internationales ainsi que l'Unesco. Cette réunion a fait l'objet d'un rapport.

Le 30 juillet 1984, le Secrétaire général du CIEA a rencontré un représentant de l'Organisation internationale du Travail (OIT) au Canada afin de rechercher les moyens d'étendre la coopération du Conseil dans le domaine de la formation, du développement et de l'éducation des travailleurs.

En 1986, le CIEA a nommé un Représentant spécial ayant pour mission de renforcer les liens du Conseil avec l'OIT.

Un séminaire international sur l'éducation des travailleurs en Asie, coparrainé par le CIEA et quatre associations membres en Asie, a eu lieu à Colombo (Sri Lanka) du 23 au 27 octobre 1986. Le but de cette rencontre était de réunir des informations sur les travailleurs et l'éducation des travailleurs en Asie. Des représentants de l'OIT et de l'UNICEF y ont participé.

En juin 1987, le CIEA a participé à la Conférence générale de l'OIT.

/...

Une réunion de femmes travaillant dans l'industrie micro-électronique en Asie et de femmes employées de bureau originaires d'Europe, d'Amérique latine, des Caraïbes et d'Amérique du Nord a eu lieu aux Philippines.

En novembre 1987, le Programme pour les femmes du CIEA a tenu à Montréal (Canada) un séminaire sur le thème : "Les femmes, l'éducation et le développement : l'éducation des adultes vue par les féministes".

En accord avec l'Unesco, le réseau pour la santé et l'éducation populaire a évalué et systématisé le matériel pédagogique relatif à la santé et à la nutrition et établi des directives méthodologiques pour la production de ce type de matériel.

IV. PUBLICATIONS DU CIEA

a) Our own Health publié en 1984 est un rapport sur un projet d'étude du CIEA touchant le rôle de l'éducation des adultes dans la participation communautaire aux soins de santé primaires. L'OMS et l'UNICEF ont contribué à cette publication;

b) The right to learn publié en 1985 est un document établi à partir d'un discours prononcé par Mme Nita Barrow, Présidente du CIEA, lors de la quatrième Conférence internationale de l'Unesco sur l'éducation des adultes qui s'est tenue à Paris du 19 au 29 mars 1985. Ce discours a été adopté en tant que Déclaration de ladite conférence.

Les bulletins d'information ci-après, publiés par le CIEA, diffusent régulièrement des informations sur les activités et les publications des organismes du système des Nations Unies :

a) Health and Popular Education, bulletin d'information publié depuis mai 1986 en anglais et en espagnol par le réseau des soins de santé primaires;

b) Education and Criminal Justice Newsletter paraît en anglais depuis septembre 1986;

c) ICAE News, principal bulletin d'information du CIEA, paraît en anglais, français, espagnol et arabe.

V. REPRESENTATION DU CIEA

Le CIEA est représenté auprès du Département des affaires économiques et sociales internationales et du Département de l'information du Secrétariat de l'ONU ainsi qu'auprès de l'Office des Nations Unies à Genève. Le Conseil a nommé un représentant spécial chargé des relations avec l'Unesco. Plus récemment, il a créé un comité dont le rôle est d'assister directement le Représentant spécial du CIEA à Paris.

20. CONSEIL INTERNATIONAL DES MONUMENTS ET DES SITES (ICOMOS)

(Catégorie II)

Le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) exerce ses activités principalement en liaison avec la Division du patrimoine culturel de

/...

l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) dans le cadre du programme XI (Culture et avenir) et de la Convention pour la protection du patrimoine mondial. Pendant la période examinée, le Conseil a commencé à s'intéresser activement au Programme d'action méditerranéenne du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). On trouvera ci-après un aperçu de ses activités. Pour ce qui est de l'avenir, le Conseil juge crucial d'atteindre son objectif qui est de développer sa coopération avec d'autres divisions de l'Unesco et d'autres organismes des Nations Unies, notamment le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), avec lequel les relations sont cordiales mais encore embryonnaires.

1. Coopération avec l'Unesco

Les consultations avec l'Unesco (Programme XI) et les missions (marquées d'un astérisque) entreprises pour le Comité du patrimoine mondial sont indiquées ci-après :

- 1984 : Casbah d'Alger, Cap-Vert, Saint-Louis (Sénégal), Ethiopie, Tyr*, Oman, République populaire démocratique de Corée, Shibam (République démocratique populaire du Yémen), Angra do Heroismo* (Portugal), Acemhoyuk (Turquie), Istanbul;
- 1985 : D. A. Joaquina Palace (Angola), Casbah d'Alger, Plateau du Tassili (Algérie), Algérie, Marrakech*, Mauritanie, Borobudur, Vallée de Katmandou, Fort Baltique (Pakistan), Shibam, Argentine;
- 1986 : Madagascar*, Grand Zimbabwe, Jerash* (Jordanie), Vallée du Bujang (Malaisie), Alep* (République arabe syrienne), Sanaa (République du Yémen), Angra de Heroismo*;
- 1987 : Côte d'Ivoire*, Vallée du Bujang, Sanaa.

2. Coopération avec le Comité du patrimoine mondial

a) Evaluation de propositions de biens culturels à inclure sur la liste du patrimoine mondial :

- 1984 : Evaluation de 28 sites proposés par les Etats parties à la Convention pour la protection du patrimoine mondial pour inclusion sur la liste du patrimoine mondial;
- 1985 : Evaluation de 28 sites;
- 1986 : Evaluation de 22 sites;
- 1987 : Evaluation de 49 sites;

b) Outre les consultations mentionnées ci-dessus, le Conseil a organisé, à l'intention du Comité du patrimoine mondial, les activités ci-après :

/...

i) Réunions de concertation touchant des listes provisoires de biens à inclure sur la liste du patrimoine mondial :

1984 : Pays européens, pays maghrébins;

1985 : Pays maghrébins;

1986 : Pays maghrébins, pays d'Europe septentrionale;

1987 : Pays d'Afrique de l'Ouest, pays d'Asie du Sud-Est, pays des Balkans;

ii) Réunions de spécialistes pour l'étude des critères devant régir l'inclusion de certains types de patrimoine :

1984 : Villes historiques;

1985 : Réunion avec l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (UICN) et la Fédération internationale des architectes paysagistes (FIAP) pour l'établissement de directives concernant des ressources naturelles et culturelles d'une valeur exceptionnelle et l'architecture contemporaine;

1986 : Architecture contemporaine, patrimoine industriel;

1987 : Architecture préhispanique dans les pays d'Amérique latine.

3. Coopération avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement

En dernier lieu, il faut mentionner qu'en 1986, le Conseil a établi une liste de critères et recensé une centaine de sites méditerranéens, inaugurant ainsi sa collaboration avec le Programme d'action méditerranéenne.

21. COMMISSION ELECTROTECHNIQUE INTERNATIONALE (CEI)

(Catégorie II)

L'essentiel de la collaboration de la Commission électrotechnique internationale (CEI) avec l'ONU se situe dans le cadre des activités de la Commission économique pour l'Europe (CEE). La CEI participe activement à toutes les réunions des divisions de la CEE qui sont indiquées ci-après :

a) Division du commerce; la CEI s'intéresse particulièrement aux activités de la section chargée de la facilitation et de la normalisation des échanges;

b) Division de l'énergie; la CEI s'intéresse particulièrement aux activités de la section de l'énergie électrique;

c) Division de l'industrie et de la technique; la CEI s'intéresse particulièrement aux travaux de la section des industries mécaniques et électriques et de la technique;

/...

d) Division des transports; la CEI s'intéresse particulièrement aux travaux des sections de technologie et de facilitation;

e) Division de l'environnement et de l'habitat; la CEI s'intéresse particulièrement aux travaux de la section de l'habitat.

Dans le cadre des activités que déploient les sections susmentionnées, la CEI a présenté de nombreux travaux concernant la normalisation internationale.

La CEI a également envoyé des représentants aux réunions des institutions spécialisées ci-après :

a) Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) : collaboration avec l'AIEA dans le domaine de la sécurité des centrales nucléaires (programme de normes de sûreté nucléaire - NUSS);

b) Organisation maritime internationale (OMI) : la collaboration de la CEI avec l'OMI a trait à l'équipement électrique des navires transportant des marchandises dangereuses et à celui des installations marines mobiles et fixes. La CEI s'occupe également d'instruments de navigation;

c) Union internationale des télécommunications (UIT) : la CEI a été représentée aux assemblées plénières du Comité consultatif international des radiocommunications (CCIR) et du Comité consultatif international télégraphique et téléphonique (CCITT) ainsi qu'à la plupart des réunions de groupes d'étude. Le CCITT et la CEI ont rédigé, entre autres, les résolutions 7 et 8 du CCITT sur la collaboration dans le domaine des câbles électriques et des fibres optiques;

d) Organisation mondiale de la santé (OMS) : la CEI a été représentée aux assemblées générales et aux réunions du Conseil d'administration de l'OMS. La Commission a participé aux débats techniques lors des assemblées générales et nommé un expert devant participer aux travaux du groupe de l'OMS chargé des questions relatives à la mesure et à la réduction du bruit;

e) Organisation internationale du Travail (OIT) : la CEI a participé, à Genève, à diverses réunions techniques ayant trait à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles. Le rapport 479 de la CEI sur les effets des courants passant à travers le corps humain a été mentionné lors de ces réunions;

f) Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) : la CEI a informé l'ONUDI qu'elle avait publié une norme présentant un intérêt particulier pour les pays en développement. Il s'agit de la norme CEI 906 sur le système CEI de prises de courant à usages domestiques et autres.

La CEI a passé des accords avec l'ONUDI en vue de participer à la formation du personnel qui utilise du matériel médical dans les pays en développement, où l'aspect "sécurité" revêt une importance particulière;

g) Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce : la CEI assiste aux réunions sur les obstacles techniques aux échanges commerciaux et sur les négociations commerciales multilatérales.

La CEI a fourni au GATT une liste de normes concernant des produits qui ne sont pas acceptés par certains pays pour des raisons techniques.

22. FEDERATION INTERNATIONALE POUR L'ECONOMIE FAMILIALE (FIEF)

La Fédération internationale pour l'économie familiale (FIEF) a son siège à Paris (France). Elle est pleinement représentée au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York et à Genève par des délégués dûment accrédités. Elle est également représentée auprès des organismes des Nations Unies, notamment l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) à Paris, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à Rome, l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) à Genève et le Centre pour le développement social et les affaires humanitaires à Vienne.

Activités menées à New York

Les représentants de la FIEF sont membres des comités d'organisations non gouvernementales sur les femmes, les personnes âgées, les jeunes, la population et la famille. De plus, le représentant de la Fédération à New York participe aux forums d'organisations non gouvernementales de l'UNICEF.

En juin 1985, un atelier a été organisé au Siège de l'Organisation des Nations Unies à l'intention des membres de la FIEF, en préparation du Congrès de l'American Home Economics Association (Association américaine pour l'économie familiale).

Une séance d'information a eu lieu au Siège de l'Organisation, en avril 1986, à l'intention des membres canadiens de la FIEF. Elle était consacrée au thème : "L'économie familiale et le monde des affaires".

En 1987, le Président de la FIEF a effectué une visite à l'Organisation des Nations Unies ainsi qu'auprès du siège de l'UNICEF et d'UNIFEM.

Une communication sur les problèmes de population a été soumise en 1987 au Conseil d'administration du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP).

La Fédération a en outre présenté une résolution sur les enfants et la pauvreté à la Home Economics Association of New York State (Association de l'Etat de New York pour l'économie familiale).

Il convient de noter que chaque année, au mois de janvier, la Fédération soumet à une réunion de son comité exécutif des rapports sur les travaux de ses délégués auprès de l'Organisation des Nations Unies, ce qui montre que les liens avec l'Organisation sont une de ses préoccupations constantes. Elle a été jusqu'à créer son comité permanent des liens avec l'Organisation des Nations Unies qui était présidé, jusqu'à l'année dernière, par un de ses anciens présidents et délégué permanent auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne.

Activités à Vienne

Une importante réunion s'est déroulée au Centre pour le développement social et les affaires humanitaires (ONU) à Vienne, en juillet 1986, dans le cadre des activités préliminaires au Conseil biennal de la FIEF, tenu à Graz (Autriche).

Les représentants de la FIEF à Vienne ont en outre participé à toutes les réunions préparatoires de la Conférence mondiale chargée d'examiner et d'évaluer les résultats de la Décennie des Nations Unies pour la femme ainsi qu'aux réunions qui ont été tenues en préparation de l'Année internationale du logement des sans-abri. De plus, la Fédération a été représentée au Comité d'ONG de Vienne qui a été chargé en 1985 d'étudier la Charte de la famille.

En 1986, ses délégués à Vienne ont organisé deux séminaires consacrés aux thèmes : "La famille en crise" et "La famille et les problèmes de population".

Elle a également consacré de nombreux efforts à l'Année internationale du logement des sans-abri (1987) ainsi qu'à la promotion de la célébration d'une éventuelle année internationale de la famille.

Activités menées à Paris

La FIEF est membre de la Conférence d'organisations non gouvernementales de l'Unesco et a été élue à plusieurs reprises au Comité permanent des organisations non gouvernementales. C'est son secrétaire général qui la représente à ces organes.

De 1984 à 1988, elle a participé aux réunions de la plupart des groupes de travail qui ont été créés par le Comité d'ONG auprès de l'Unesco pour traiter des questions de l'alphabétisation, du développement, des droits de l'homme, en mettant l'accent sur les droits de la femme et de l'enfant, les jeunes, les personnes handicapées, les sans-abri, le développement culturel, le racisme, l'apartheid et la famille. Elle a apporté une contribution de premier plan aux efforts qui ont amené la Conférence générale de l'Unesco à appuyer le projet de la célébration d'une année internationale de la famille sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies. En 1982, elle a en particulier adopté, à Strasbourg, une résolution dans laquelle elle a demandé la célébration de cette manifestation. Cette résolution a été examinée au Congrès d'Oslo de 1984.

Par ailleurs, le Secrétaire général de la FIEF a joué le rôle de coordonnateur d'un atelier de la famille qui a eu lieu à l'Unesco en 1986.

La Fédération a également participé à la Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme, y dirigeant deux ateliers, le premier sur "L'évolution des rôles au sein de la famille" et le second sur "Le travail non rémunéré des femmes". Une communication officielle de la Fédération a été distribuée à l'ensemble des délégués.

Elle a en outre organisé, en vertu de contrats passés avec l'Unesco, un grand nombre de séminaires dans plusieurs pays, dont le Zimbabwe, le Bénin, la Colombie, le Burundi, le Togo, le Sénégal et le Zaïre. Ces séminaires dispensaient une formation brève et intensive visant à accroître la contribution de l'économie familiale et la participation de la femme aux processus de développement.

/...

E/C.2/1989/2

Français

Page 60

Dans une déclaration qu'il a faite à la Conférence générale de l'Unesco, le Secrétaire général de la Fédération a mis l'accent sur l'égalité de la femme dans les tâches de développement et sur l'apprentissage dont les hommes et les femmes avaient besoin pour assurer la qualité de la vie au sein du ménage. La FIEF a enfin participé depuis sa création au Groupe de travail des Douze des organisations non gouvernementales qui s'occupe des problèmes des enfants en situation de conflit armé.

Activités menées à Rome et à Genève

Des arrangements appropriés ont été pris pour assurer la représentation permanente de la Fédération à Rome et à Genève. La FIEF participe notamment à des programmes de développement rural et assiste aux plus importantes réunions de la FAO.

Les travaux de la Fédération à Genève ont assumé une nouvelle dimension. La Fédération entretient en effet des relations plus étroites avec l'OMS dans le cadre de la préparation du seizième Congrès de la FIEF consacré au thème "La santé pour tous : le rôle de l'économie familiale", qui se tiendra à Minneapolis (Etats-Unis) en juillet 1988.

L'attaché de liaison pour les ONG de l'Office des Nations Unies à Genève a été invité au quinzième Congrès de la FIEF qui s'est tenu à Oslo en 1984.

Enfin, la Fédération diffuse largement les informations concernant l'Organisation des Nations Unies dans son bulletin trimestriel en trois langues.

Résolutions de l'Organisation des Nations Unies

En application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies, la FIEF a réalisé parmi ses membres un grand nombre d'enquêtes portant sur les domaines d'activité relevant de leurs compétences : qualité de la vie, bien-être de la famille, habitudes alimentaires, environnement et habitat, développement rural, santé de la mère et de l'enfant et de la famille en général, lutte contre l'abus des drogues et sa prévention, la consommation, la communication, les problèmes économiques mondiaux et les droits de l'homme.

Etant principalement préoccupée par les questions d'éducation et de travail social, la Fédération est déterminée à affronter les principaux problèmes du monde d'aujourd'hui en recourant essentiellement à des mesures préventives et en confiant des responsabilités aux populations.

Publication de documents

La FIEF produit du matériel d'enseignement. Il convient de signaler à cet égard la publication en 1986-1987, en vertu d'un contrat passé avec l'Unesco, d'un manuel sur l'éducation nutritionnelle à l'intention des enfants africains. Ce manuel est fondé sur des méthodes actives, sur l'observation et sur l'utilisation des ressources environnementales immédiatement disponibles. Un grand nombre d'autres documents ont été produits pour les séminaires et les ateliers.

/...

Il est important de noter que la Fédération opère sur une base régionale et que, dans les principales régions du monde, les vice-présidents régionaux participent soit en personne, soit par le truchement de leurs délégués nationaux, aux activités menées sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies. C'était le cas notamment dans la région africaine pour la première importante réunion régionale d'organisations non gouvernementales que l'Unesco a tenue à Dakar en 1987.

23. FEDERATION INTERNATIONALE DES PRODUCTEURS AGRICOLES (FIPA)

(Catégorie I)

Fondée en 1946, la Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA) est une organisation mondiale qui représente les organisations d'agriculteurs et les coopératives agricoles. Elle est composée de 69 organisations nationales représentatives d'agriculteurs de 46 pays différents, dont la moitié sont des pays en développement.

Appui fonctionnel au Conseil économique et social ou à ses organes subsidiaires

En 1985-1986, la FIPA a coopéré avec la Division du développement social du Centre pour le développement social et les affaires humanitaires à l'établissement de l'étude sur le rôle des coopératives dans la production, la commercialisation et la consommation des denrées alimentaires.

En qualité de membre du Comité pour la promotion de l'aide aux coopératives (COPAC), la FIPA a apporté une importante contribution aux travaux de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine des coopératives, en application, notamment, de la résolution 1985/22 du Conseil économique et social relative à l'expérience des pays quant à la promotion du mouvement des coopératives, ainsi que dans le cadre des activités consécutives.

Coopération avec les organes et organismes des Nations Unies et participation à des conférences et réunions

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

La FIPA possède à Rome depuis 1956 un représentant permanent et un bureau de liaison. Ce bureau se tient en contact permanent avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Conseil alimentaire mondial, le Programme alimentaire mondial et le Fonds international de développement agricole (FIDA) et participe aux réunions officielles d'observateurs d'organisations non gouvernementales auprès de la FAO. Les membres du Bureau de la FIPA et ses hauts responsables participent en outre régulièrement aux conférences de la FAO, aux sessions du Conseil et aux réunions sur les produits de base consacrées aux céréales et aux viandes.

Les représentants de la FIPA ont notamment activement participé aux manifestations suivantes :

1984 : Cérémonie marquant la célébration de la Journée mondiale de l'alimentation (FAO) (octobre).

Réunion du Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial, Rome (mai/juin).

Réunion du Conseil de la FAO, Rome (novembre).

1985 : Conférence de la FAO (novembre, vingt-troisième session).

Le Président de la FIPA est intervenu, au nom des agriculteurs, à la séance plénière de la Conférence. Au cours des débats qui ont eu lieu à la Commission II, la FIPA a proposé la création d'un comité consultatif des dirigeants agricoles, chargé de fournir à la FAO des avis sur les questions touchant les produits de base. Le Secrétaire général de la FIPA, pour sa part, est intervenu à la Commission II sur la question de l'étude de la FAO relative à la politique des prix, en mettant l'accent sur l'importance du rôle des organisations d'agriculteurs dans la formulation d'une politique des prix.

1986 : Troisième session du Groupe de travail sur le rôle des femmes et des familles d'agriculteurs dans le développement rural, qui a été organisée par la Commission européenne de l'agriculture à Gérone (Espagne).

1987 : En janvier, le Président et le Secrétaire général de la FIPA se sont entretenus avec les hauts responsables d'organisations intergouvernementales ayant leur siège à Rome en vue de renforcer la coopération avec ces organisations. Ils ont notamment pris part aux entretiens avec le Directeur général de la FAO et les Directeurs exécutifs du PAM et du Conseil de l'alimentation qui ont été organisés par le Vice-Président du FIDA.

Des consultations officieuses entre la FIPA et la Division des produits de la FAO ont eu lieu le 21 septembre 1987.

En novembre, le Président de la FIPA est intervenu, au nom des agriculteurs du monde, à la séance plénière de la vingt-quatrième session de la Conférence de la FAO.

Comme suite à l'initiative prise par le Président de la FIPA à la Conférence de la FAO de 1985, la délégation suisse a proposé, au titre du point intitulé "Examen éventuel de certains aspects des buts et opérations de la FAO, y compris la nécessité d'une réforme de la procédure du budget-programme", la création à la FAO, sous les auspices de la FIPA, d'un comité des organisations d'agriculteurs.

Coopération avec le FIDA : ateliers FIPA/FIDA

Le FIDA et la FIPA ont signé en 1987 un accord concernant la réalisation d'un programme conjoint visant à promouvoir et renforcer les organisations d'agriculteurs. Cette coopération s'est établie dans le cadre des manifestations marquant le dixième anniversaire de la création du FIDA. Des ateliers ont ainsi

été organisés au Kenya (à l'intention des participants de l'Afrique anglophone), en Tunisie (à l'intention des participants de l'Afrique francophone) et au Népal (pour les participants d'Asie). Ces ateliers ont mis l'accent sur les moyens pratiques de permettre aux agriculteurs de participer aux projets, sur la fourniture d'encouragements appropriés, sur le renforcement des organisations d'agriculteurs et sur les méthodes simples mais efficaces de réunir les informations nécessaires pour défendre les intérêts des agriculteurs.

Un rapport récapitulatif intitulé Greater Farmer Participation in Development Projects and Strengthening Farmers' Organizations (Accroissement de la participation des agriculteurs aux projets de développement et renforcement des organisations d'agriculteurs) a été publié à l'issue de ces ateliers.

Un projet d'évaluation de cette nature réalisé conjointement par une organisation non gouvernementale telle que la FIPA et une organisation intergouvernementale est sans précédent et on espère qu'elle incitera les organisations d'agriculteurs à participer plus largement aux programmes de développement.

Participation à d'autres conférences de l'Organisation des Nations Unies au cours de la période à l'examen

Le responsable de la FIPA chargé des questions relatives aux femmes a activement pris part à la Conférence mondiale chargée d'examiner et d'évaluer les résultats de la Décennie des Nations Unies pour la femme, qui s'est tenue à Nairobi en juillet 1985. La FIPA a en outre organisé, dans le cadre du forum des organisations non gouvernementales, un atelier consacré au thème : "Place des femmes dans les organisations d'agriculteurs". Plus de 150 participants venant de 20 pays différents, parmi lesquels figuraient des représentants de l'Union mondiale des femmes rurales (UMFR) et de la FAO ont pris part à cet atelier.

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

La FIPA a participé à la deuxième consultation sur l'industrie du traitement des denrées alimentaires, consacrée aux huiles et aux graisses végétales, qui s'est tenue à Copenhague en octobre 1984.

Elle a également pris part à la réunion du Groupe d'experts sur les mesures visant à stimuler la coopération des coopératives des pays développés et des pays en développement les plus industrialisés avec l'industrie du traitement des denrées alimentaires des pays en développement, qui s'est tenue à Vienne en mai 1986.

24. FEDERATION INTERNATIONALE DES ASSOCIATIONS
DE PERSONNES AGEES (FIAPA)

(Catégorie II)

24, rue d'Anjou - 75413 PARIS CEDEX 08 (FRANCE)
Tél : (1) 42.96.73.50/76.82/76.91 - Téléx : 650.915 AGMUT F

RAPPORT QUADRIENNAL (1984-1987)

Fondée en 1980 par des associations de personnes âgées de quatre pays européens, la Fédération internationale des associations de personnes âgées (FIAPA) a vu son champ d'action s'accroître considérablement. A la fin de 1987, elle comptait, en effet, plus de 20 millions de membres représentés par des associations de 24 pays 1/. La FIAPA entretient également des relations de consultation avec 26 autres pays 2/.

La FIAPA constitue le prolongement international du mouvement d'association qui s'est développé autour des personnes âgées dans divers pays du monde. Elle est donc le représentant authentique de ces personnes.

I. ACTIVITES EN COURS

Au cours de la période à l'examen - en fait depuis la création de la Fédération - les activités de la FIAPA ont été axées sur l'objectif primordial défini dans les recommandations du Plan d'action international de Vienne sur le vieillissement qui est de permettre à ces personnes de continuer à jouer un rôle utile dans la société. A cette fin, la FIAPA a développé les services bénévoles en faveur des personnes âgées, de leurs familles et des autres générations, encouragé les manifestations visant à animer leur environnement humain afin de faciliter la transmission de la mémoire collective dont elles sont dépositaires et à promouvoir la solidarité internationale entre le Nord et le Sud, réunissant des personnes d'origines diverses.

Les structures organisationnelles de la FIAPA sont conçues de manière à développer ces activités : son conseil d'administration, organe de prise de décisions, est élu démocratiquement au cours d'une réunion générale internationale à laquelle sont représentées toutes les associations membres; son conseil scientifique, qui joue un rôle consultatif, est composé d'experts éminents spécialisés dans divers domaines concernant les personnes âgées.

1/ Allemagne, République fédérale d', Argentine, Belgique, Brésil, Canada, Colombie, Espagne, Etats-Unis, France, Hongrie, Italie, Malte, Maurice, Mexique, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République dominicaine, Royaume-Uni, Sénégal, Suède, Suisse, Togo et Zaïre.

2/ Algérie, Australie, Autriche, Bangladesh, Bénin, Burkina Faso, Chili, Chypre, Côte d'Ivoire, Danemark, Finlande, Grèce, Irlande, Japon, Luxembourg, Maroc, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Pérou, République de Corée, Roumanie, Sierra Leone, Tunisie, Uruguay et Venezuela.

II. ACTIVITES MENEES EN COLLABORATION AVEC L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

La FIAPA participe aux diverses réunions auxquelles elle est invitée par l'Organisation des Nations Unies et diffuse les résolutions et les informations qui lui sont fournies par l'Organisation. Il est impossible d'énumérer ici toutes ces activités; nous nous contenterons donc d'en mentionner les plus importantes.

Activités menées en 1984

En 1984, la FIAPA a pris une double initiative en collaboration avec le Centre pour le développement social et les affaires humanitaires : création dans plusieurs pays de plus de 200 comités chargés d'appuyer les activités de l'Organisation des Nations Unies en faveur des personnes âgées et organisation d'une conférence pour le développement du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les personnes âgées, laquelle s'est tenue au Centre international de Vienne en mars 1984.

Un accord a été conclu entre le service des Volontaires des Nations Unies à Genève et la FIAPA en vue de permettre aux retraités d'effectuer des missions dans les pays en développement dans le cadre du Programme des Nations Unies pour le développement.

Activités menées en 1985

Une délégation de la FIAPA a participé à la Conférence mondiale chargée d'examiner et d'évaluer les résultats de la Décennie des Nations Unies pour la femme qui s'est tenue à Nairobi en juillet 1985, y présentant un rapport sur les femmes âgées (11/ONG/39)*.

Activités menées en 1986

En collaboration avec le Centre pour le développement social et les affaires humanitaires, la FIAPA a effectué une étude qui a débouché sur la publication en juin 1986 d'un rapport intitulé "La personne âgée dans la vie sociale". Ce rapport avait pour objectif de faire mieux connaître l'opinion des personnes âgées sur les questions touchant leur vie quotidienne, leur identité et la façon dont elles perçoivent leur propre image dans la société.

L'originalité des études de la Fédération consiste dans le fait que les personnes âgées sont associées et participent activement à leur réalisation.

* Ce rapport a été déposé dans les archives du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies.

A la demande du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, la FIAPA a pris part aux manifestations organisées dans le cadre de la célébration de l'Année internationale de la paix. Ainsi, le sixième Colloque international FIAPA (Las Palmas, Grande-Canarie, 1er au 7 décembre 1986) a été inclus dans les manifestations du calendrier de la paix qui a été publié par l'Organisation des Nations Unies.

La Fédération a reçu du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies la distinction de "Messagère de la paix" qui lui a été officiellement décernée le 15 septembre 1987 à Genève.

Activités menées en 1987

La FIAPA a décidé, de concert avec le Centre pour le développement social et les affaires humanitaires, d'organiser une importante nouvelle étude internationale sur les activités sociales et culturelles effectuées à titre bénévole par les personnes âgées dans le cadre des associations auxquelles elles appartiennent. Cette étude a été organisée et réalisée en collaboration avec un représentant du Centre.

L'objectif de cette étude a été porté à l'attention du Conseil économique et social sous forme d'une communication écrite présentée à la session de mai 1987. L'étude s'est efforcée d'énumérer et d'analyser concrètement des activités déjà en cours sur le terrain. Elle débouchera sur l'établissement de publications destinées aux associations et contribuera à améliorer l'image de marque des personnes âgées dans la société.

III. COLLABORATION AVEC L'UNESCO ET L'OMS

La FIAPA a coopéré avec l'Unesco notamment dans le cadre de l'étude susmentionnée sur les activités culturelles des personnes âgées et sur leur contribution aux efforts d'alphabétisation.

Par ailleurs, la FIAPA a participé avec l'OMS, en janvier 1986 à Genève, à la réunion du groupe de travail chargé d'élaborer des propositions à soumettre au Directeur général de l'OMS au sujet de la gestion du programme mondial de santé pour les personnes âgées. La FIAPA a également pris part, dans la même ville, aux réunions annuelles de mai du Groupe de coopération ONG/OMS sur les personnes âgées qui est chargé de coordonner les activités en faveur de ces personnes.

IV. COLLOQUE ANNUEL DE LA FIAPA

En sa qualité d'organisation chef de file du mouvement des associations internationales, la FIAPA établit des contacts et organise des échanges, des jumelages, des réunions et des projets entre les associations de personnes âgées. Chaque année, le Colloque international de la FIAPA constitue le point culminant de ces rencontres. Ce colloque réunit chaque année 1 400 à 1 700 retraités et experts provenant d'environ 20 pays. Y participent également des responsables gouvernementaux du pays hôte, le représentant du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et des représentants de l'Unesco et de l'OMS.

Le quatrième Colloque, qui a eu lieu en 1984 à Palma de Majorca, était consacré au thème "Les personnes âgées en tant que membres actifs de la collectivité - un défi international".

Le cinquième Colloque, qui a eu lieu à Vichy en 1985, était consacré au thème "Ouvrer ensemble", "Prendre de l'âge sans perdre la forme". Un concours sur la transmission de la mémoire collective a été organisé à cette occasion.

Le sixième Colloque s'est tenu à Las Palmas (Grande-Canarie). Il était consacré au thème "Le mouvement des personnes âgées : un mouvement transnational capable de réunir les peuples et les générations".

25. FEDERATION INTERNATIONALE DES MUTILES, DES INVALIDES DU TRAVAIL
ET DES INVALIDES CIVILS (FIMITIC)

(Catégorie II)

Contributions de fond, sous forme de déclarations orales ou écrites aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

Le représentant de la Fédération internationale des mutilés, des invalides du travail et des invalides civils (FIMITIC) a fait des déclarations lors du Séminaire régional européen tenu en mai 1985 et des réunions d'information consacrées aux préparatifs de l'Année internationale de la paix et organisées en juin 1985 à Vienne. Le Secrétaire général de la Fédération a été invité à prononcer une allocution lors de la cérémonie officielle de remise des distinctions "Messenger de la paix" organisée en septembre 1986 à Vienne à l'occasion de la Journée internationale de la paix célébrée sous les auspices de l'ONU.

Consultations avec des membres des organismes du système des Nations Unies et avec le Secrétariat

Le Secrétaire général de la Fédération a tenu à Genève des consultations avec des responsables de la Commission des droits de l'homme et des services de réadaptation de l'Organisation internationale du Travail (OIT) et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Un représentant de la Fédération s'est rendu à plusieurs reprises au Centre pour le développement social et les affaires humanitaires de l'Office des Nations Unies à Vienne et s'y est entretenu avec des fonctionnaires du Service des personnes handicapées, le Coordonnateur du Groupe de travail des ONG sur la paix et d'autres responsables. La Fédération maintient auprès de l'ONU à New York et des Offices des Nations Unies à Genève et à Vienne des représentants qui participent aux réunions et aux consultations et sont en contact avec le Bureau de liaison des ONG.

Coopération avec les organismes des Nations Unies

La Fédération a poursuivi et intensifié ses relations avec l'ONU et les institutions spécialisées des Nations Unies, en particulier durant l'Année internationale des personnes handicapées célébrée en 1981. La grande manifestation qu'elle a organisée en mars 1981 à Genève sur le thème de la participation et de

/...

l'égalité intégrales des handicapés, s'est déroulée sous les auspices de l'ONU. La Fédération jouit depuis le 12 mai 1983 du statut consultatif (catégorie II) auprès du Conseil économique et social.

Dans le cadre de ses objectifs humanitaires visant à assurer aux personnes handicapées une égalité de droits et de chances, la Fédération a contribué à maints égards à l'amélioration de la situation de ce groupe. Elle poursuit inlassablement sa lutte en faveur de l'égalité sociale et de la paix. Ainsi, elle coopère avec les organismes des Nations Unies en participant à leurs réunions, en soutenant et en vulgarisant leur action et en encourageant ses associations membres à coopérer à cette fin dans leurs pays respectifs.

Les organes officiels de la Fédération ont toujours souligné l'importance de l'action de l'ONU et la nécessité de la seconder. Dans un monde en proie à de graves problèmes économiques et politiques et à de violents affrontements, les activités contribuant à la réalisation, partout dans le monde, de l'idéal qu'est la pleine intégration et l'égalité de toutes les personnes handicapées revêtent une signification de plus en plus grande.

L'intérêt manifesté par les associations membres, de même que les nombreuses questions posées par les organisations non membres démontrent clairement à quel point la défense des intérêts des handicapés se justifie. Le rôle spécifique que jouent l'ONU, les institutions spécialisées et d'autres organisations internationales dans le domaine de la réadaptation et de l'intégration des personnes handicapées, de même que dans d'importantes autres questions humanitaires, est encourageant.

Fondés sur le respect des principes de la Charte des Nations Unies, de la Déclaration universelle des droits de l'homme et de la Déclaration des droits des personnes handicapées, les Appels de Genève et de Saint-Etienne, les appels à tous les pays du monde et en faveur de la paix lancés par la Fédération ont chaque fois insisté sur le fait que, si l'on respecte la vie humaine, on doit éviter que des conflits n'éclatent entre les peuples et que les Etats ne fassent usage de la violence sous quelque forme que ce soit. Il faut tout faire pour empêcher les guerres et les catastrophes, la famine, la misère, les maladies et les incapacités qui en résultent. Devant les redoutables systèmes d'armes dont l'emploi entraînerait l'anéantissement de l'humanité tout entière, des appels urgents sont lancés pour inviter à l'entente internationale et au raffermissement des relations internationales. La Fédération est convaincue que des progrès réels peuvent être enregistrés si l'on informe sur les problèmes de désarmement et fait prendre conscience à l'humanité des dangers que présente l'actuelle course aux armements. Elle sait aussi que l'avènement d'un monde plus juste et plus serein, où la société connaît la sécurité, passe d'abord par le règlement pacifique des conflits.

Dans le cadre du programme annuel de manifestations organisé dans différents pays par ses associations membres à l'occasion de la Journée mondiale des handicapés en 1986, la Fédération a accordé une attention particulière au thème "Paix, désarmement et sécurité de la société", s'associant ainsi à l'Année internationale de la paix. Les textes de l'appel en faveur de la paix et de l'appel à tous les pays du monde ont été largement diffusés. Toutes les activités futures de la Fédération s'inscriront dans ces trois axes fondamentaux de son programme de travail sociopolitique.

A l'Office des Nations Unies à Vienne, la Fédération a eu des entretiens sur sa participation aux préparatifs de l'Année internationale de la jeunesse, de la Conférence mondiale chargée d'examiner et d'évaluer les résultats de la Décennie des Nations Unies pour la femme et de l'Année internationale du logement des sans-abri, de même que sur la Décennie des Nations Unies pour les personnes handicapées et du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées.

Il a été décidé avec les responsables chargés de la Décennie des Nations Unies pour les personnes handicapées que la Fédération continuerait à sensibiliser l'opinion publique, encouragerait l'application du Programme d'action mondial, qu'elle l'analyserait en se concentrant sur des éléments spécifiques, et transmettrait des recommandations d'exécution aux associations membres dans les différents pays.

Le Centre pour le développement social et les affaires humanitaires n'a malheureusement pas pu participer au cinquième Congrès de la Fédération, qui militait pour la suppression des obstacles physiques dans l'environnement des handicapés ("planifier pour les personnes invalides, c'est planifier pour tous"), tenu à Hanovre (RFA) en mai 1986, ni au deuxième Congrès consacré à la question des locaux professionnels pour handicapés et aux perspectives à cet égard, tenu en mai 1988 à Glattburg (Suisse). La Fédération, qui attachait de l'importance à la présence d'un représentant de l'ONU à ces deux réunions, avait demandé que son secrétaire général reçoive à la séance d'ouverture un message de l'Administrateur du Centre. Il a été convenu d'examiner avec la Commission des droits de l'homme les mesures qui pourraient être prises conjointement en ce qui concerne les droits de l'homme et les personnes handicapées.

Avec l'OIT ont été examinés les moyens de promouvoir l'application de la Convention No 159 de la Conférence internationale du Travail et la Recommandation 168 sur la réadaptation professionnelle et l'emploi des personnes handicapées. La Fédération, dans l'Appel de Saint-Etienne, préconise l'adoption de politiques destinées à réduire le chômage des handicapés. Le deuxième Congrès, sur la question des locaux professionnels pour handicapés, a été organisé sous les auspices de l'OIT, dont un représentant a fait une déclaration à la séance inaugurale et a participé aux sessions de travail.

Une stratégie axée sur la prévention des incapacités et la réadaptation, s'inscrivant dans le cadre de la stratégie mondiale sur le thème "La santé pour tous d'ici à l'an 2000", a été étudiée. La Fédération a contribué à l'étude effectuée par l'OMS sur la législation sociale en faveur des personnes handicapées et a reçu un message de cette organisation, lors de son cinquième Congrès, sur la suppression des obstacles physiques dans l'environnement des handicapés, tenu à Hanovre en mai 1986.

Le texte du Protocole à l'accord de Florence adopté par l'Unesco a été distribué à toutes les associations membres de la Fédération afin qu'elles s'en servent pour encourager leurs gouvernements à ratifier cet instrument.

Participation à des conférences et réunions parrainées par
l'Organisation des Nations Unies

La Fédération a participé aux réunions suivantes :

- a) Séminaire régional européen (mai 1985) et réunion d'information consacrée aux préparatifs de l'Année internationale de la paix (juin 1986, Vienne);
- b) Seizième assemblée générale de la Conférence des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social (septembre 1985, Genève);
- c) Réunion internationale d'experts sur l'égalité des chances pour les personnes handicapées et la législation en ce sens (juin 1986, Vienne);
- d) Réunion mondiale d'experts chargée d'évaluer les progrès réalisés dans l'application du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées au cours de la première moitié de la Décennie des Nations Unies pour les personnes handicapées (août 1987, Stockholm);
- e) Cérémonie de remise des distinctions "Messenger de la paix" (septembre 1987, Vienne);
- f) Conférences annuelles organisées par le Département de l'information du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies à l'intention des organisations non gouvernementales (janvier 1985, 1986 et 1987, New York).

Etablissement de rapports et autres documents à la demande du Conseil
économique et social, de ses organes subsidiaires et du Secrétariat

La Fédération a contribué à l'étude sur la promotion de la coopération entre pays en développement aux fins du développement social considéré comme moyen de favoriser l'intégration sociale des groupes désavantagés; elle a de même aidé dans le cadre de la mise en oeuvre des Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme, à la mise à jour de la pochette de documentation CCINU/ONG sur la question de l'invalidité considérée du point de vue de la femme.

Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies appelant
une action de la part des organisations non gouvernementales

La Fédération, en tant qu'organisation s'occupant des personnes handicapées, a tout particulièrement vocation pour promouvoir et appliquer les résolutions 40/31 et 40/106 de l'Assemblée générale sur la mise en oeuvre du Programme d'action mondial et la Décennie des Nations Unies concernant ce groupe. Sa commission sociopolitique et ses groupes de travail étudient actuellement cette question. La Fédération s'est fondamentalement attachée à faire connaître le Programme d'action mondial et à transmettre aux associations membres des différents pays des recommandations d'application qui en fassent ressortir les principaux éléments, son programme sociopolitique allant déjà dans ce sens. Les associations membres sont invitées à tout mettre en oeuvre pour que le Programme soit exécuté en particulier

par les gouvernements de leurs pays. La Fédération organise tous les ans une Journée mondiale des personnes handicapées, de même que des conférences sur des questions intéressant ce groupe. Il a été demandé aux gouvernements des pays membres d'aider à financer la Décennie et le Programme d'action mondial en faveur de ces personnes.

26. FEDERATION INTERNATIONALE DES PETITS FRERES DES PAUVRES

(Catégorie II)

La Fédération internationale est une organisation bénévole qui a des activités dans sept pays (France, Maroc, Irlande, Espagne, Etats-Unis, Canada et Mexique) et traite des problèmes des personnes âgées isolées et/ou handicapées. Elle a été créée en 1979 afin de regrouper les différentes organisations nationales dont la première a été fondée en France en 1946. En 1982, deux représentants de la Fédération ont participé au Forum des organisations non gouvernementales sur le vieillissement, qui a eu lieu à Vienne du 29 mars au 2 avril, et ont pris contact avec le Chef du Groupe des organisations non gouvernementales de l'ONU en vue d'obtenir le statut consultatif auprès du Conseil économique et social. En outre, l'un des représentants y a fait un exposé concernant un projet élaboré par une organisation membre de la Fédération. En mai 1983, celle-ci a obtenu le statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations Unies (catégorie II).

Activités entreprises pendant la période 1984-1987

A. Participation aux réunions et aux conférences de l'Organisation des Nations Unies

En août 1984, deux représentants de la Fédération ont assisté à la Conférence internationale sur la population qui a eu lieu à Mexico. Ils ont à cette occasion pris part aux travaux d'un comité ad hoc des ONG engagées dans une action en faveur des personnes âgées (environ 10 des ONG représentées) en vue de rédiger une déclaration qui a par la suite été présentée à une séance plénière de la Conférence.

En juin 1986, deux représentants de la Fédération ont assisté à la Conférence de l'Amérique latine et des Caraïbes sur la gérontologie, qui a eu lieu à Bogota (Colombie).

Avec la nomination, en juillet 1986, d'un directeur exécutif à plein temps, la Fédération a été en mesure d'élargir, de façon plus structurée, ses contacts et ses relations avec divers organismes des Nations Unies. Le Directeur exécutif s'est mis en rapport avec divers bureaux des Nations Unies s'occupant des organisations non gouvernementales, notamment dans le secteur social, et traitant de la question des personnes âgées. Il s'est en outre mis en rapport avec les institutions spécialisées des Nations Unies, dont l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Au nombre des services et unités contactés figuraient : le Groupe des ONG du Département des affaires économiques et sociales internationales (New York); le Service de liaison des ONG (New York et Genève) les Comités des ONG sur le vieillissement (New York et Vienne); la Section des ONG du Département de l'information (New York); le Groupe sur le vieillissement du Centre pour le développement social et les affaires humanitaires (Vienne); la Division du

développement social du Centre pour le développement social et les affaires humanitaires (Vienne); le Forum Habitat Berlin 1987; le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat) (Nairobi, Kenya); le Comité de la Conférence des ONG sur le logement et l'Année internationale du logement des sans-abri (New York); et le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe.

Le Directeur exécutif a participé aux réunions spéciales de la Conférence des ONG convoquées par son président les 13 et 14 novembre 1986 à Genève, en vue d'examiner la question de la crise de l'ONU et celle des rapports de l'Organisation avec les ONG.

Du 21 au 23 janvier 1987, le Directeur exécutif a assisté aux réunions entre le Département de l'information et les ONG qui ont eu lieu au Siège de l'ONU, à New York, et a pris part à toutes les séances plénières.

Un représentant de la Fédération a assisté à une réunion du Groupe ONG/OMS sur le vieillissement : action coordonnée concernant le vieillissement, qui a eu lieu à Genève les 4 et 5 mai 1987.

Le Directeur exécutif a assisté, en qualité d'observateur, à la réunion du Bureau de la Conférence, tenue à Genève les 22 et 23 octobre 1987. Il a également pris part aux consultations entre les ONG et le Bureau du Directeur général, le Service de l'information et le Centre pour les droits de l'homme, organisées à Genève les 9 et 10 décembre 1987.

B. Activités internes entrant dans le cadre des relations avec l'ONU

Il a été rendu compte des activités entreprises par la Fédération en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies lors de son assemblée générale biennale qui a eu lieu à Montréal en mai 1987. Le rapport détaillé présenté par les représentants à la Conférence de l'Amérique latine et des Caraïbes sur la population qui a eu lieu à Bogota en 1986 a fait l'objet d'une attention toute particulière. Le Directeur exécutif a en outre spécifiquement examiné la question de la coopération entre la Fédération et l'ONU.

Pendant la durée de l'assemblée générale, les participants disposaient d'un bureau d'information sur l'ONU, où ils pouvaient se procurer des affiches et de la documentation fournies par l'Organisation; il s'agissait de souligner la nature et l'importance des relations entre la Fédération et l'Organisation des Nations Unies.

Les diverses organisations membres de la Fédération oeuvrant sur le terrain, participent sans cesse à des activités dont les objectifs coïncident avec les principes de l'ONU visant à créer un meilleur monde pour tous. Toutefois, il conviendrait peut-être de citer ici deux exemples concrets d'activités de la Fédération correspondant aux principes directeurs élaborés par l'ONU et mettant en lumière cette corrélation.

Le Plan d'action international de 1982 sur le vieillissement a recommandé aux organismes intéressés par ce problème de lancer des programmes en vue de sensibiliser le public au processus du vieillissement. De telles activités devraient commencer dès l'enfance et se poursuivre à tous les niveaux de la

scolarité. Dans cet esprit, l'organisation membre de la Fédération en Irlande a lancé un projet d'information dans les écoles; les représentants se rendent dans les classes et exposent aux élèves, à l'aide de diapositives et de documentation, les questions liées au vieillissement, aux conditions de vie des personnes âgées, à leur participation à la vie sociale et d'autres problèmes connexes. Ce projet a également été présenté lors de l'assemblée générale de Montréal de 1987.

Le second exemple concerne l'action de l'organisation membre en France concernant le logement des personnes âgées; ces activités s'inscrivent dans le contexte de l'Année internationale du logement des sans-abri proclamée par l'ONU.

27. FEDERATION INTERNATIONALE DE LA VIEILLESSE (FIV)

(Catégorie II)

La Fédération compte aujourd'hui 100 organisations affiliées réparties dans 50 pays. Ces dernières années, elle a instauré des relations de coopération fructueuses avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Unesco, l'Organisation internationale du Travail (OIT) et le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP).

Programme d'échanges de compétences

La Fédération a donné suite à la recommandation de l'Assemblée mondiale sur le vieillissement organisée par l'ONU en 1982, tendant à instaurer des échanges de compétences entre les pays industrialisés et les pays en développement. Plusieurs organisations membres ont exprimé le souhait de participer à ce programme; l'ONU et divers ONG et fonds d'affectation spéciale ont fourni des crédits d'un montant limité, visant à couvrir les frais occasionnés par des visites dans les pays participants et pour la production et la distribution de manuels de formation à l'intention des agents d'exécution. Les frais de voyage ont été réduits au minimum, étant donné qu'un certain nombre d'organisations membres et d'autres organisations ont introduit ou exécuté le programme dans des pays où ils se sont rendus à leurs frais.

Le programme est axé sur la mise en place de foyers de jour, en tant que service communautaire peu onéreux dont le besoin a été exprimé par les membres. Les pays visités au cours de la première phase du programme (1984-1985) sont les suivants : Kenya, Nigéria, Inde, Sri Lanka, Philippines, Belize, Bolivie et Colombie.

En 1986 et 1987, des visites ont été effectuées au Pakistan, où un séminaire de deux jours à Karachi et un stage d'une journée à Lahore ont été organisés en vue de mettre au point des propositions plus réalistes, plus concrètes et plus précises en matière de foyers de jour et de services connexes. On a également suivi les progrès réalisés en Inde en la matière. Deux visites ont entraîné toute une série d'activités et, d'après les derniers rapports, il existe maintenant 40 foyers de jour dans la province du Pune, conséquence directe des efforts de la Fédération, de ses organisations membres et des organisations avec lesquelles elle travaille.

En 1986, des visites ont été effectuées au Costa Rica, en El Salvador, au Mexique, au Nicaragua, au Honduras, au Guatemala et au Belize. En septembre 1987, l'Amérique latine a fait l'objet d'une autre visite et un séminaire a été organisé en vue de développer les activités en cours.

Lors d'une visite au Brésil, en octobre 1986, un spécialiste en matière de santé des collectivités s'est rendu à Recife, Caruaru, Salvador, Brasilia, Porto Alegre et Rio de Janeiro. Avant la réunion à l'échelon national à Brasilia, une série de réunions ont été organisées à l'échelon régional en vue d'élaborer un premier plan d'action sur les mesures à prendre en faveur d'une société vieillissante.

En 1986, le Conseil national des services sociaux du Kenya a envoyé une proposition à la Fédération concernant une formation pratique en matière de services en faveur des personnes âgées à l'échelle des collectivités, afin de poursuivre les activités commencées en novembre 1984. Une autre visite est prévue en vue de consultations avec les organismes compétents.

Lors de sa visite au Nigéria en 1985, la Fédération a pu se rendre compte que les problèmes des personnes âgées dans ce pays étaient analogues à ceux qui se posaient en Europe occidentale, la seule différence étant une question de degré et de contexte; l'on espérait que la Fédération et ses organisations membres seraient à même d'y développer les services au niveau de la collectivité.

Un membre de la Fédération s'est rendu aux Philippines, où il a constaté que le Ministère des services sociaux et du développement social était déterminé à satisfaire les besoins des personnes âgées et à améliorer leur situation. Le gouvernement de ce pays a récemment créé un bureau chargé des questions concernant les femmes avec lequel on espère qu'une certaine collaboration pourra s'instaurer. La Fédération pense pouvoir élargir son programme aux Philippines, sous réserve que le Gouvernement appuie résolument les objectifs du programme.

Dans le cadre du Programme d'échanges de compétences, la Fédération a publié deux manuels de formation à l'intention des agents locaux. Le premier, Aging, An Adventure in Living, est un manuel sur la création de foyers de jour, et le second, Children Growing Up contient des principes directeurs à l'intention des personnes âgées qui s'occupent de jeunes enfants. Cet ouvrage, qui s'est inspiré d'une publication de l'Université des Antilles, a pu être produit grâce à une subvention de l'Unesco. Ces manuels ont été conçus de manière à pouvoir être utilisés dans des pays de cultures différentes; le premier est déjà disponible en anglais, français, espagnol et portugais.

La Division des publications de la Fédération, à Washington, a continué d'assurer la gestion du réseau Global Link of Mid-Life and Older Women (GLOW) qui a été créé à la suite de la réunion de 1985 du Conseil exécutif lors du Congrès de l'Association internationale de gérontologie à New York. Le réseau compte aujourd'hui environ 140 membres dans les cinq continents. Le bulletin de GLOW, Network News, est publié trois fois par an et donne des informations sur l'évolution des législations, les résultats des travaux de recherche, les programmes novateurs en faveur des femmes d'un certain âge et d'autres renseignements utiles.

La Division des publications a également continué d'informer le réseau sur la situation des travailleuses plus âgées et présenté un document d'information en la matière à la conférence annuelle de l'OIT. Elle a publié un ouvrage intitulé International Directory of comparative Cross-National qui comporte plus de 100 entrées portant sur des études anthropologiques et ethnologiques.

Un réseau mondial a été établi à partir du siège de la Fédération, au Royaume-Uni, qui permet aux membres d'échanger des informations sur les législations et pratiques en vigueur à l'égard des personnes âgées vulnérables. Ce réseau est connu sous le titre (Exchange on Aging, the Law and Ethics) (EAGLE).

Coopération/collaboration avec les organismes des Nations Unies

La Fédération, première ONG à avoir défendu l'idée d'une Assemblée mondiale sur le vieillissement, a continué de suivre de près l'évolution en la matière au sein du système des Nations Unies; elle déplore une certaine perte de vitesse et l'insuffisance des ressources affectées à cette question importante. Aussi a-t-elle appuyé diverses initiatives visant à renforcer les activités relatives au vieillissement au sein des Nations Unies.

Pendant la période 1984-1987, la Fédération a envoyé des représentants à diverses réunions parrainées par l'ONU; on mentionnera, en 1985-1986, la Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme, qui a eu lieu à Nairobi, le Groupe consultatif de l'OMS sur la santé des personnes âgées, qui s'est réuni à Genève, le Groupe consultatif de l'OMS sur l'efficacité de la promotion de la santé des personnes âgées, qui s'est réuni en Ontario, la Conférence internationale sur la population et l'avenir des villes, organisée par le FNUAP à Barcelone, la Réunion internationale sur l'éducation et la formation en matière de soins de santé concernant les personnes âgées, qui a eu lieu à New York en juillet 1985, la trentième session de la Commission du développement social, qui a eu lieu à Vienne en février 1987 et la trente-neuvième réunion du Comité régional de l'OMS pour l'Amérique, tenue en septembre 1987.

Un rapport a été élaboré à l'occasion de la réunion du Groupe ONG/OMS tenue à Genève en mai 1986. Suite au projet de rapport de l'OMS sur la prévention des troubles de l'ouïe, le Secrétaire général a fait connaître ses observations à cet égard en mettant l'accent sur les personnes âgées. La Fédération a préparé une mise à jour de l'étude triennale concernant ses activités en collaboration avec le système des Nations Unies, les ONG et d'autres organisations et manifesté son appui à la stratégie globale de l'OMS concernant le programme "La santé pour tous" ainsi que sa volonté d'y collaborer. Elle a appuyé la résolution WHA 39.22 de l'OMS concernant la coopération intersectorielle dans les stratégies nationales en matière de santé.

Un contrat a été passé avec l'OMS (Copenhague) au sujet du financement d'une base de données en matière d'hygiène personnelle et de promotion de la santé; celle-ci est exploitée à partir du Bureau européen.

Suite à la résolution 40/30 de l'Assemblée générale des Nations Unies, le Conseil exécutif de la Fédération a envoyé une série de recommandations au Secrétaire général de l'ONU dans l'espoir que les questions concernant le vieillissement recevraient une attention prioritaire.

En réponse à une lettre du Centre pour le développement social et les affaires humanitaires d'avril 1987 concernant une étude sur le renforcement de la coopération entre les pays en développement en faveur du développement social en tant qu'instrument d'intégration sociale des couches les moins favorisées de la population, la Fédération a envoyé un rapport intérimaire sur les activités entreprises dans le cadre du programme d'échange de compétences qui a été fort bien accueilli.

28. MOUVEMENT INTERNATIONAL DE LA RECONCILIATION

(Catégorie II)

Le Mouvement international de la réconciliation (MIR) est un mouvement transnational et inconfessionnel qui défend la non-violence en tant que principe vital d'une communauté mondiale de paix et de libération. Fondé en 1919, le Mouvement a des sections dans 33 pays et des groupes affiliés dans plusieurs autres. Sept de ses membres (dont le docteur Martin Luther King, Adolfo Perez Esquivel, le Chef Albert Luthuli et Mairead Corrigan) ont reçu le prix Nobel de la paix.

L'oeuvre du MIR est axée sur l'instauration d'un ordre social non violent, qui ne pourra voir le jour que si, grâce à l'expérience, l'humanité souscrit au choix non violent et parvient à abhorrer la violence au même titre que l'esclavage. Le programme de travail du Mouvement vise à rechercher des moyens propres à amener cette évolution.

Le MIR a des comités des Nations Unies à New York, Genève et Vienne, par l'intermédiaire desquels nos représentants suivent les activités des organes de l'ONU et y participent. Le MIR mène ses activités liées à l'ONU de plusieurs manières. Le présent rapport est articulé autour des quatre objectifs des Nations Unies énoncés dans le Préambule de la Charte :

I. "Préserver les générations futures du fléau de la guerre."

Bien que le MIR soit doté du statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations Unies, une grande partie de ses activités concerne le premier objectif des Nations Unies : l'instauration de la paix et le règlement des conflits.

Ces vastes travaux ont porté essentiellement sur la question du désarmement, le suivi des travaux de la Conférence sur le désarmement, de la Conférence des parties chargées de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et des première et deuxième sessions extraordinaires consacrées au désarmement.

Le MIR a été au nombre des organisations non gouvernementales qui ont présenté leurs vues à l'occasion de ces sessions extraordinaires. Grâce à notre section américaine, le MIR a participé à l'organisation du "Plowshares Coffee Shop", à l'intention des participants aux sessions extraordinaires consacrées au désarmement. Des articles et des critiques d'ouvrages relatifs à l'œuvre de l'ONU dans le domaine du désarmement sont publiés régulièrement dans Reconciliation International, l'organe du MIR et dans les publications de nos sections nationales.

Le MIR participe avec d'autres ONG aux comités spéciaux d'ONG sur le désarmement à New York et à Genève et prend part à des journées d'études et conférences connexes. Le MIR a participé à la préparation de la Conférence mondiale de la paix tenue à Copenhague en octobre 1987 dans le cadre de l'Année internationale de la paix.

Dans le domaine de l'instauration de la paix, l'accent a été mis sur le règlement des conflits en Afghanistan, au Kampuchea démocratique, en Amérique centrale et de la guerre Iran-Iraq. Des contacts étroits ont été établis avec le Secrétariat de l'ONU et les médiateurs des Nations Unies, les représentants du Bureau de la Conférence des Nations Unies sur le Kampuchea et avec le plus grand nombre possible de représentants des parties en présence. Des études sur la situation des réfugiés résultant de ces conflits ont été publiées.

Le MIR participe activement à la lutte visant à mettre fin à l'apartheid en Afrique du Sud. Deux membres sud-africains du secrétariat du MIR ont été emprisonnés à deux reprises du chef de leurs activités, dont leur participation à la campagne visant à mettre fin à la conscription.

Le MIR attache une grande importance à l'enseignement et à la formation en matière de règlement des conflits par des moyens non violents. En étroite collaboration avec Peace Brigades International, le MIR a participé activement aux efforts de paix en Amérique centrale.

II. "Proclamer à nouveau notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité de droits des hommes et des femmes ainsi que des nations, grandes et petites."

Le MIR participe régulièrement aux travaux de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, du Groupe de travail sur les populations autochtones et du Groupe d'experts sur le droit au développement. Le MIR suit également les travaux des organes s'occupant des droits de l'homme : Comité des droits de l'homme, Comité des droits économiques, sociaux et culturels et Comité contre la torture.

Des exposés oraux et écrits ont été faits devant la Commission des droits de l'homme, sa sous-commission et le Groupe de travail sur les populations autochtones sur les questions suivantes : droit au développement; participation populaire sous ses différentes formes; institutions nationales de promotion et de protection des droits de l'homme; arrangements régionaux concernant la promotion et la protection

des droits de l'homme dans la région de l'Asie et du Pacifique; violation des droits de l'homme où que ce soit dans le monde; application de la Déclaration sur l'élimination de toutes les formes d'intolérance et de discrimination fondées sur la religion ou la croyance; et exécutions sommaires.

Le MIR oeuvre pour la reconnaissance du droit fondamental de ne pas être contraint de porter les armes et en faveur de programmes éducatifs centrés sur la responsabilité individuelle en matière de droit international.

Le MIR coopère étroitement avec les rapporteurs spéciaux de l'ONU dans les domaines des droits de l'homme, avec le secrétariat du Centre pour les droits de l'homme ainsi qu'avec les autres ONG oeuvrant dans ce domaine.

III. "Créer les conditions nécessaires au maintien de la justice et du respect des obligations nées de traités et autres sources du droit international."

Dans le domaine du droit international, outre la question des droits de l'homme évoquée plus haut, l'accent a été mis sur le respect du Protocole de Genève de 1925, en particulier quant à ses répercussions sur la guerre Iran-Iraq et sur la ratification du Protocole par les Etats qui n'y sont pas encore parties.

IV. "Favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande."

Le MIR se préoccupe particulièrement de la justice sociale et de l'amélioration du niveau de vie des sociétés tribales d'Inde, du Bangladesh, de Birmanie, de Thaïlande, de la République démocratique populaire lao, du Viet Nam, du Kampuchea démocratique et de Chine. Ces sociétés s'efforcent de se doter d'un mode de vie fondé sur un meilleur équilibre écologique, en particulier en modifiant la technique du brûlis et, dans certains cas, en remplaçant le pavot par d'autres cultures. Les travaux relatifs à ces questions sont menés au niveau national en coopération avec des établissements universitaires et les pouvoirs publics et, dans le cadre du système des Nations Unies, avec le Groupe de travail sur les populations autochtones, le Service consultatif du Centre pour les droits de l'homme, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, le PNUD et des institutions spécialisées telles que le BIT, la FAO et le PNUE.

Le MIR est très satisfait de la coopération du système des Nations Unies dans ses efforts de développement.

29. ASSOCIATION INTERNATIONALE DE L'INDUSTRIE PETROLIERE
POUR LA SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT

(Catégorie II)

L'Association internationale de l'industrie pétrolière pour la sauvegarde de l'environnement regroupe 20 compagnies pétrolières et sept associations de l'industrie pétrolière.

HISTORIQUE

L'Association a été fondée en 1974 par l'industrie pétrolière internationale, en grande partie sur la suggestion du Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain tenue à Stockholm en juin 1972. L'objectif premier de l'Association est de servir d'organe de liaison pour le compte du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) avec tous les secteurs de l'industrie pétrolière mondiale. Elle représente également les points de vue de ses membres auprès d'autres organismes des Nations Unies et des organisations internationales s'occupant de la protection de l'environnement et a des consultations avec ces organisations. Deux de ses membres, le Forum maritime international des compagnies pétrolières et le Forum international des industries pétrolières, sont dotés du statut officiel d'organisation non gouvernementale auprès de l'Organisation maritime internationale (OMI) et le Forum international des industries pétrolières est en outre doté du statut consultatif auprès de l'Organisation météorologique mondiale (OMM).

ACTIVITES CONSULTATIVES ET FONCTIONNELLES

Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)

L'Association entretient des relations de travail étroites avec le Bureau de l'industrie et de l'environnement du PNUE à Paris et est fréquemment en contact en ce qui concerne l'échange d'informations, des observations et avis, tant à l'occasion de réunions que par correspondance, au sujet d'un large éventail de questions d'environnement présentant un intérêt commun. La documentation particulière consiste dans des directives techniques relatives à l'environnement à l'intention de l'industrie pétrolière, concernant par exemple la gestion des raffineries et des terminaux et les déchets de forage au large des côtes. D'autres directives touchant les oléoducs, l'exploration et la production sont en préparation.

Des articles de membres de l'Association ont été publiés dans la publication trimestrielle du PNUE intitulée Industrie et environnement et, à la demande du PNUE, d'autres membres de l'Association ont examiné une série de documents.

Sur un plan plus général, l'Association est restée en contact étroit avec le PNUE concernant l'organisation de la Conférence industrielle mondiale sur la gestion de l'environnement et a présenté des documents à cette conférence. Grâce à ses contacts avec le PNUE, l'Association a également joué un rôle de premier plan dans le cadre d'une initiative intergouvernementale visant à l'organisation d'une conférence sur les pluies acides à Strasbourg.

L'Association est également en relation étroite avec le registre international des produits chimiques à risques toxiques, un programme du PNUE dont le siège est à Genève, ainsi qu'avec le Programme international de sécurité des substances chimiques OMS/PNUE/OIT. Ces relations consistent généralement en consultations et observations au sujet de projets de publication. Il s'agit entre autres d'un manuel de l'OMS sur la sécurité de l'élimination des déchets dangereux, en particulier sous l'angle des problèmes et des besoins des pays en développement, de guides sur la santé et la sécurité et de la série de publications de l'OMS sur les critères en matière d'hygiène de l'environnement.

C'est essentiellement grâce aux associations membres que l'Association a pu désigner des experts pour aider les institutions spécialisées telles que l'OMS, le Centre international de recherche sur le cancer (IARC) au sujet de questions exigeant des compétences techniques de l'industrie pétrolière.

S'agissant de la pollution des mers, l'Association, toujours grâce à ses membres, a participé aux activités techniques du Programme des mers régionales de l'Organisation maritime internationale (OMI) et du PNUE. En outre, l'Association a participé directement à la Conférence sur le Plan d'action pour la Méditerranée sous les auspices des arrangements dans le cadre de la Convention de Barcelone.

L'Association travaille étroitement avec le PNUE sur les retombées du rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement consacré à notre avenir commun et les perspectives de l'environnement jusqu'en l'an 2000 et au-delà du PNUE, incorporées par la suite dans le programme à moyen terme sur l'environnement à l'échelle du système et le plan à moyen terme du PNUE pour la période 1990-1995. En particulier, l'Association est en relation étroite avec le PNUE et l'OMM au sujet de l'effet de serre.

30. ASSOCIATION INTERNATIONALE DE LA SECURITE SOCIALE

(Catégorie I)

L'Association internationale de la sécurité sociale (AISS), qui a célébré son soixantième anniversaire en 1987, a pour membres les institutions chargées de la gestion des régimes de sécurité sociale. Ses objectifs sont la défense, la promotion et le développement de la sécurité sociale dans le monde. L'Association partage pleinement les idéaux de justice et de progrès social énoncés dans la Charte des Nations Unies.

L'AISS est régulièrement représentée aux sessions de la Commission du développement social et est en permanence en contact avec le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, en particulier grâce à ses représentants permanents auprès des Offices des Nations Unies à Genève et à Vienne. Pour la période 1984-1987, les principaux exemples de coopération de l'AISS aux activités de l'Organisation des Nations Unies ont été les suivants.

Participation aux conférences et autres réunions des Nations Unies

L'AISS a participé à la Conférence internationale sur la population (Mexico, août 1984), à la Réunion mondiale d'experts sur le Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées (Stockholm, août 1987) et à la Consultation interrégionale sur les politiques et programmes de bien-être social appliqués au développement (Vienne, septembre 1987).

L'AISS a participé à plusieurs consultations sur les questions familiales organisées depuis 1984 par le Centre des Nations Unies pour le développement social et les affaires humanitaires à Vienne et aux journées d'études internationales sur la famille (Vienne, février-mars 1987).

Application des résolutions des Nations Unies

L'AISS a été associée aux consultations organisées entre les organismes du système des Nations Unies depuis 1983 pour exécuter le Programme d'action mondial pour la Décennie des Nations Unies des personnes handicapées (1983-1992) et a participé aux activités menées sur le plan international dans le cadre de la Décennie. Dans ce domaine, la principale contribution de l'Association à l'Année internationale de la jeunesse (1985) a été l'organisation d'un groupe d'experts sur la sécurité sociale et les mesures de réhabilitation en faveur des jeunes handicapés (Sesimbra, Portugal, mai 1985). L'AISS a également participé à l'exécution de plans d'action internationaux en faveur des femmes et des personnes âgées.

En outre, la contribution de l'AISS à l'Année internationale de la paix (1986) lui a valu d'être désignée "Messenger de la paix" par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

Diffusion d'informations sur les activités de l'Organisation des Nations Unies

La Revue internationale de sécurité sociale, que l'AISS publie trimestriellement en quatre langues (allemand, anglais, français, espagnol), est le moyen principal employé par l'Association pour faire connaître les travaux de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine social à l'ensemble de ses organisations membres et au public plus large concerné par les progrès de la protection sociale qui fait partie de l'audience de la Revue. Celle-ci rend compte des activités de l'Organisation dans sa rubrique "Actualités internationales". De plus, la Revue a consacré des articles détaillés aux conférences susmentionnées ainsi qu'à la Conférence mondiale des Nations Unies sur la Décennie de la femme (Nairobi, juillet 1985).

Participation de l'Organisation des Nations Unies aux activités de l'AISS

La participation de l'Organisation des Nations Unies aux rencontres internationales organisées par l'AISS représente une modalité importante de coopération que l'Association encourage en adressant au Secrétaire général de l'ONU les invitations appropriées. Pendant la période 1984-1987, des représentants de l'Organisation ont pris part aux conférences de recherche organisées chaque année par l'Association et consacrées aux relations entre les risques sociaux (Vienne, septembre 1984), aux jeunes handicapés (voir plus haut) et aux régimes de retraite publics et privés (Baltimore, mai 1986). Le Secrétariat de l'ONU était représenté à la XXI^e assemblée générale de l'AISS (Montréal, septembre 1986) ainsi qu'à la cérémonie organisée à Genève le 5 octobre 1987 pour marquer le soixantième anniversaire de l'Association.

Coopération avec les institutions spécialisées

L'AISS et l'Organisation internationale du Travail (OIT) ont établi des relations privilégiées qui expriment la communauté d'objectifs des deux organisations et la complémentarité de leur action dans le domaine de la sécurité

sociale. Pendant la période considérée, l'AISS a continué d'être régulièrement représentée aux réunions de l'OIT ayant trait à la sécurité sociale, tandis que de nombreuses réunions de l'AISS ont bénéficié de la participation effective de représentants du Bureau international du travail.

Traduisant leur communauté d'intérêts, l'AISS et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont poursuivi leur coopération pendant la période 1984-1987. En particulier, l'OMS a participé à plusieurs organisations régionales de l'AISS organisées en Afrique, en Asie et en Amérique latine, tandis que l'AISS a contribué activement, entre autres, au comité d'experts de l'OMS sur la santé des personnes âgées (Genève, novembre 1987).

L'AISS a pris des mesures pour continuer de coopérer aux activités de l'Organisation des Nations Unies. Elle a pris note avec un intérêt particulier des résolutions de l'Assemblée générale relatives à l'action sociale au niveau international pendant la période à venir, et en particulier celles qui concernent la famille et la célébration, en 1989, du vingtième anniversaire de la Déclaration des Nations Unies sur le progrès et le développement dans le domaine social.

31. UNION INTERPARLEMENTAIRE

(Catégorie I)

1. Contributions de fonds aux travaux du Conseil économique et social et/ou de ses organes subsidiaires

Le Secrétaire général et d'autres responsables de l'Union interparlementaire ont pris part aux réunions suivantes :

- a) Quarantième session de la commission des droits de l'homme, en mars 1984 (où a été présenté le document E/CM/NGO/29);
- b) Séance plénière du Conseil économique et social, en juillet 1984;
- c) Délibérations du Comité du Conseil économique et social chargé des organisations non gouvernementales, en mars 1985 (examen du rapport quadriennal de l'UIP);
- d) Quarante et unième session de la Commission des droits de l'homme, en février 1985 (où a été présenté le document E/CN.4/1985/NGO/28);
- e) Séance plénière du Conseil économique et social, en juillet 1985 (où trois documents ont été présentés pour distribution générale);
- f) Quarante-deuxième session de la Commission des droits de l'homme, en mars 1986 (où a été présenté le document E/CN.4/1986/NGO/32);
- g) Séance plénière du Conseil économique et social, en juillet 1986 (où un document a été présenté pour distribution générale);

h) Quarante-troisième session de la Commission des droits de l'homme, en mars 1987 (où a été présenté le document E/CN.4/1987/NGO/1);

i) Séance plénière du Conseil économique et social, en juillet 1987 (où a été présenté le document E/CN.4/1987/NGO/4);

j) Quarante-quatrième session de la Commission des droits de l'homme, en mars 1988 (où a été présenté le document E/CN.4/1988/NGO/11).

2. Consultations avec les membres des organes subsidiaires du Conseil économique et social ou avec le Secrétariat

L'Union interparlementaire a des contacts réguliers avec le secrétariat du Conseil économique et social et des contacts permanents et étroits avec la Commission des droits de l'homme.

3. Coopération avec les organismes des Nations Unies

L'Union interparlementaire a des contacts réguliers avec l'ONU et avec presque tous les organismes reliés à celle-ci. L'ampleur de ces contacts varie d'une année à l'autre en fonction de son programme de travail (voir la rubrique 7 ci-dessous).

4. Participation aux conférences et autres réunions organisées sous l'égide de l'ONU

L'UIP a contribué à ces travaux comme suit :

a) Déclaration à la Conférence internationale sur la population (Mexico, 6-14 août 1984), au cours de laquelle la résolution de la 71e Conférence interparlementaire sur les questions de population a été distribuée en tant que document officiel;

b) Déclaration prononcée devant l'Assemblée mondiale de la santé en mai 1985;

c) Déclaration prononcée devant la 30e assemblée plénière de la Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies (Genève, octobre 1985);

d) Présence, sans intervention, à diverses réunions organisées par des institutions spécialisées des Nations Unies et des organes subsidiaires.

5. Etudes et documents divers réalisés à la demande du Conseil économique et social, de ses organes subsidiaires ou du secrétariat

(Voir documents énumérés au paragraphe 1 ci-dessus.)

6. Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies qui appellent une action de la part des organisations non gouvernementales

L'Union interparlementaire répond à tous les questionnaires que lui adresse l'ONU en fournissant, le cas échéant, des détails sur les activités qu'elle entreprend dans un domaine particulier et en joignant à ses réponses les documents pertinents qu'elle a publiés. Etant donné que, en plus des questions parlementaires, l'Union interparlementaire traite d'une gamme de problèmes analogues à ceux de l'ONU, elle est dans la plupart des cas en mesure de répondre aux questions posées.

7. Autres exemples d'activités consultatives et techniques : collaboration sur le terrain, parrainage commun de réunions, application des plans d'action mondiaux, séminaires, études, etc.

L'UIP a participé aux activités suivantes :

- a) Décembre 1984, Nairobi : Conférence interparlementaire sur l'environnement, organisée en coopération avec le PNUE;
- b) Février 1985, Bangkok : Conférence interparlementaire sur la santé et le développement dans les régions de l'Asie du Sud-Est et du Pacifique occidental, organisée avec l'OMS;
- c) Mai 1985, Mexico : Colloque interparlementaire sur le désarmement classique, organisé en coopération avec le Centre des Nations Unies pour le désarmement;
- d) Octobre 1985, Dakar : Conférence interparlementaire sur l'emploi en Afrique, organisée en collaboration avec l'OIT et l'Union des Parlements africains (UPA);
- e) Mai 1986, Bonn : Sixième Conférence interparlementaire sur la coopération et la sécurité européennes (avec la participation d'observateurs de l'Unesco et de l'OMS);
- f) Décembre 1986, Harare : Conférence interparlementaire sur le développement agricole et la sécurité alimentaire en Afrique, organisée en coopération avec la FAO et l'UPA;
- g) Février 1987, Nairobi : Réunion du Comité interparlementaire ad hoc chargé d'examiner l'application des recommandations de la Conférence de l'UIP de 1984 sur l'environnement (avec la participation d'observateurs du PNUD, de l'Unesco, d'Habitat, de l'OMM et de l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources), organisée en coopération avec le PNUE;

h) Novembre 1987, Caracas : Conférence interparlementaire sur l'usage et le trafic de la drogue dans l'hémisphère occidental, organisée conjointement avec l'ONU, l'OMS et le Parlement latino-américain, pour examiner les recommandations de la Conférence internationale sur la lutte contre l'abus et le trafic illicite des drogues, tenue à Vienne en juin 1987 sous les auspices de l'ONU;

i) Juin 1988, Brazzaville : Conférence interparlementaire sur le thème "La santé - base du développement en Afrique", organisée avec l'OMS et en collaboration avec l'UPA;

j) En 1987, l'Union interparlementaire a réalisé deux études mondiales - sur la répartition des sièges entre les sexes dans les assemblées parlementaires et sur la participation des femmes à la vie politique et aux décisions - qui ont été largement évoquées durant les préparatifs de la trente-deuxième session ordinaire de la Commission de la condition de la femme;

k) En 1987, un programme d'assistance visant à encourager les missions d'experts pour renforcer l'infrastructure des parlements des pays en développement a été institué conjointement avec le PNUD; la première mission (en Angola) a eu lieu en juillet 1987.

8. Diffusion d'informations sur les activités de l'Organisation des Nations Unies par l'intermédiaire d'articles, de rapports spéciaux, l'incorporation de questions intéressant l'Organisation des Nations Unies dans le programme de travail et lors des conférences et des principales réunions, etc.

L'article premier des statuts de l'Union stipule que l'un des buts de cette organisation est d'appuyer les objectifs des Nations Unies. En conséquence, les résolutions adoptées par ses conférences et ses organes directeurs font régulièrement référence aux décisions de l'ONU et les activités de l'Union sont conçues de manière à compléter celles de l'Organisation. Au cours des quatre dernières années par exemple, les conférences interparlementaires ont adopté des résolutions sur des sujets tels que l'arrêt de la course aux armements, la limitation des armements, le désarmement, la situation au Moyen-Orient - y compris la question de Palestine - la guerre entre l'Iran et l'Iraq, la situation dans le Golfe, les initiatives du Groupe de Contadora en faveur de la paix, la célébration du quarantième anniversaire de l'ONU, la lutte contre le terrorisme international, les problèmes de développement, y compris dans les pays du tiers monde (endettement international, pratiques commerciales loyales et suppression des barrières commerciales, lutte contre la pauvreté, la faim, les maladies, questions démographiques, sécurité alimentaire, emploi, agriculture), l'environnement, la drogue, les problèmes des réfugiés et des personnes déplacées, les droits de l'homme, l'égalité des droits entre les sexes, les problèmes rencontrés dans l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, les problèmes créés par la discrimination raciale et l'apartheid, le respect et l'application des divers instruments juridiques internationaux. De hauts fonctionnaires de l'ONU et les chefs des secrétariats des institutions spécialisées sont intervenus régulièrement au cours des réunions de

l'Union qui portaient sur des questions les intéressant directement et des membres du personnel de ces organisations ont souvent été associés à l'élaboration du texte des décisions de l'Union. Ces organisations ont régulièrement contribué par ailleurs à l'étude des questions inscrites à l'ordre du jour en présentant des documents de référence. Les résolutions de l'Union ont été communiquées aux organismes des Nations Unies intéressés et sont souvent distribuées au cours de leurs réunions en tant que documents officiels.

En 1985, l'Union interparlementaire a réalisé une étude détaillée sur les moyens de renforcer l'autorité de l'ONU et de mieux coopérer avec cette dernière. Les conclusions de cette étude ont été portées à l'attention des responsables de l'ONU.

Au cours de la période considérée, les réunions annuelles des parlementaires assistant aux sessions de l'Assemblée générale ont été axées à deux reprises sur des questions se rapportant aux préoccupations de l'ONU. En octobre 1986, les participants ont examiné les "principaux problèmes qui se posent à l'Organisation des Nations Unies", en particulier avec le Secrétaire général de l'ONU. L'examen de cette question s'est poursuivi en novembre 1987 dans le cadre de l'examen des progrès réalisés dans la restructuration de l'Organisation, au cours d'un entretien avec le Secrétaire général adjoint responsable de l'administration et de la gestion à l'ONU.

32. MOUVEMENT INTERNATIONAL ATD QUART MONDE

(Catégorie II)

Le Mouvement international ATD Quart Monde, fondé en 1957 par le Père Joseph Wresinski, rassemble autour des plus pauvres des hommes et des femmes de tous horizons géographiques, culturels sociaux, politiques et spirituels. Il agit pour la promotion des droits de l'homme dans leur indivisibilité, au niveau des familles et populations vivant dans la grande pauvreté. Il compte des membres et des correspondants dans 117 pays, et des branches nationales dans les pays suivants : République fédérale d'Allemagne, Belgique, France, Luxembourg, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse; Canada, Etats-Unis, Guatemala, Haïti; Burkina Faso, Côte d'Ivoire, République centrafricaine, Sénégal; Philippines, Sri Lanka, Thaïlande. Le Mouvement a des représentations permanentes auprès des organisations du système des Nations Unies, avec lesquelles il entretient des relations de consultation.

Contributions importantes (documents et interventions)

a) ONU. Sur le thème "L'heure de l'homme est revenue", le Secrétaire général du Mouvement s'adresse en 1985 à New York à la communauté internationale à l'occasion du quarantième anniversaire des Nations Unies. Il rappelle avec force l'indispensable investissement humain auprès des populations dans la grande pauvreté.

b) Commission des droits de l'homme. En 1987, le Secrétaire général du Mouvement intervient durant la quarante-troisième session pour souligner le caractère interdépendant et indivisible des droits de l'homme. Il présente une

/...

communication écrite, "La grande pauvreté, défi posé aux droits de l'homme de notre temps" (E/CN.4/1987/NGO/2). Lors de la trente-neuvième session de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, le Mouvement présente une communication écrite, "Extrême pauvreté et droits de l'homme", qui reprend les propositions du rapport Wresinski du Conseil économique et social (E/CN.4/Sub.2/1987/NGO/12).

c) UNICEF. Le Secrétaire général du Mouvement s'adresse en 1984 et 1987 au Conseil d'administration de l'UNICEF (Rome et New York) sur le sujet : Sauver les enfants est possible, mais quels enfants et grâce à quelles forces?

d) BIT. Des représentants du Mouvement interviennent lors de quatre sessions de la Conférence internationale du Travail à Genève pour rappeler la situation des familles des travailleurs les plus défavorisés.

e) Unesco. Une représentante du Mouvement prend la parole devant la quatrième Conférence internationale sur l'éducation des adultes en 1984. En 1987, la Vice-Présidente du Mouvement s'adresse à la Conférence générale pour rappeler le droit des populations les plus démunies à la culture.

Consultations avec des membres des organes de l'ONU
ou du Secrétariat

a) ONU. En 1984 et en 1987, le Secrétaire général consulte la Présidente et le Secrétaire général du Mouvement sur la situation et les aspirations des familles les plus abandonnées du monde. En 1984, les 232 500 signatures de "L'appel aux défenseurs des droits de l'homme" lancé par le Mouvement lui sont remises. En 1987, une demande concernant une meilleure compréhension des difficultés rencontrées par l'ONU pour atteindre les plus pauvres lui est transmise, accompagnée d'un aide-mémoire : "1984-1987, trois ans d'échanges au sujet des populations les plus pauvres".

b) Centre des droits de l'homme. Le Directeur adjoint en 1984, et le Secrétaire général adjoint en 1986, s'entretiennent avec le Secrétaire général du Mouvement sur la Convention relative aux droits de l'enfant et les universités des droits de l'homme, créées par le Mouvement. En 1986, le Secrétaire général du Mouvement remet un aide-mémoire intitulé "La grande pauvreté, défi posé aux droits de l'homme de notre temps".

c) UNICEF. En 1984, le Directeur général, après s'être entretenu avec le Secrétaire général du Mouvement à New York, rend visite à l'équipe ATD Quart Monde à Ouagadougou. En 1986, à l'occasion du quarantième anniversaire de l'UNICEF, il accueille pendant la session du Conseil exécutif une délégation d'enfants du quart monde et du Mouvement. Le Mouvement demande de nouveau que l'UNICEF soit mandaté comme porte-parole de tous les enfants pauvres du monde entier. En 1986 encore, une autre délégation d'enfants du quart monde est reçue par le Directeur de l'UNICEF à Genève.

d) BIT. En 1984, le Directeur général reçoit le Secrétaire général du Mouvement dans le cadre des préparatifs du Rassemblement mondial des jeunes travailleurs du quart monde, prévu au BIT pendant l'Année internationale de la jeunesse (AIJ). Une proposition d'étude sur les jeunes défavorisés et le travail lui est remise.

e) UNESCO. Le Directeur général reçoit en 1984, la Présidente et le Secrétaire général du Mouvement : ceux-ci lui exposent leurs soucis sur l'avenir des peuples les plus démunis, particulièrement ceux au sud du Sahara. En 1985, le Directeur général accueille une délégation mondiale de jeunes du quart monde, à l'occasion de l'AIJ.

f) PNUD. L'Administrateur s'entretient en 1985, à New York, avec le Secrétaire général du Mouvement des conditions nécessaires pour connaître les forces sur lesquelles s'appuyer afin d'obtenir la participation des plus pauvres aux efforts de développement.

g) Banque mondiale. L'un des vice-présidents reçoit la Présidente et le Secrétaire général du Mouvement à Washington, en 1985. Des consultations ont lieu à Paris avec des représentants du Bureau européen de la Banque mondiale.

Coopération avec ces organes et agences

a) UNESCO. En 1984, le Mouvement réalise à la demande de l'Unesco un vidéogramme, "La misère, cette inconnue" sur l'action culturelle menée auprès des populations défavorisées dans une cité de promotion familiale qu'il anime. En 1987, dans le cadre de la campagne du Mouvement "Justice au coeur" organisée pour célébrer ses 30 ans, un concert "Cent mille voix pour les sans voix" a lieu à l'Unesco au profit du Mouvement.

b) UNICEF. A sa demande, sont exposés au Siège de l'ONU à New York, en 1984, un panneau mural réalisé par des enfants du quart monde et en 1986, la campagne "Penny Portraits" menée par le Mouvement Taporî (branche enfance d'ATD Quart Monde) pour le quarantième anniversaire de l'UNICEF.

c) BIT. Dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse, le Directeur général ouvre les portes du BIT à mille jeunes travailleurs du quart monde, venus de partout, qui affirment leur droit à la parole, à la formation et à l'emploi. En 1987, le Directeur général et le Secrétaire général du Mouvement inaugurent à Genève la Maison Quart Monde - maison culturelle pour jeunes et enfants et représentation du Mouvement auprès des instances internationales.

Participation aux conférences et autres réunions de l'ONU

Un ou plusieurs représentants du Mouvement sont intervenus lors des conférences suivantes et/ou y ont présenté des documents :

a) 1984 : Conférence internationale sur la population, (Mexico);

b) 1985 : Conférence mondiale chargée d'examiner et d'évaluer les résultats de la Décennie des Nations Unies pour la femme : égalité, développement et paix, (Nairobi); le Mouvement anime un atelier, lors du Forum des ONG, sur le thème "Jeunes filles du quart monde : quel avenir?"; Conférence mondiale sur la jeunesse (Barcelone), organisée par l'Unesco; Séminaire "L'élimination et l'exploitation du travail de l'enfant", (Genève), organisé conjointement par le BIT et le Centre des droits de l'homme; seizième Assemblée générale de la Conférence des ONG dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social sur le thème "Les organisations non gouvernementales et les Nations Unies ensemble vers un monde meilleur" (Genève);

c) 1986 : Séminaire "La prévention de l'analphabétisme fonctionnel et l'intégration des jeunes au monde du travail" (Hambourg), organisé par l'Unesco; Conférence des organisations non gouvernementales pour marquer l'Année internationale de la paix, (Genève), "Ensemble pour la paix"; réunion internationale d'experts, "Pauvreté et progrès" (Paris), organisée par l'Unesco;

d) 1987 : Session annuelle de la Commission des Nations Unies pour les établissements humains, message du Secrétaire général du Mouvement : "La misère n'est pas fatale"; Conférence sur l'Année internationale du logement des sans abri (Berlin), organisée par le Conseil international de l'habitat; inauguration du Forum par le Secrétaire général du Mouvement; Conférence annuelle des ONG organisée par le Département de l'information de l'ONU sur le thème du logement et des sans abri; Colloque "La famille : une cellule marginale au coeur de la société?" (Vienne), organisé par le Comité des ONG sur les questions de la famille.

Préparation des rapports à la demande du Conseil économique
et social ou de ses organes

Le Conseil économique et social et ses organes demandent peu d'études sur les plus pauvres, et plus souvent, le Mouvement prend donc lui-même l'initiative de leur proposer de voir comment leurs décisions, résolutions et autres initiatives atteignent ce groupe.

a) UNESCO. A sa demande, le Mouvement a réalisé en 1984 : i) un document de travail "Les conditions socio-culturelles auxquelles sont confrontés les jeunes des quartiers périphériques des grandes agglomérations en Europe"; ii) un document de travail, "Le développement de l'enfant dans les familles les plus pauvres en Afrique", pour un cours régional au BRED (Dakar); iii) une étude effectuée en Colombie, intitulée "Enfants de Bogota : témoins de l'espoir de tous les enfants"; en 1986 : i) un document d'évaluation d'un projet pilote du Mouvement, réalisé au sein d'une cité de promotion familiale et intitulé "La volonté de vivre en famille"; ii) un document de travail sur l'analphabétisme dans les pays industrialisés, en préparation du Séminaire de Hambourg cité plus haut.

b) PNUD. En 1985, le PNUD a confié à une représentante du Mouvement la rédaction de deux accords concernant la coopération entre le PNUD, les gouvernements et les ONG, dans le cadre du Fonds national d'aide aux initiatives de base.

c) ONU. A la demande du Secrétaire général de l'ONU, le Mouvement lui a adressé en 1987, un "Appel des sans abri", dans le cadre de l'Année internationale du logement des sans abri.

d) UNICEF. En 1986, l'UNICEF à Ouagadougou et le Mouvement coéditent un livre, Le cri de l'enfant burkinabé, écrit conjointement, et évaluent un projet pilote mené par l'UNICEF au niveau préscolaire.

Application des résolutions de l'ONU

Dans le cadre de l'Année internationale du logement des sans abri, en 1987, le groupe organisations internationales non gouvernementales-Quart Monde auprès des Nations Unies à Genève promulgue une "Déclaration commune en faveur des familles et des peuples vivant dans l'extrême pauvreté dans le monde (E/CN.4/1987/NGO/55). En 1986, le Mouvement rédige un article dans le bulletin International Year for the Shelter of the Homeless intitulé : "1957-1987: Thirty years of action and commitment for the absolute right to a family home". En 1987 à New York, une représentante du Mouvement intervient lors de la sixième consultation annuelle sur les questions de population entre l'ONU et les organisations non gouvernementales. L'exposition photographique réalisée par l'Unesco reprend des photos proposées par le Mouvement, qui à son tour fait connaître l'exposition dans ses universités des droits de l'homme dans plusieurs pays. Pour l'Année internationale de la jeunesse, le Mouvement mène de nombreuses campagnes (aux niveaux régional, national et international) de sensibilisation et d'action auprès de jeunes de tous milieux dans plusieurs pays industrialisés et pays en développement (Burkina Faso, Haïti, Thaïlande et Sénégal, entres autres).

A l'occasion du trente-cinquième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Mouvement a lancé en 1984 une campagne qui a permis de recueillir 232 500 signatures ("L'appel aux défenseurs des droits de l'homme"). De 1985 à 1986, la branche Jeunesse du Mouvement a effectué un sondage, "Vous avez dit droits de l'homme?", auprès de milliers de jeunes.

Autres exemples de collaboration

a) ONU. Le Secrétaire général s'est fait représenter par le Directeur du Centre pour les droits de l'homme au Rassemblement des défenseurs des droits de l'homme, qui, à l'initiative du Mouvement, a réuni le 17 octobre 1987 à Paris, en présence des autorités françaises, 100 000 personnes de toutes nationalités sur le Parvis des droits de l'homme et des libertés. L'Unesco, l'UNICEF, le BIT, la Sous-Commission des droits de l'homme, la FAO et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) ont apporté leur soutien.

b) UNICEF. Dès 1984, une consultation s'établit avec les bureaux de l'UNICEF à Dakar, Port-au-Prince, Ouagadougou, Freetown, Guatemala City, Lagos et Nairobi, et avec des comités nationaux dans des pays industrialisés. A partir de 1985, le Bureau de l'UNICEF à Ouagadougou apporte une contribution financière au projet du Mouvement "La Cour aux cents métiers", qui s'adresse aux enfants et jeunes de la rue.

c) Unesco. Le BREDA apporte un soutien logistique continu à l'antenne régionale du Mouvement établie à Dakar et qui s'occupe de l'Afrique de l'Ouest.

d) Manifestations interinstitutions. En 1986, des représentants de l'Unesco et de la FAO interviennent lors de la treizième Rencontre internationale des jeunes du quart monde, organisée par le Mouvement à Rome. En 1987, le Mouvement convoque à l'Unesco un séminaire "Famille, extrême pauvreté et développement", rassemblant des participants de son Forum permanent sur l'extrême pauvreté dans le monde. Y participent des représentants du BIT, de l'UNICEF, de l'Unesco et de la Banque mondiale.

Informations sur les activités des Nations Unies

La Déclaration universelle des droits de l'homme est distribuée à toutes les assemblées et sessions importantes du Mouvement. La plupart des événements de l'ONU (notamment les années et conférences internationales et leurs résolutions) font l'objet d'articles dans les journaux mensuels du Mouvement (diffusion : 300 000 exemplaires). Durant leur formation, les volontaires permanents du Mouvement sont initiés aux affaires publiques internationales. Des dossiers, tels que "L'ONU et les droits de l'homme", "L'UNICEF face aux enfants les plus pauvres", entre autres, font partie des matériaux de travail des sessions de programmation et d'évaluation réunissant toutes les équipes du Mouvement. Les Universités d'été du Mouvement reprennent systématiquement les thèmes des Nations Unies : 1985 : la paix; 1987 : la famille et les droits de l'homme. Tous les mois, les universités des droits de l'homme rassemblent des adultes de tous milieux pour apprendre ensemble à maîtriser la parole au niveau des instances internationales. Ainsi, des centaines de milliers de citoyens, parmi lesquels les plus défavorisés, sont en mesure de se préparer à participer aux efforts de l'ONU dans des domaines touchant de près les familles très pauvres.
